

Ottawa envisage une nouvelle proposition constitutionnelle

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

EN MARGE de son propre processus constitutionnel, le gouvernement fédéral a commencé à réfléchir à une nouvelle proposition à faire au Québec qui s'annoncerait, selon les indications préliminaires, substantiellement différente de celle que véhicule actuellement le comité Beaudoin-Dobbie.

Pendant que Brian Mulroney faisait le grand ménage de son bureau, le Greffier du Conseil privé Paul Teller a passé les trois derniers jours en retraite fermée dans les Laurentides avec 28 hauts fonctionnaires des relations fédérales-provinciales et du Conseil privé.

Parmi les éléments abordés au cours de cette rencontre, indiquent des renseignements recueillis par LE DEVOIR, se trouve le squelette

de ce qui pourrait devenir une offre fédérale en bonne et due forme qui irait non seulement considérablement plus loin que la précédente pour rencontrer les objectifs constitutionnels du Québec mais qui contredirait à d'autres égards des points clés de la proposition mise de l'avant en septembre dernier.

Ainsi, Ottawa pourrait venir à privilégier une approche complètement différente en matière de répar-

tion des pouvoirs, un point névralgique des revendications québécoises. Alors que la proposition actuelle verrait le gouvernement fédéral renoncer presque à la pièce à certaines de ses activités, les stratèges constitutionnels fédéraux ressuscitent l'hypothèse qu'Ottawa se retire complètement des champs de compétence que ne lui reconnaît pas implicitement la Constitution. Sur papier, cela inclut notamment des gros mor-

ceaux comme la santé.

Si cette réflexion, qui constitue dans les faits un retour à la case départ du printemps dernier sur un front stratégique du débat constitutionnel, n'a pas encore eu d'échos officiels au niveau politique, elle n'en découle pas moins des préoccupations croissantes de l'équipe Mulroney devant la quasi-indifférence avec laquelle le Québec a accueilli les propositions de l'automne der-

nier.

Brian Mulroney lui-même a signalé à certains de ses ministres pendant la période des Fêtes sa conviction que les propositions de son gouvernement au Québec allaient devoir être renflouées.

Avant Noël, certains ministres associés aux négociations du cabinet de l'été dernier prévoient déjà la démarche inusitée qui voit aujourd'hui.

Voir page 4 : Ottawa

SOCIÉTÉ



Les Algériens d'ici inquiets

Pour tout démocrate, voir l'Algérie flirter aussi outrageusement avec l'intégrisme a de quoi donner des frissons. A fortiori, les Algériens d'ici suivent avec attention ce qui se passe depuis quelques jours dans leur pays. Et ils ont sur les lèvres les mots peur, inquiétude, tournant.

Page 9

Québec subventionne les adversaires d'un groupe écologique

Louis-Gilles Francoeur

LA CHAMBRE de commerce de Saint-Jean-de-Matha vient d'obtenir une subvention de 14 000 \$ à même le programme d'aide aux groupes environnementaux Action-Environnement pour s'opposer au groupe Action-Écologie, qui milite depuis des années pour une gestion rigoureuse du site d'enfouissement local Bérour-Transvick.

Action-Écologie, le groupe environnemental ciblé par cette Chambre de commerce, a monté contre ce site d'enfouissement un dossier si étoffé que le Fonds d'aide au recours collectif de la province vient d'autoriser la préparation d'une demande d'injonction contre les opérations de ce site et la préparation d'une poursuite collective en raison de ses impacts sur le milieu et la population.

Le projet de la Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Matha a été présenté au gouvernement par un homme d'affaires local, M. Jacques Gagnon, un fournisseur du site d'enfouissement Bérour-Transvick. M. Gagnon siège au conseil d'administration de la Chambre de commerce locale avec M. François Fortin, le fils du propriétaire du site d'enfouissement. Les deux hommes ont agi cet automne comme représentants officiels des propriétaires de Bérour-Transvick au sein du comité créé par le ministère de l'Environnement pour superviser la gestion de ce site d'enfouissement avec la ville et des citoyens.

La subvention accordée à cette Chambre de commerce provient du principal programme d'aide aux groupes environnementaux, dont le budget a été porté de 500 000 \$ à un

Voir page 4 : Québec

Affluence record dans les cliniques de dépistage du sida

Isabelle Paré

LA VAGUE de peur déclenchée en novembre et décembre derniers par les déclarations choc reliant le sida au monde du sport a eu l'effet d'une bombe dans les cliniques de dépistage où le nombre de tests effectués a fracassé des plafonds jamais atteints.

C'est ce que confirment les données complétées hier par le Laboratoire de santé publique du Québec qui chiffre à 10 106 le nombre de tests de dépistage du VIH effectués au Québec au cours des quatre semaines comprises entre la mi-nov-

vembre et la mi-décembre 1991.

Ce boom subit représente une augmentation de plus de 25 % par rapport aux 7926 tests effectués à l'échelle du Québec durant les quatre semaines précédentes, et une hausse marquée si l'on tient compte de la moyenne d'environ 7100 tests par mois observée au cours de l'année 1991.

« On s'attendait à dépasser les 8000 tests. Mais maintenant, il est clair que durant cette période, la vague de dépistage a été beaucoup plus importante et dépasse de loin les plafonds atteints auparavant », a affirmé hier le Dr Michel Brazeau, directeur du

Voir page 4 : Sida

Bush à nouveau victime d'un malaise

d'après AP, Reuter et AFP

LES LÈVE-TÔT américains et le reste de la planète ont vécu une demi-heure d'inquiétude hier lorsque le président George Bush s'est effondré au milieu d'un dîner d'État donné en son honneur à Tokyo. Plus de peur que de mal finalement, puisque ses médecins ont diagnostiqué une simple gastro-entérite (grippe intestinale) et, après lui avoir prescrit un médicament, l'ont mis au lit.

Le président américain allait bien, ce matin à Tokyo, où il récupérait de son malaise, a annoncé le secrétaire américain au Commerce Robert Mosbacher. « Vous serez tous contents de savoir qu'il va bien », a déclaré M. Mosbacher à des hommes d'affaires américains et japonais.

M. Mosbacher s'est excusé de l'absence de M. Bush, qui devait s'adresser à ces hommes d'affaires, mais qui a préféré annuler ce discours. Le secrétaire au Commerce a précisé que le président devait reprendre ses activités plus tard dans la matinée.

M. Bush doit en principe quitter Tokyo demain matin pour Washington, à l'issue d'une tournée exténuante de 12 jours qui l'a mené en Australie, à Singapour, en Corée du Sud et au Japon.

M. Bush, qui avait reconnu l'après-midi être fatigué et perturbé par le décalage horaire, avait pourtant demandé un second set de tennis (de nouveau perdu 6-3) à l'empereur Akihito et à son fils Naruhito, qu'il a affrontés au côté de son ambassadeur Michael Armacost. C'est d'ailleurs ce match que Mme Barbara Bush a accusé — en riant — d'être à l'origine du malaise de son mari.

Avant le dîner donné en son honneur par le premier ministre japonais Kiichi Miyazawa, il avait dû s'isoler cinq minutes avec ses médecins. Puis, après le plat de viande, il a vomit et est tombé comme une masse de sa chaise. Sa femme Barbara a poussé un cri et s'est précipitée vers lui, tout en restant à distance, tandis que les collaborateurs du président et M. Miyazawa relevaient le malade. Pâle et décoiffé, en proie à des nausées, M. Bush s'est ressaisi au bout de quelques minutes et est même parvenu à gagner à pied sa limousine stationnée dehors.

Une ambulance envoyée sur place avait fait d'abord craindre une hospitalisation, mais elle ne fut pas utilisée. M. Bush a en effet rejoint le Palais d'Agasaka, sa résidence durant son séjour de quatre jours à Tokyo. En sortant, bien qu'ayant l'air hagard, M. Bush a lancé « je vais bien » et ajouté en plaisantant : « J'ai voulu attirer l'attention sur moi ». Le dîner devait ensuite se poursuivre en

Voir page 4 : Bush

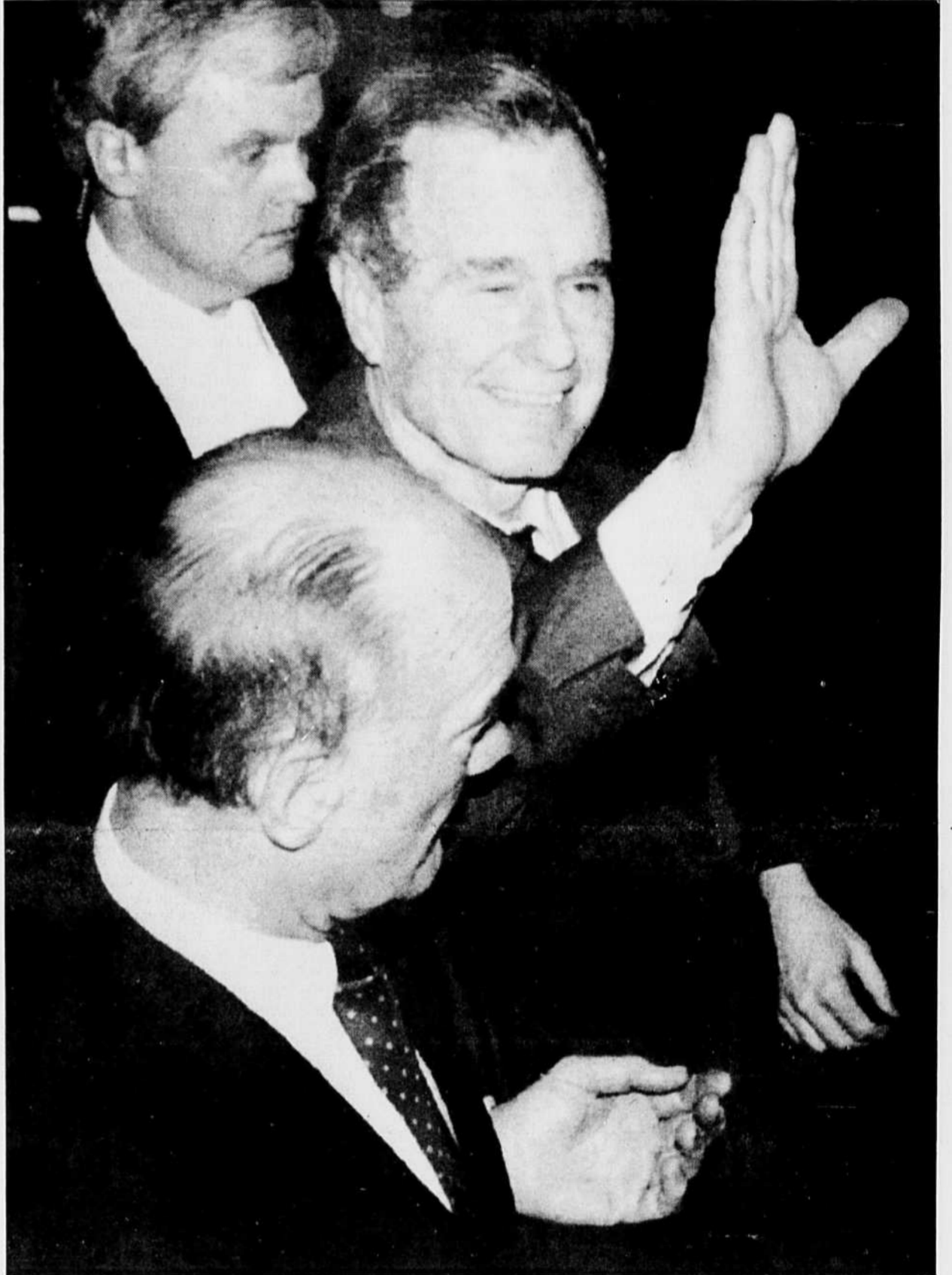


PHOTO AP

Le président Bush fait un salut de la main à sa sortie de la résidence officielle du premier ministre japonais où il s'était effondré quelques instants plus tôt, victime de la fatigue et d'une gastro-entérite. Des médecins ont fait savoir qu'il était remis, jeudi matin à Tokyo, après une bonne nuit de sommeil.

La Russie durcit le ton sur la question de la flotte de la mer Noire

MOSCOU (AFP) — Le président russe Boris Eltsine a durci le ton hier en réaffirmant qu'en tout cas la flotte de la mer Noire « n'est pas ukrainienne », tandis que les prétentions de Kiev sur la marine suscitent un véritable tollé parmi les militaires de l'ex-armée soviétique.

« La flotte de la mer Noire est unifiée, fait partie des forces armées stratégiques, c'est-à-dire avec un commandement uni des pays de la Communauté des États indépendants », a déclaré le président russe hier matin avant son départ pour une tournée dans plusieurs villes de province.

« En tout cas elle n'est pas ukrainienne », a-t-il ajouté.

Cette déclaration tranchée du chef de l'État russe intervient après plu-

sieurs jours de protestations à travers le pays contre l'appropriation par les autorités ukrainiennes des unités des districts militaires d'Ukraine et notamment de la flotte de la mer Noire.

Le président du Parlement russe M. Rouslan Khazboulatov, a déclaré hier « inadmissible » que l'on « dis- séque les forces armées ». « Il ne faut pas laisser la marine passer sous la juridiction d'un pays membre de la Communauté des États indépendants quel qu'il soit », a-t-il dit dans une interview diffusée par la télévision centrale de la CEI.

Les autorités russes étaient restées en retrait depuis le 3 janvier quand l'Ukraine a annoncé sa volonté de faire prêter serment à toutes les forces se trouvant sur son ter-

ritoire.

La réprobation quasi générale de la haute hiérarchie de l'ex-Armée rouge contre la nationalisation par l'Ukraine de la flotte de la mer Noire a sans doute encouragé la Russie à prendre position dans un litige délicat qui menace directement l'avenir de la CEI à peine constituée.

Le commandant de la flotte du Pacifique, l'amiral Guennadi Khvatov cité par l'agence TASS, est revenu à la charge hier contre « l'interprétation » par l'Ukraine de ses droits dans le domaine militaire.

« Il est clair pour les marins militaires que le gouvernement de l'Ukraine n'est pas en droit de décider du destin de la flotte de la mer Noire, qui a été créée et s'est développée grâce au travail de nombreuses ré-

publiques de l'ex-URSS. La position des marins du Pacifique est claire : nous sommes pour une flotte unie », a déclaré l'amiral.

Des mouvements de protestation sont également apparus au sein des unités des forces armées de l'ex-URSS, reflet de l'inquiétude suscitée par le partage des forces entre les républiques. Selon l'agence russe RIA, une manifestation d'officiers protestant contre la décision ukrainienne de faire prêter serment aux militaires stationnés en Ukraine doit se dérouler aujourd'hui à Kiev, à l'instigation de l'École de l'armée de l'air de la capitale ukrainienne.

Le « congrès » de délégués militaires convoqué pour le 14 janvier au Kremlin — et auquel les chefs d'État

Voir page 4 : La Russie

CAHIER
SPÉCIAL

ÉDUCATION

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 10 janvier 1992

PARUTION
le 18 janvier
DANS
LE DEVOIR

Le 17 janvier prochain, LE DEVOIR publiera son traditionnel premier cahier spécial bi-annuel sur l'éducation. Il aura pour thème l'évaluation. Autant l'évaluation des programmes d'étude que des méthodes d'enseignement, des enseignants que des dirigeants, des établissements que des équipements. Un sujet de brûlante actualité qui n'a pas cessé de défrayer les manchettes au cours de la dernière année.

Nous ferons le tour de cette question très importante à tous les paliers du système, des classes maternelles jusqu'à l'université. Il sera également question, à l'intérieur de ce thème général, des problèmes de la petite enfance.

Nous présenterons les points de vue qui émanent des milieux de l'éducation, syndicaux et socio-économiques. Nous rencontrerons les ministres qui sont en charge de ces dossiers. Voici donc un cahier de réflexion qui fera le point sur un dossier chaud, destiné à le rester.



Huguet Young
de la Presse canadienne

Moratoire sur la vente des prothèses mammaires au silicone

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social Benoît Bouchard a annoncé un moratoire sur la vente et la distribution de prothèses mammaires au gel de silicone.

Le ministre a posé ce geste quarante-huit heures après que la Food and Drug Administration des États-Unis, l'agence de réglementation des produits médicaux et pharmaceutiques, en ait fait autant lundi. La FDA a demandé aux fabricants et aux médecins de cesser d'utiliser cet implant mammaire pendant une période de 45 jours, le temps d'analyser de nouvelles données scientifiques inquiétantes. L'Association des spécialistes en chirurgie plastique et esthétique du Québec a aussitôt annoncé qu'elle recommandait à ses membres d'en faire autant.

Pour l'heure, le Canada ne va pas aussi loin que les États-Unis. Dans une lettre qu'il a fait parvenir aux fabricants, le ministre Bouchard les invite à interrompre provisoirement la vente et la distribution des prothèses au silicone.

Leur réponse a été encourageante,

a ajouté M. Bouchard au cours d'une conférence de presse, hier.

« Les trois compagnies américaines qui vendent ces produits au Canada et qui sont touchées par le moratoire américain ont déjà fait savoir au ministre qu'elles allaient respecter cette demande, a-t-il précisé. Ces compagnies produisent la majorité des prothèses mammaires vendues au Canada. »

Quant aux médecins, c'est à eux de décider s'ils utiliseront ces implants ou non, de préciser le ministre. Il a dit préférer qu'ils s'abstiennent de le faire pendant une période de temps indéterminée.

Le ministre a répété que le gouvernement canadien ne disposait d'aucune nouvelle information scientifique lui permettant de croire que l'usage de ces prothèses soit néfaste pour la santé des femmes.

« Le geste que nous n'est qu'une mesure provisoire dans l'attente des renseignements que nous avons demandés à la Federal Food and Drug Administration, de poursuivre le ministre. Les femmes qui ont déjà reçu ce type de prothèse devraient continuer à consulter leur médecin selon qu'elles le jugent à-propos. »

Depuis deux jours, le gouvernement canadien attend impati-

ment les renseignements dont dispose la FDA au sujet des prothèses mammaires au silicone. Mais en vain. Le gouvernement a donc décidé de passer aux actes, afin d'essayer d'endiguer un vent de panique qui pourrait prendre des proportions démesurées.

« À partir de cette information qui vient des Américains, ça risque de créer un climat de doute, a précisé le ministre... Après deux jours, je ne pouvais plus attendre et je pense qu'il était le temps de le dire. »

L'opposition a aussitôt critiqué la lenteur du gouvernement canadien à réagir. « On n'a pas à avoir honte d'imiter la décision américaine », a clamé le député libéral ontarien Don Boudria. Hier, son collègue chargé des questions de santé, le docteur Rey Pagtakhan, a imploré M. Bouchard d'interdire l'utilisation des prothèses mammaires au silicone au Canada, suivant la décision de la FDA.

Le ministre devrait proscrire sans plus tarder l'usage de ces implants, a ajouté d'emblée la députée néo-démocrate Lynn Hunter.

Sur la foi de nouvelles études qui n'ont pas été divulguées, la FDA soupçonne que les implants au silicone peuvent se désagréger et libérer des particules dans l'orga-

nisme, entraînant la formation de substances cancérigènes. On craint que ces produits puissent provoquer des infections et affecter le système immunitaire.

Au Canada, divers scientifiques ont mis en doute la sécurité de la prothèse Meme, mais leurs études n'ont pas eu de suites.

En janvier 1989, le chercheur Pierre Blais, qui était à l'emploi du Bureau des appareils médicaux, avait recommandé que ce produit soit

retiré du marché. Ses conclusions n'ont pas été retenues, et il a été remercié de ses services.

M. Bouchard a reconnu hier que le ministre avait ignoré ses recommandations, mais il a ajouté que « les arguments du Dr Blais n'étaient pas concluants ».

Au Canada, environ 150 000 femmes ont reçu une prothèse mammaire. La majorité a choisi une prothèse au gel de silicone.

Nouveau départ

Après trois ans comme secrétaire de presse du premier ministre, Gilbert Lavoie, anciennement du journal *La Presse*, quitte Brian Mulroney pour accepter le poste de rédacteur en chef du quotidien outaouais *Le Droit*. Il sera remplacé par Mark Entwistle, qui occupait depuis un an le poste de secrétaire de presse adjoint au même cabinet. Ce dernier devient ainsi le quatrième secrétaire de presse attiré du premier ministre depuis 1984.

Des députés des trois partis veulent qu'on abandonne l'idée d'amplifier les pouvoirs de la Banque du Canada

après la Presse canadienne

OTTAWA — Des députés des trois principaux partis fédéraux estiment qu'Ottawa devrait renoncer à une proposition constitutionnelle qui donnerait à la Banque du Canada des pouvoirs accrus dans sa lutte à l'inflation.

Au cours d'audiences spéciales qui reprennent la semaine prochaine, une branche du comité des Communes sur les finances doit entendre les témoignages du gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, et de représentants d'organismes analogues aux États-Unis et dans d'autres pays.

Mais déjà un consensus se dégage chez les députés, qui veulent qu'Ottawa abandonne sa suggestion de modifier la Loi de la Banque du Canada pour faire de la lutte à l'inflation l'objectif premier de la banque centrale.

« Les témoins que nous avons entendus n'ont généralement pas été enthousiastes », a indiqué le député libéral John Manley, qui a présidé les séances spéciales.

Le critique des finances au Nouveau Parti démocratique Steve Langdon trouve illogique de réduire le mandat de la banque à un seul objectif. Il est persuadé que la mesure

va être rejetée.

Même le député conservateur Don Blenkarn, qui a déjà présidé le comité parlementaire des finances, abonde dans le sens des députés de l'opposition. D'autres conservateurs, y compris l'actuel président du comité Murray Dobrin, ont pris leurs distances par rapport à la proposition.

M. Dobrin ne remet nullement en question la campagne que mène John Crow en faveur de la stabilisation des prix ni ses mesures de lutte à l'inflation, mais il ne croit pas que la Loi de la Banque du Canada doive être changée pour autant.

Depuis les 60 dernières années, la Banque du Canada a le mandat, très large, de gérer « les fluctuations du niveau général de la production, du commerce, des prix et de l'emploi ».

Dans ses propositions constitutionnelles de nature économique, Ottawa proposait d'amender la loi « pour établir clairement que le mandat de la banque est de réaliser et de préserver la stabilité des prix ». Une telle mesure reviendrait à valider la position de M. Crow, qui a adopté la ligne dure à l'égard de l'inflation, et que certains accusent d'avoir combattu l'inflation au détriment de l'ensemble de l'économie.

Le PQ nie les prémisses de l'étude C.D. Howe

Norman Delisle
de la Presse canadienne

QUÉBEC — L'étude de l'Institut C.D. Howe selon laquelle la Communauté économique européenne (CEE) évolue vers un fédéralisme de plus en plus centralisé, à la mode canadienne, « est basée sur des prémisses fausses et sur des sophismes », estime le député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard.

M. Brassard réagissait hier, lors d'une entrevue téléphonique, à la publication par l'Institut C.D. Howe d'une étude critiquant à la fois la décentralisation des pouvoirs proposée par le Parti libéral du Québec et la souveraineté suggérée par le Parti québécois.

Cette étude soutient que les deux options vont à l'encontre de la centralisation de plus en plus grande des pouvoirs comme on le voit dans la Communauté économique européenne.

« C'est un sophisme parce que l'Europe est loin d'être devenue un

État fédéral, a affirmé M. Brassard. Lors de la conférence européenne de Maastricht, en décembre dernier, les pays européens ont créé une monnaie commune mais ne sont pas devenus les États unis d'Europe », a souligné le député péquiste.

Il a noté que les pays européens demeurent des États souverains et veulent continuer à adopter des politiques étrangères différentes, comme le démontre l'attitude de l'Allemagne qui a récemment reconnu l'indépendance de la Croatie malgré l'avis contraire formulé par d'autres pays européens.

« Rien ne laisse entrevoir que l'Allemagne veut devenir une grosse Ontario et que les Pays-Bas pourraient devenir une sorte de Nouveau-Brunswick dans une fédération européenne », a ironisé M. Brassard.

Selon le député Brassard, ces « fausses prémisses » mises de l'avant par l'Institut C.D. Howe confirment le désir de cet organisme de « produire des instruments de propagande et des outils contre la sou-

veraineté du Québec ».

« Ils ont délibérément décidé de se porter à la défense du régime fédéral. Ils ont un parti pris évident dans leur série d'études. Le fait de défendre des thèses politiques affecte leur crédibilité et leur sérieux », a dit M. Brassard, qui est porte-parole de l'opposition péquiste dans le dossier constitutionnel.

Par ailleurs, il était impossible d'obtenir hier les réactions du ministre Gil Rémillard à la suite de la publication de l'étude de l'Institut.

L'avocat libéral Jean Allaire, parain du rapport constitutionnel du Parti libéral du Québec qui porte son nom, s'est par ailleurs étonné des propos de l'Institut C.D. Howe.

Tout en signalant qu'il n'avait pas pris connaissance du texte intégral de l'étude, mais uniquement des rapports de presse, Me Allaire a soutenu que le rapport Allaire ne suggère pas de comparaison avec la Communauté économique européenne.

La Communauté européenne et le fédéralisme canadien sont des cho-

ses « difficiles à comparer », a-t-il fait valoir.

Me Allaire ne partage pas également les propos de l'Institut C.D. Howe qui qualifie de « contradictoire » la thèse libérale d'une union économique forte (Canada-Québec) assortie d'une décentralisation des pouvoirs vers le Québec.

« Non seulement ce n'est pas contradictoire, mais il vaut mieux chercher des solutions comme le fait le rapport Allaire plutôt que de jeter de l'huile sur le feu », a dit l'avocat libéral.

Par ailleurs, le ministre québécois de la Sécurité publique et des Affaires municipales, Claude Ryan, a dit : « Tant l'Europe que le Canada ont des leçons à apprendre l'un de l'autre en matière de fédéralisme », a-t-il soutenu alors qu'il se présentait à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

M. Ryan s'en est tenu à ces généralités parce qu'il n'avait pas encore pris connaissance du document C.D. Howe.

Nouvelles coupures au ministère de l'Environnement

Louis-Gilles Francoeur

LE MINISTÈRE de l'Environnement réduira d'ici la fin d'avril de 20 % les budgets non encore dépensés qui étaient sensés servir à la rémunération des employés occasionnels dont les emplois ne seront pas rendus permanents.

Telle est la directive émise avant-hier par le sous-ministre de l'Environnement, M. André Trudeau, qui vise ainsi 151 de ses employés, soit 42 professionnels et 109 fonctionnaires.

Cette directive, dont LE DEVOIR a obtenu copie, précise que chacun des employés visés devra se priver d'une façon ou d'une autre de neuf jours de salaire d'ici la fin de l'année budgétaire. On suggère donc depuis hier aux occasionnels en cause, soit de réduire leur semaine de travail de cinq à quatre jours entre le 27 janvier et le 31 mars, soit de raccourcir de neuf jours les contrats d'occasionnels devant se terminer le 1er avril.

La directive du sous-ministre Trudeau aux membres du Comité de coordination du ministère (haute di-

rection) précise que ces coupures additionnelles font partie du plan de « réduction des dépenses approuvé par le conseil des ministres, le 27 novembre dernier ».

LE DEVOIR révélait le 24 décembre que pour équilibrer son budget général, Québec entend d'autre part réduire de 10 % sa fonction publique en cinq ans, un plan qui vise cette fois les postes permanents.

Les employés occasionnels pourrout absorber les coupures décrétées — en conformité avec les conventions collective, soutient la directive

— en se privant, soit neuf jours de vacances ou de journées de temps supplémentaires. Ils peuvent aussi se prévaloir de congés sans solde.

Dans tous les cas, les employés en cause devront avoir fait leur choix au bureau du personnel au plus tard lundi prochain.

La directive du sous-ministre ne précise pas comment les dossiers, souvent fort nombreux, confiés à ces employés occasionnels seront menés à terme avec une réduction de 20 % du temps qui leur est normalement consacré.

QUÉBEC 1992

É L E C T I O N P A R T I E L L E

Anjou

Le 20 janvier

Du 10 AU 15 JANVIER, C'EST LA RÉVISION SPÉCIALE

Parce qu'un vote ça compte...

Vous pouvez compter sur une deuxième chance

La Loi électorale du Québec prévoit une période de révision spéciale des listes électorales pour tout électeur de la circonscription d'Anjou qui n'est pas inscrit sur la liste électorale ou qui constate une erreur dans son inscription.

Si vous désirez vous inscrire ou apporter une correction à votre inscription, vous **devez vous présenter**, du 10 au 15 janvier, entre 10 h et 22 h, au bureau du directeur du scrutin de la circonscription d'Anjou. Il vous sera toutefois impossible de faire une demande de radiation lors de la révision spéciale.

Pour de plus amples renseignements, composez sans frais le 1 800 461-0422 de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine.

Rappel

Pour voter le 20 janvier, vous devez être inscrit sur la liste électorale. La révision spéciale des listes électorales est votre dernière chance pour vous y inscrire.

Le Directeur général des élections du Québec et le directeur du scrutin de la circonscription d'Anjou assurent et protègent votre droit de vote.

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

parce qu'un vote, ça compte

Ottawa tient à garder secrets certains sondages

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a officiellement refusé de divulguer les résultats de ses sondages d'opinion sur les questions constitutionnelles, hier.

Le Bureau du Conseil privé, le secrétariat du cabinet, s'est limité à publier une partie des pages d'introduction aux sondages de 1990 et 1991, prétextant que la publication des questions et réponses et de l'analyse de près de 700 pages des résultats des sondages pourrait nuire aux relations fédérales-provinciales.

Des sondages d'envergure nationale ont été effectués en octobre 1990, ainsi qu'en juin et septembre 1991, tandis qu'une consultation approfondie a été menée en juin dernier au Québec, où le gouvernement a par ailleurs tenu des discussions de groupe durant l'été et à l'automne.

La Presse canadienne et le quotidien torontois *The Globe and Mail* ont réclamé les résultats des sondages en invoquant la Loi d'accès à l'information, après avoir demandé, en vain, la publication des sondages suivant les procédures habituelles.

La décision du Bureau sera contestée devant le Commissaire à l'information John Grace, qui examinera les sondages et décidera s'il pressera le gouvernement de les rendre publics.

Selon certaines sources, le gouvernement serait déterminé à ne pas divulguer les résultats des sondages.

Le blocage face à 200 cols bleus pourrait relancer le conflit avec Montréal

Sylvain Blanchard

ON CROYAIT que c'était fini, mais non. 200 des 4700 cols bleus de la Ville de Montréal pourraient exercer de nouveaux moyens de pression la semaine prochaine, dans le but de débloquer leurs négociations avec la Communauté urbaine de Montréal.

Leur président Jean Lapierre, en vacances jusqu'à lundi, pourrait en effet reprendre l'offensive vers la fin de la semaine, avec cette fois comme cible l'usine d'épuration des eaux de la CUM, là où travaillent la majorité de ces 200 cols bleus, lesquels, contrairement à leurs 4700 collègues, sont toujours à la recherche d'un règlement sur le renouvellement de leur convention.

Dans l'impasse depuis un mois, les négociations entre la CUM et ce petit groupe de cols bleus achoppent essentiellement sur deux points : la sous-traitance et la réduction de la semaine de travail.

D'un côté, les syndiqués exigent la diminution de 40 à 37 heures et demie de leur semaine de travail (le même règlement que celui intervenu entre la Ville et leurs confrères), alors que, de l'autre, la partie patronale tente d'obtenir plus de souplesse de ses vis-à-vis pour faire appel au secteur privé sur une base régulière. Notamment pour effectuer l'entretien périodique des installations de l'usine d'épuration des eaux de Rivière-des-Prairies.

Selon nos informations, la CUM serait disposée à accorder la réduction d'heures de travail demandée, mais à la seule condition que le syndicat accepte de se plier à sa demande concernant la sous-traitance. Ce que

refusent les négociateurs des cols bleus, Michel Fontaine et Jean Lapierre.

Cette impasse a un impact important, puisqu'elle retarde l'entrée en vigueur de l'entente de principe intervenue en novembre entre la Ville de Montréal et l'exécutif des cols bleus. Ces derniers, en effet, se sont engagés à ne pas signer ce document tant et aussi longtemps que leurs 200 confrères de la CUM n'en seraient pas arrivés à un règlement.

Cette situation crée une pression énorme sur le syndicat qui, devant l'absence de progrès à la table de négociation, envisage maintenant d'exercer de la pression sur la CUM.

Plusieurs s'attendent à ce que le « brasse-camarade » se produise à l'usine d'épuration des eaux vers la fin de la semaine prochaine, le temps de permettre à Jean Lapierre de faire un dernier tour de table avec ses interlocuteurs.

Les 4700 cols bleus qui attendent la conclusion d'un règlement à la CUM se privent actuellement d'un chèque de quelques milliers de dollars représentant l'augmentation de 5% consentie par la Ville de Montréal pour l'année 91. Ils se privent également de la hausse salariale de 2% accordée pour 92 et de la réduction de 40 à 37 heures et demie de leur semaine de travail.

Devant l'absence de progrès à la CUM, plusieurs manifestent leur impatience auprès des dirigeants du syndicat, à qui l'on demande de faire le nécessaire pour que les choses se règlent au plus vite.

Frais et dispos, leur président Jean Lapierre devrait faire une entrée remarquée lors de la prochaine rencontre de négociation...

Québec aidera les victimes de la MIUF à défrayer les coûts de la requête en appel

Pierre April

de la Presse canadienne

QUÉBEC — Le ministre québécois de la Justice a décidé de défrayer les coûts de préparation et de rédaction de la requête en appel présentée hier au Palais de justice de Montréal au nom de la Fédération des comités des victimes de la mousse d'urée formaldéhyde (MIUF).

La décision a été confirmée par Me Elaine Ménard, conseillère juridique du ministre de la Justice Gil Rémillard.

« La décision de financer l'ensemble de l'appel n'a cependant pas encore été prise, a expliqué Me Ménard. Dans un premier temps, on finance l'inscription (en Cour d'appel) pour protéger les droits des parties d'en appeler qui devaient prendre fin le lundi 13 janvier. »

La décision du juge René Hurtubise, de la Cour supérieure du Québec, de refuser aux six propriétaires de maisons isolées à la MIUF le droit à des compensations financières, en invoquant l'absence de preuve de dommages tant à la santé qu'à la propriété, a été rendue le 13 décembre dans un jugement de plus de 1100 pages.

Le procès avait nécessité 450 jours d'audiences de 1983 à 1990.

Les procédures ont entraîné des déboursés d'environ 26 millions \$, dont 4 millions \$ ont été défrayés par l'Office de la protection du consommateur pour les six demandeurs qui s'étaient adressés aux tribunaux au nom de toutes les familles québécoises touchées (environ 80000 canadiens dont 42000 Québécois).

Les plaignants réclamaient des dommages et intérêts moyens de 200 000 \$ par famille soit une somme

d'environ 1 milliard \$ pour l'ensemble des victimes.

Les défenseurs étaient le gouvernement fédéral qui avait encouragé l'utilisation de la MIUF, les fabricants, les installateurs, leurs assureurs et le procureur général du Québec représentant le Bureau d'économie d'énergie qui avait versé des subventions aux familles pour l'isolation de leur maison.

En prenant la décision de défrayer les frais de la requête en appel, le ministre ne s'est toutefois pas engagé à aller plus loin. « Si l'appel est accordé, a indiqué Me Ménard, le ministre devra décider s'il participera au financement après avoir obtenu l'aval de ses collègues du conseil des ministres. »

En apprenant la nouvelle, hier, la porte-parole de l'opposition péquiste, Mme Jocelyne Caron, a indiqué qu'elle insistera pour que le ministre de la Justice s'engage à financer l'ensemble de l'appel.

« Présentement, a-t-elle dit, on ne fait que sauver le délai et on veut un engagement sur l'ensemble de la procédure. »

Dans leur requête, les avocats du gouvernement ont demandé d'être exemptés de déposer dix copies des documents pertinents à la cause.

« Une demande sera déposée, a précisé Me Ménard, pour qu'on ne tienne pas compte des procédures normales de la Cour d'appel parce que normalement il faut dix copies de tous les dossiers conjoints et, dans ce cas-ci, il y aurait suffisamment de papier pour remplir une pièce ou deux du Palais de justice. »

Il y a eu 70 000 pages de témoignage en plus des 25 000 pages de rapports d'experts.

En réponse à une question de Mme Caron en Chambre le 17 décembre, le ministre Rémillard avait indiqué que les aspects humains dans cette affaire le préoccupaient grandement et qu'il avait demandé à ses conseillers d'étudier toutes les possibilités d'intervention.

« Au-delà de l'aspect juridique, avait-il soutenu, il y a aussi l'aspect humain, et comme ministre de la Justice et responsable de la protection du consommateur, je suis aussi très sensible à ces différents aspects humains qui peuvent se dégager de ce dossier. »

Les Mohawks renouent le dialogue

QUÉBEC (PC) — Le chef du conseil de bande de Kahnawake, Joe Norton, renoue le dialogue avec le gouvernement Bourassa.

M. Norton a fait parvenir, mardi, une lettre au premier ministre Bourassa pour relancer les discussions au sujet de la protection policière aux abords et dans la réserve mohawk.

Le 12 décembre dernier, le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, avait annoncé que les pourparlers à ce sujet avaient conduit à une impasse.

Hier, à son arrivée au conseil des ministres à Québec, le ministre ne s'est pas montré étonné du geste posé cette semaine par Joe Norton.

« C'est arrivé souvent au cours de la dernière année. Ils s'essayaient à gauche et à droite. Si ça ne marche pas à un niveau, ils vont à l'autre niveau, et puis ils reviennent au niveau

antérieur si ça fait l'affaire. Il n'y a pas de problème là », a commenté, ironique, M. Ryan.

Personnellement, le ministre ne s'est pas montré pressé outre mesure de reprendre formellement les discussions avec le conseil de bande de Kahnawake.

« Il faut digérer la signification de ce qui est arrivé en décembre », a-t-il précisé.

D'autre part, Claude Ryan a indiqué n'avoir aucune information nouvelle sur les dissensions internes qui opposent le conseil de bande à certains membres plus radicaux de la réserve.

En annonçant en décembre l'échec des discussions qu'il avait menées durant plusieurs semaines avec le conseil de bande, le ministre avait fait allusion à des déchirements internes pour expliquer ce résultat.

M. Ryan a par ailleurs fait savoir qu'une enquête avait été ouverte par la police de la Communauté urbaine de Montréal au sujet d'une balle perdue en provenance probablement de la réserve de Kahnawake et qui a abouti dans une résidence de Ville LaSalle.

Le ministre a également confirmé qu'un autre coup de feu avait été tiré mardi dans les environs de la réserve.

Même s'il y a enquête, M. Ryan n'a pas hésité à évoquer les limites de l'intervention policière dans ce genre de dossier. « On peut dire que ça vient du village de Kahnawake. Allez-vous mettre en accusation tout le village ? », s'est interrogé Claude Ryan, en rappelant que la Sûreté du Québec n'opérait pas « pour le moment » à l'intérieur des limites de la réserve.

EN BREF...

Nomination à L'Actualité

PAULE Beaugrand-Champagne deviendra le 31 janvier rédactrice en chef adjointe à L'Actualité. Mme Beaugrand-Champagne occupait jusqu'à ce jour un poste similaire au magazine *Chatelaine*. Depuis le début de sa carrière journalistique en 1962, elle a occupé différentes fonctions tant à *La Presse* qu'au *Jour* et au *DEVOIR*, où elle a été rédactrice en chef adjointe. Elle avait d'ailleurs remporté en 1990 le Prix de journalisme Michener pour la réalisation l'année précédente au *DEVOIR* d'un cahier spécial en français et en inuktitut sur les élections au Nouveau-Québec.

Conflagration à Shawinigan

SHAWINIGAN (PC) — Après sept heures de combat, les pompiers de Shawinigan, de Grand-Mère et de St-Gérard-des-Laurentides sont parvenus à maîtriser un violent incendie qui a détruit quatre édifices du centre-ville dans la nuit de mardi à mercredi. Pas moins de six commerces, deux bureaux d'avocats et 14 logements ont été rasés par les flammes que des vents forts ont contribué à propager rapidement. Une trentaine de locaux ont tout perdu et n'ont eu que le temps de fuir leur logement. Deux pompiers ont été légèrement blessés en combattant cet incendie qui a déjà causé des dommages évalués à plusieurs millions de dollars.

Mandat d'arrestation contre « Lasagne »

SAINT-JÉRÔME (PC) — Le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, a émis un mandat d'arrestation contre le Warrior Ronald « Lasagne » Cross parce qu'il ne s'est pas présenté à son procès qui devait se poursuivre hier au Palais de justice de Saint-Jérôme. L'accusé, qui jouissait de sa liberté moyennant un cautionnement de 50 000 \$, était introuvable hier matin au moment où la Couronne devait entreprendre sa plaidoirie. Après avoir suspendu l'audition de la cause pendant quelques heures, dans l'espoir que Cross se présenterait devant le tribunal, le juge a émis le mandat d'arrestation et aourné le procès à ce matin. Les deux autres accusés dans cette affaire, Gordon « Noriega » Lazore et Roger Lazore, étaient toutefois présents. L'avocat de Cross, M. Julio Peris, n'a pas caché sa surprise en soulignant que son client n'avait jamais fait défaut de se présenter devant la cour depuis le début des procédures il y a neuf mois. Le mandat d'arrestation a été confié à la Sûreté du Québec qui devra faire appel à la collaboration des Peacekeepers de la réserve de Kahnawake où réside Cross. Les trois hommes doivent répondre de 49 chefs d'accusation, dont ceux d'introduction par effraction, de coups de feu, de possession d'armes et de menaces, relativement au siège de l'été 1990 à Oka.

2000 médecins en grève

LES QUELQUES 2000 médecins résidents du Québec seront en grève générale lundi prochain, le gouvernement ayant été incapable de leur présenter des offres jugées satisfaisantes. Les services essentiels seront toutefois maintenus dans les salles d'urgence des hôpitaux. En négociation depuis deux ans, les médecins résidents sont sans contrat de travail depuis juillet 1989. Les horaires de travail, les tours de garde et les salaires sont au coeur du litige.

Un centre d'accueil reçoit 2 millions

LE MINISTÈRE de la Santé et des Services sociaux a accordé 2,3 millions \$ au Centre d'accueil Saint-Jovite pour mener à terme un important projet d'agrandissement et de rénovation fonctionnelle de l'établissement, qui passera de 2000 à 3500 mètres carrés. Ce centre d'accueil éprouvait certaines difficultés à accueillir les personnes âgées qui ont besoin d'une aide continue en raison d'une perte de plus en plus prononcée de leur autonomie, et on estimait que le manque d'espace engendrait des problèmes pour le personnel dans la dispensation des services de qualité aux bénéficiaires.

Magasinage dévastateur

FREDERICTON (PC) — Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a dévoilé hier un document de travail qui conclut que le magasinage transfrontalier est dévastateur pour l'économie provinciale. Selon le document, le Nouveau-Brunswick a perdu en 1991 200 millions de dollars en ventes, 1400 emplois et 25 millions \$ en taxes non perçues. Le ministre du Développement économique, Denis Losier, affirme que le gouvernement est prêt à agir mais veut d'abord connaître l'opinion de la population. Il a précisé que les solutions envisagées dans le document seront discutées lors de rencontres publiques qui seront tenues à compter de la fin du mois. Parmi ces mesures, on note la réduction des taxes sur l'essence et l'alcool, de même que l'ouverture des commerces le dimanche et la promotion du magasinage au Canada. La taxe de vente au Nouveau-Brunswick est de 11 %, la deuxième plus élevée au pays après celle de Terre-Neuve qui est de 12 %.

L'inventeur de la canne blanche meurt centenaire

RABAT, Reuter — L'auteur et journaliste français Jean Delage, inventeur de la canne blanche permettant aux aveugles de se faire reconnaître, est décédé au Maroc dans sa 100e année, a annoncé hier le consulat de France. Il avait commencé sa carrière comme chanteur de cabaret et avait écrit plusieurs pièces jouées à Paris et Bruxelles. Il a également travaillé pour l'*Écho de Paris*, l'*Illustration* et Radio-Luxembourg et est l'auteur de deux livres sur des Russes exilés à Paris. À 60 ans, il a entamé une nouvelle carrière au Maroc en tant que journaliste à la radio marocaine avant de s'occuper de relations publiques à la Foire internationale et à l'Office du tourisme de Casablanca. Décédé lundi à Rabat, Jean Delage était né le 27 juillet 1892. Il était célibataire.



PHOTO JACQUES NADEAU

Mon beau sapin, roi des copeaux

Plus de 13 000 arbres avaient été ramassés hier par les employés de la Ville à l'occasion d'une grande collecte spéciale de sapins de Noël. Les citoyens avaient été invités mardi et hier à laisser sur la rue leurs sapins pour qu'ils soient déchiquetés en copeaux par les travailleurs du service des travaux publics et utilisés pour différents travaux d'horticulture. La population de Montréal a jusqu'à samedi pour se départir des vieux sapins, en les apportant dans une cour de voirie ou encore en téléphonant au bureau de quartier d'Accès-Montréal.

La plupart des cégeps auront leur centre d'emploi même si Ottawa coupe les vivres

Isabelle Paré

LA MAJORITÉ des cégeps du Québec ont l'intention de maintenir leurs services de placement malgré la décision prise l'automne dernier par Emploi et Immigration Canada de couper les vivres aux centres d'emploi sur campus destinés aux étudiants.

C'est du moins ce qui ressort d'un mini-sondage effectué au mois de décembre par la Fédération des cégeps du Québec qui regroupe quelque 45 cégeps et collèges à travers la province.

Ce coup de sonde permet de savoir qu'à ce jour, en dépit du retrait fédéral, plus de 21 cégeps sur 35 ayant répondu au questionnaire de la Fédération ont l'intention de préserver un centre d'emploi sur campus pour leurs étudiants.

De ce nombre, une dizaine ont conclu une entente négociée avec Ottawa qui prévoit le retrait progressif sur trois ans du financement des centres d'emploi équivalant à 25 % des ressources en 1991-92, 50 % en 1992-93, 75 % en 1993-94, pour aboutir au re-

trait total en 1994-95.

« Nous avons toujours prétendu que ces ressources sont essentielles pour les jeunes, surtout en cette période de chômage. Mais le gouvernement fédéral n'a pas voulu reporter sa décision. C'est pourquoi nous avons invité les cégeps à négocier ces ententes, en tenant compte que d'ici trois ans, Québec prendra probablement le relais », a espéré hier M. Gaétan Boucher, directeur général de la Fédération des cégeps.

Au cabinet du ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, on a certes reconnu l'importance de ces services pour la clientèle étudiante. Toutefois, le ministre Bourassa a fait valoir qu'il ne pouvait prendre sous son aile le financement des centres de placement sur campus tant que le rapatriement des pouvoirs en cette matière se serait pas chose faite. « Tout ce que je peux dire aux cégeps, avait-il dit, c'est d'attraper la perche tendue par Ottawa ».

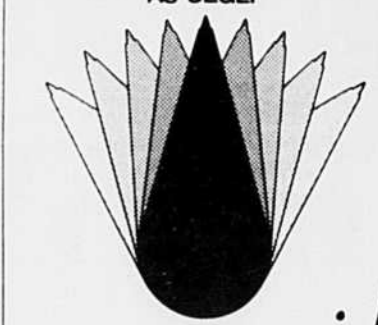
Et c'est ce que la majorité d'entre

eux se sont empressés de faire. Des 21 collèges qui ont l'intention de mettre sur pied leur propre centre, sept prévoient le financer à partir de sommes puisées à même leur propre budget, deux par le biais de frais spéciaux, et sept sont toujours en quête de nouveaux moyens de financement.

Toutefois, un centre d'emploi sur campus a déjà fermé ses portes au cégep de Rimouski, et un autre cégep a décidé de s'en tenir à un simple service d'affichage des offres d'emploi.

Malgré tout, espère la Fédération des cégeps, des 25 collèges qui restent, la majorité devrait conclure des ententes avec Ottawa d'ici le mois de janvier ou février. Par ailleurs, un rapport d'évaluation effectué pour le gouvernement démontre que 64 % des étudiants dont le cégep possède un centre de placement ont utilisé un ou plusieurs de ses services. De plus, en 89-90, les agents de ces centres ont consacré pas moins de 75 % de leur temps à la recherche d'emplois pour les étudiants.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP



Renseignez-vous au cégep de votre région ou à CÉGÉPHONE (514) 271-1124 du lundi au vendredi jusqu'à 21h. nous acceptons les frais d'interurbain

Pas de consensus sur l'autonomie autochtone au comité Beaudoin-Dobbie

Huguette Young
de la Presse canadienne

OTTAWA — De longs témoignages de plus de quatre heures devant le comité Beaudoin-Dobbie n'auront pas permis hier de dégager un consensus sur la notion de droit inhérent à l'autonomie gouvernementale.

Divers représentants autochtones et le comité fédéral sur le renouvellement de la Constitution tenaient hier une séance commune pour la première fois. Cette session d'information visait à renseigner les parlementaires sur les diverses facettes des revendications constitutionnelles des autochtones.

Le coprésident Gérald Beaudoin a d'ailleurs admis que les commissaires ne comprenaient toujours pas

très bien ce que les groupes autochtones entendaient par droit inhérent. « Ce n'est pas d'une clarté absolue », a-t-il concédé.

Divers témoins ont présenté leur propre vision des choses. Ainsi, pour M. Moses Okimaw, conseiller juridique de l'Assemblée des Premières Nations, ce mot « inhérent » veut tout simplement dire que les peuples autochtones ont le droit de s'autogouverner, comme ils l'ont toujours fait d'ailleurs depuis des millénaires.

Puisque ce droit existe, ce droit ne peut pas cependant être accordé ou délégué par une autre nation ou par les provinces. Il a cependant tenu à préciser que ce terme ne signifiait pas à ses yeux la création de « républiques séparées et distinctes du Canada ».

M. Okimaw s'est dit favorable à l'idée de bâtir un Canada nouveau fondé sur le respect et l'égalité des autochtones et des non-autochtones. Il trouve inacceptable que certaines provinces se montrent récalcitrantes à donner leur accord à l'enchaînement du droit inhérent des autochtones à l'autonomie politique.

À l'opposé, Tom Porter, chef du Conseil traditionnel des Mohawks, croit que cette notion déborde les cadres du contexte canadien. C'est ainsi qu'il a rappelé l'existence des traités internationaux signés avec les nations européennes.

Selon M. Beaudoin, il est tout à fait logique de reconnaître l'exercice de ce droit inhérent à l'intérieur de la Confédération canadienne. Mais à son avis, ce terme doit être défini. Les propositions fédérales du 24

septembre préconisaient l'enchaînement du droit « général » des autochtones à l'autonomie gouvernementale, quitte à définir ce droit plus tard. Devant la pression exercée par divers groupes autochtones, le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark a toutefois assoupli sa position. Il s'est dit prêt à reconnaître le droit inhérent à l'autonomie politique « dans le contexte canadien ».

À l'origine, les groupes autochtones ne devaient pas comparaître devant le comité mixte spécial sur le renouvellement de la Constitution. Finalement, c'est à la demande du chef national Ovide Mercredi et de la présidente de la Inuit Tapirisat du Canada, Rosemarie Kuptana, qu'ils ont comparu hier devant le comité Beaudoin-Dobbie.

L'avocat des Mexicains menacés d'expulsion tente une ultime démarche

Clément Trudel

ENTRÉS au Canada en 1988 à titre de revendicateurs du statut de réfugiés, Rudolfo et Rebecca Martinez, et leurs trois enfants, Rudy, Erica, et Alexandro, sont sous le coup d'un ordre d'expulsion qui devrait être exécuté dimanche. Leur avocat, Me Noël Saint-Pierre, tentera aujourd'hui d'obtenir de la Cour fédérale un sursis d'exécution à cette ordonnance qui a été rendue l'été dernier par deux membres de la Commission d'immigration et du statut de réfugié (CISR).

Une autre voie pourrait permettre aux Martinez de rester au pays : que le ministre Bernard Valcourt (Emploi et Immigration) émette un permis spécial pour motifs humanitaires.

Les Martinez avaient 15 jours pour se pourvoir contre l'ordonnance de renvoi. Ils affirment qu'un fonctionnaire fédéral de l'immigration leur a affirmé — 10 jours après l'arrêt de la CISR — que le délai d'appel n'était que de 48 heures ! C'est là un des éléments sur lesquels s'appuiera Me Saint-Pierre, venu tard au dossier (son mandat remonte au 23 décembre) pour tenter d'éviter le retour de cette famille au Mexique. Le couple a la certitude de pouvoir travailler d'ici à la fin de 1992.

Me Saint-Pierre invoque encore l'avis d'une psychologue qui a examiné récemment Mme Rebecca Martinez et qui est d'avis que cette femme subirait des « dommages irréversibles » si on la renvoyait au Mexique, du fait qu'elle a été agressée puis abusée sexuellement par deux hommes armés qui s'étaient rendus à son domicile, en quête de documents appartenant à son beau-frère, Alfredo. Trois semaines après cet assaut, qui a été précédé de menaces à l'endroit de Rudolfo Martinez qui faisait des démarches pour retrouver son frère disparu, la famille Martinez arrivait au Canada et demandait qu'on considère ses membres comme des réfugiés.

Comptable de profession, Rudolfo Martinez, âgé de 37 ans, est concierge depuis deux ans et demi à l'Église Unitarienne de Montréal, dont le ministre est Charles Eddis. Les membres de cette Église ont fait parvenir il y a trois semaines une pétition de 180 signatures au ministre Valcourt en guise d'appui aux Martinez. À ce jour, aucun accusé de ré-

ception ne leur est parvenu.

Si Rudolfo Martinez a fui le Mexique, c'est que son frère, Alfredo, porté disparu le 21 septembre 1988, a été retrouvé assassiné. Le motif de cette mort serait d'ordre politique, selon la famille Martinez, Alfredo militant dans une coalition de gauche contre le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) qui dépeint sans interruption le pouvoir depuis 1929, sous diverses appellations. On a traduit hier, en conférence de presse, la teneur du certificat de décès d'Alfredo Martinez, qui résidait chez son frère Rudolfo; selon toute vraisemblance, il a été frappé maintes fois par ce qui pourrait être une barre de fer et est mort au bout de son sang, des contusions apparentes multiples ayant provoqué la rupture de plusieurs organes.

Rudolfo Martinez était venu seul au Canada en août 1988; il avait alors déclaré vouloir étudier l'anglais, mais en l'absence de visa d'étudiant, il dut finalement retourner dans son pays d'origine le 14 septembre 1988 — soit une semaine avant la disparition de son frère qui persistait à dénoncer les fraudes électorales.

Me Saint-Pierre a rappelé que les Martinez étaient entrés au Canada le 20 octobre 1988, quelques mois avant l'entrée en vigueur des nouvelles règles visant les candidats au titre de réfugiés. L'été dernier, il s'agissait donc en principe pour la CISR de juger si les éléments qu'on leur avait présentés pouvaient mener à une audition proprement dite sur la demande de statut de réfugié. La réponse fut non en raison de soi-disant contradictions dans des témoignages, ou encore de passages plutôt vagues du témoignage de Rudolfo Martinez.

Quant à la répression qui peut avoir cours au Mexique, les amis des Martinez renvoient aux nombreuses dénonciations récentes d'Amnesty International, d'Americas Watch et du Pen Club International. Me Saint-Pierre souligne que si l'on expulse les Martinez, c'est qu'il n'y aurait pas de « lien entre les agresseurs présumés et les autorités mexicaines ». L'avocat entend précisément faire valoir que dans des arrêts récents, la Cour fédérale a décidé qu'une demande pour obtenir le statut de réfugié peut être entendue si les autorités d'un pays « ne peuvent pas protéger les victimes » — ce qui, par hypothèse, vaudrait lorsque péril vient de guérilleros ou d'hommes de main.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ La Russie

de la CEI sont invités — ne manquera pas de rendre publiques les doléances d'un corps qui a été le plus puissant pilier de l'ex-URSS.

Certains officiers de haut rang, comme l'amiral Igor Kazatonov, commandant de la flotte de la mer Noire, s'étonnaient du peu de réaction de la Russie face aux prétentions de l'Ukraine. La prise de position de M. Eltsine, qui tient prêt un décret sur le nouveau serment du militaire russe, ne manquera pas de les rassurer. Selon ce serment, les militaires de Russie doivent respecter les lois de l'État sur le territoire duquel ils servent.

L'Ukraine affirme être une « puissance maritime ». Pour M. Khaboulatov cité par Interfax, elle a seulement besoin de « garde-côtes », et pas de « porte-avions, de croiseurs, et de sous-marins ».

◆ Ottawa

d'hui le gouvernement fédéral entreprendre de refaire ses devoirs sans même attendre la conclusion des consultations sur la question. Le constat de ce que la proposition actuelle est trop loin de la barre fixée par Québec pour fournir une base viable aux discussions politiques à venir est incontournable, affirmaient plusieurs qui prédisaient qu'il allait falloir rouvrir les débats internes de l'été dernier.

La proposition actuelle correspond à peine à 30 % de ce qu'il faudrait pour faire une offre acceptable au Québec, confie en effet à ce sujet un ministre québécois. Selon un autre, il est peu vraisemblable que les 30 membres du comité Beaudoin-Dobbie puissent accoucher d'une proposition assez chambrardée pour parvenir à l'étoffer suffisamment.

À cet égard, l'opposition libérale avait d'ailleurs suggéré dès la fin de l'automne dernier au gouvernement fédéral d'aller refaire ses devoirs, concluant que la tâche était trop lourde pour un simple comité.

Maintenant, tout indique que le rapport du dit comité, même s'il semble avoir de bonnes chances de faire l'unanimité des trois partis fédéraux, ne serait finalement appelé qu'à fournir un élément parmi beaucoup d'autres au gouvernement plus tard cet hiver, alors qu'il s'attellera à produire ses offres.

L'histoire parlementaire récente n'est d'ailleurs pas tendre à l'égard des rapports à savoir constitutionnelle. Ainsi, l'unanimité n'a réussi à rendre viables ni le rapport Charest destiné à renflouer l'accord du lac Meech, ni celui plus récemment du comité Beaudoin-Edwards sur la formule d'amendement de la Constitution.

D'ailleurs, dans les capitales provinciales, on a cessé de voir le comité fédéral comme la pièce centrale de l'échiquier constitutionnel. À Québec, on ne cache pas depuis plusieurs semaines qu'on s'attend d'Ottawa non pas à une simple amélioration des propositions de septembre dernier mais bien à des offres beaucoup plus étoffées d'ici le printemps. D'autres provinces estiment également que la proposition actuelle ne représente pas le « meilleur effort » du gouvernement fédéral. Nous nous

attendons à une tout autre proposition lorsqu'on passera aux choses sérieuses plus tard au printemps, raconte ainsi un haut fonctionnaire provincial.

◆ Sida

Laboratoire de santé publique du Québec.

On peut donc maintenant chiffrer noir sur blanc l'effet qu'a eu auprès du public les déclarations faites le 2 décembre dernier par le Dr Clément Olivier à l'effet qu'une de ses patientes, décédée du sida, aurait eu des relations sexuelles avec un cinquantaine de joueurs de la Ligue nationale de Hockey.

Véritable douche froide jetée sur l'image immaculée des hockeyeurs professionnels, l'événement n'en avait pas moins conduit à une campagne spontanée de sensibilisation populaire sur le sida, par l'intérêt qu'il a suscité auprès d'un très large public.

Première conséquence directe, les cliniques de dépistage d'un peu partout à travers le Québec avaient encaissé un afflux de clients affertés désirant passer un test. Un afflux dont on ne pouvait toutefois cerner à l'époque l'ampleur à l'échelle du Québec.

Des 10 100 tests effectués du 17 novembre au 14 décembre 1991, 236 ont été confirmés positifs, selon le Laboratoire de santé publique du Québec. Ce qui représente une augmentation par rapport à la moyenne de 205 cas de séropositivité décelés par périodes de quatre semaines au cours des onze mois précédents.

Toutefois, si l'on tient compte du volume important de tests effectués durant cette vague, la proportion de personnes confirmées séropositives a été la plus basse de toute l'année. Ce qui laisse supposer que de nombreuses personnes considérées moins à risque ont tout de même jugées bon de se faire dépister à la suite de ces événements.

Les 10 100 échantillons de sérum scrutés de la mi-novembre à la mi-décembre pour y déceler le VIH proviennent des neuf hôpitaux québécois où s'effectue le dépistage du virus du sida.

Bien que la provenance des tests demeure confidentielle, on peut noter dans ce rapport que dans quatre de ces neuf hôpitaux, la hausse des dépistages effectués a atteint jusqu'à 30 %, 33 %, 41 % et même 42 %.

« On sait quels sont les hôpitaux qui font du dépistage, mais je ne peux vous indiquer de quel hôpital provient chacun de ces neuf résultats », a expliqué hier le Dr Brazeau. Ce dernier n'a pu également dévoiler quel nombre d'hommes et de femmes ont demandé à être dépistés pour le VIH, même si on présume que ces événements ont probablement eu un effet incitatif sur les groupes considérés moins à risque comme les femmes et les hommes hétérosexuels.

Il faut noter que la vague de dépistage au Québec avait été précédée quelques semaines plus tôt d'un raz-de-marée du même ordre dans le reste du Canada et des États-Unis, après que la méga-star du basketball, Magic Johnson, ait rendu public son état de séropositivité.

En Ontario, le principal laboratoire de dépistage de la province avait été forcé d'étendre ces heures d'ouverture de cinq à sept jours semaine, pour répondre au nombre de demande de tests, et ce, à peine une semaine après la déclaration publique faite le 7 novembre par Magic Johnson.

Encore une fois, la plupart des tests effectués durant cette période

en Ontario l'ont été auprès de personnes ne faisant pas partie des principaux groupes considérés à risque, tels les hommes homosexuels, bissexuels et les utilisateurs de drogues intraveineuses.

« L'importance de cet événement ne réside pas dans le nombre de personnes séropositives qui peuvent être détectées, selon Michael Reckart, directeur du Centre de contrôle des maladies transmises sexuellement de Colombie-Britannique. L'intérêt découle du fait que ces vagues de dépistage à large échelle constituent une forme de sensibilisation et d'éducation de masse sur le sida que les campagnes ordinaires ne pourront jamais égaler ».

◆ Bush

son absence, mais avec Mme Bush.

Une heure après, son porte-parole Marlin Fitzwater calma les dernières angoisses, qui avaient un instant fait chuter le dollar sur les marchés financiers. Après examen du patient par son médecin personnel Burton Lee, M. Fitzwater a indiqué que ce dernier avait diagnostiqué une gastro-entérite, plus communément appelée grippe intestinale, apparemment d'origine virale.

Le Dr Lee n'a pas jugé utile de procéder à des examens supplémentaires. Il lui a prescrit du tigan, contre les nausées et vomissements et surtout une bonne nuit de sommeil.

M. Bush, âgé de 67 ans, avait été victime en mai dernier d'une fibrillation auriculaire (battements cardiaques irréguliers) due à un dérèglement de la glande thyroïde pour laquelle il prend encore des médicaments. Un examen général avait cependant conclu en septembre dernier à un bon état de santé lui permettant de se présenter à la réélection cette année. Une décision qui lui-même avait conditionnée à une bonne santé et qu'il devrait officiellement annoncer fin janvier-début février.

Les cinq enfants de M. Bush et son vice-président Dan Quayle — chargé d'assumer les fonctions présidentielles en cas d'incapacité — ont été prévenus « dans les minutes » qui ont suivi le malaise. Mais M. Quayle n'a pas modifié son programme de campagne dans le New Hampshire.

Arrivé mardi à Tokyo, M. Bush était entré dans le vif de ses discussions — ardues — avec le Japon, dans la journée, implorant ses interlocuteurs de « régler » les divergences commerciales avec les États-Unis. M. Fitzwater avait qualifié les discussions avec M. Miyazawa de « rudes », et, en dépit de dissensions sur l'accès au marché japonais — en particulier pour les voitures et pièces automobiles — M. Bush avait parlé de « progrès ». Les deux parties avaient aussi fait état d'une « stratégie (commune) pour la croissance mondiale », destinée à relancer leurs économies.

Le malaise dont M. Bush a été victime survient à un moment où il doit faire face à une campagne électorale beaucoup plus difficile que prévu. La crise économique que traverse les États-Unis a rendu vulnérable un président que tous les analystes considéraient, au lendemain de la victoire des forces américaines au Koweït, comme assuré d'une réélection à une large majorité.

L'impact électoral de ce malaise, jugé sans gravité par ses médecins, ne doit pas être exagéré, notent les mêmes analystes. Les Américains ont réagi dans le calme à la nouvelle : les marchés financiers n'ont guère bougé hier matin. De premières alertes cardiaques n'avaient nullement empêché Dwight Eisenhower d'être réélu avec près de 10 millions de voix d'avance en 1956.

Il n'en reste pas moins que beaucoup d'Américains garderont de cette alerte l'image, diffusée par la télévision, d'un président effondré derrière une table, se relevant certes rapidement en souriant mais paraissant un moment, le visage figé, comme mort. Si cela avait été le cas, le vice-président Dan Quayle lui aurait immédiatement succédé.

M. Quayle, 44 ans, a sans doute été, après son choix par M. Bush en août 1988, le plus décrié des candidats à la vice-présidence. Jugé trop jeune et sans expérience, critiqué pour la richesse de sa famille, des études pas très brillantes et le fait qu'il n'avait pas servi au Vietnam, il reste encore une cible de choix pour les humoristes et les caricaturistes.

Mais le vice-président a aussi accompli son métier avec une fidélité et un sérieux que lui reconnaissent même ses critiques. Il a effectué de très nombreux voyages à l'intérieur des États-Unis où son image est sans doute meilleure qu'elle ne l'est dans l'intelligentsia de la côte Est.

M. Bush a clairement indiqué qu'il ne changera pas de colistier en novembre et l'idée d'un Dan Quayle oc-

cupant le bureau ovale de la Maison-Blanche, le siège du pouvoir aux États-Unis, semble faire moins peur aux Américains qu'il y a trois ans.

Signe de ce changement d'attitude, le *Washington Post* consacre cette semaine au vice-président une série de sept papiers signés par deux de ses journalistes les plus célèbres, David Broder et Bob Woodward. Ces articles sont jusqu'à présent étonnamment élogieux pour M. Quayle et son épouse Marilyn, surtout de la part d'un journal connu pour ses opinions libérales.

Les chances de voir le futur rival démocrate de George Bush utiliser la perspective d'une présidence Dan Quayle comme argument majeur dans la campagne électorale sont donc limitées. D'ailleurs, l'utilisation de cette tactique contre le tandem Eisenhower-Nixon par Adlai Stevenson en 1956 ne lui avait nullement servi.

Pour l'instant, la relative faiblesse des six postulants à l'investiture démocrate reste un atout considérable pour le tandem Bush-Quayle. Aucun d'eux n'a encore vraiment d'assise nationale ni ne menace vraiment M. Bush, même si la popularité de ce dernier a très fortement baissé dans les sondages.

◆ Québec

million \$ en 1991.

Les 14 000 \$ octroyés — la demande était de 17 350 \$ — serviront principalement à la mise en place d'un « Centre d'information » à Saint-Jean-de-Matha, dont l'essentiel de la documentation proviendra des propriétaires du site.

En effet, selon la demande de subvention déposée par la Chambre de commerce — dont LE DEVOIR a obtenu copie — ce centre rétablira les faits localement en y diffusant les « profils de terrain », les « études hydro-géologiques » de la compagnie, des « résultats d'analyses d'eau », des maquettes du site, des « études de sols », les « prévisions d'expansion » et « les efforts de la compagnie pour sécuriser le site », « les investissements à long terme » de cette dernière, les « vidéos d'opération » des « équipements pertinents », etc., dans le cadre d'une « compagnie (sic) d'information » aussi complète que factuelle.

Nulle part ne fait-on mention de l'usage des documents du groupe environnemental local même si ce centre d'information entend devenir « un terrain neutre crédible » où tous pourront s'informer sur le dossier.

Au contraire, la demande de subvention porte des accusations sérieuses contre Action-Écologie, affirmant qu'il s'est « servi à outrance de tous les moyens à sa disposition pour discréditer ledit lieu d'enfouissement. La tension entre les citoyens n'a cessé d'augmenter, ajoute-t-on, car le groupe biaise l'information, sème le doute, attaque la crédibilité du ministère de l'Environnement et du conseil municipal ».

Dimanche dernier, Action-Écologie réunissait à Saint-Jean-de-Matha plus de 800 personnes à l'occasion d'une assemblée publique portant sur le projet d'expansion du site d'enfouissement Bérour-Transvick. On y a divulgué une pétition signée par 2300 contribuables ayant droit de vote. Quatre conseillers ont annoncé leur opposition ouverte au projet et le maire, initialement en faveur du projet, parle maintenant de se rallier à la nouvelle majorité ! L'élite économique locale est à l'origine de cette pétition car elle craint que la réputation de ce milieu de villégiature ne soit ternie sérieusement par l'importation massive de déchets d'autres régions avec ses séquences de trafic lourd, de bruit et de pollution. Le site doit notamment accueillir éventuellement les déchets de la ville de Hull, située à plus de 115 km de là.

Les 14 000 \$ obtenus par la Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Matha constituent une des plus importantes subventions accordées cette année par le jury d'Action-Environnement. Le maximum a été fixé à 15 000 \$ par projet, aucun groupe ne pouvant récolter globalement plus de 35 000 \$ par l'addition des projets.

On peut mesurer l'importance relative de cette subvention de 14 000 \$ quand on sait qu'elle équivaut à la moitié de ce qu'a obtenu (27 700 \$) en tout la Société pour vaincre la pollution, un groupe environnemental de plus de 20 ans d'existence. Le plus important projet de la SVP, portant sur la gestion des déchets dangereux, lui a rapporté... 12 000 \$.

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), un des plus importants groupes de la province, a obtenu une subvention de 13 000 \$ pour un programme de réduction des prix à la consommation au profit des utilisateurs du transport en commun.

Trois nouveaux cas de méningite signalés

d'après la Presse canadienne

TROIS AUTRES cas de méningite ont été signalés hier, deux au Québec et un à Ottawa.

Dans les Bois-Francs, la maladie a frappé un garçonnet de 10 ans qui fréquente l'école primaire Saint-Majorique, près de Drummondville.

Le jeune patient reposait hors de danger hier à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Le Département de santé communautaire (DSC) de Drummondville a fait savoir qu'environ 250 élèves de l'école Saint-Majorique et quelques proches du bambin recevront un traitement préventif aux antibiotiques au cours des prochains jours.

« L'enfant va bien, a indiqué hier après-midi le Dr Luc Côté, chef du DSC de Drummondville. Il pourrait même sortir des soins intensifs dès jeudi (aujourd'hui) ».

Par ailleurs, un adolescent de Fort Coulonge, Corey Frost, reposait dans un état critique, mais stable au Centre hospitalier régional de l'Outaouais, hier, à la suite d'une infection à méningocoque.

Le jeune homme de 17 ans qui a été transporté à Hull hier midi, s'est d'abord rendu à l'hôpital de Shawville mardi soir.

Selon la porte-parole du CHRO, Suzanne Rollin, l'adolescent était à demi conscient lorsqu'il est arrivé à Hull.

Corey Frost fréquente l'école Jean-Paul II, de Campbell's Bay, et dès la fin de l'après-midi, l'équipe du docteur Jean-Pierre Courteau, du DSC, s'est rendue sur place pour organiser la distribution d'antibiotiques aux étudiants et professeurs qui

ont pu être en contact avec le jeune homme.

Le troisième cas a été signalé dans la région d'Ottawa-Carleton.

Cette nouvelle victime est un jeune homme de 19 ans, d'Ottawa, dont l'identité n'a pas été révélée, qui s'est présenté en avant-midi hier à l'urgence de l'hôpital Général.

« Le jeune homme a été soigné à temps. Il repose dans un état stable à l'hôpital et sa vie n'est pas en danger. En fait, nous avons toutes les raisons de croire qu'il se rétablira normalement », a déclaré Steve Corber, médecin-hygiéniste responsable du SSOCC.

« Interrogés sur la multiplication et la concentration d'infections à méningocoque dans la région d'Ottawa-Carleton et de l'Outaouais, les médecins Corber et Gemmill ont refusé de parler d'épidémie ».

« La situation est anormale et très sérieuse, mais on ne peut pas parler d'épidémie. Tous les cas, à l'exception de ceux survenus dans un milieu fermé à l'école Hillcrest, ne sont pas reliés. Pour parler d'épidémie, il faudrait que l'infection se transmette en chaîne d'une personne à une autre sans arrêt. Nous ne vivons pas ce genre de situation et la proportion entre le nombre de cas et la population régionale est infime. C'est une situation malheureuse, mais qui n'est pas dangereuse pour le public », a souligné le docteur Corber.

Des experts provinciaux de la santé publique doivent se rencontrer aujourd'hui à Montréal, dans le but de faire un bilan pour la province de l'Ontario.

Une rencontre similaire aura lieu mardi prochain à Toronto pour faire un bilan pour la province de l'Ontario.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondée en 1892

55 St Jacques
Montréal, Québec
Canada H2Y 3K2
Télé: 05 269656
Fax: (514) 865 7974
Tel: (514) 987 6242

**SWABEY
OGILVY RENAULT**
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES
DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY,
MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
et le cabinet juridique OGILVY RENAULT
sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Téléc: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389
MONTRÉAL OTTAWA

PHOTOCOPIES URGENTES?

En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites?
Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à :

SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST
8h30 à 20h, Samedi 10h30 à 16h

Les personnes
qui ont une maladie mentale,
les accepter,
c'est fondamental.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé
et des Services sociaux

EN BREF...

Le baril de pétrole sous les 18 \$ US

NEW YORK (Reuter) — Le prix du baril de pétrole brut, contrat février, est tombé en dessous de 18 \$ US à New York hier, son plus bas niveau depuis février 1991, en raison de l'abondance de l'offre. Le pétrole livraison février a perdu ainsi 75 cents par rapport à mardi soir à 17,94 \$ US le baril. À Londres, le contrat à terme février sur le Brent est tombé en-dessous de 17 \$ US, sous l'effet de ventes techniques massives. Le contrat est tombé à 16,94 \$ US le baril, en recul de 75 cents, son plus bas niveau depuis février 1991.

Radiomutuel rachète des actions

(PC) Radiomutuel a déposé un avis d'intention relatif à une offre publique de rachat de certaines actions. Un maximum de 175 850 actions subalternes de catégorie A, représentant 5 % de la totalité des actions émises et en circulation, au 31 décembre 1991, du capital de Radiomutuel Inc., pourraient être ainsi rachetées entre le 13 janvier 1992 et le 12 janvier 1993.

La BdeM informatise MasterCard

(PC) — La Banque de Montréal a annoncé hier l'installation d'un système de traitement par image à son Centre d'informatique de Montréal pour le traitement des factures de vente MasterCard pour l'ensemble du Canada. Jusqu'à récemment, ces factures étaient acheminées manuellement aux différentes étapes du traitement; maintenant, seule leur image électronique circulera d'une étape du traitement à une autre.

Baisse des commandes d'Airbus

PARIS (Reuter) — Les commandes d'Airbus Industrie en 1991 ont été quatre fois moins importantes qu'en 1990, mais cette forte chute était attendue, a déclaré hier le consortium aéronautique européen. Airbus a annoncé que les commandes représentaient une centaine d'unités en 1991, contre 404 en 1990 et un nombre record de 421 en 1989. Le consortium tablait auparavant sur 145 commandes pour 1991.

Proposition de Malenfant

QUÉBEC (PC) — À l'intention de ses créanciers, Raymond Malenfant a déposé mardi une proposition concordataire qui présente des aspects inédits. Aux ministères du Revenu du Canada et du Québec, il demande tout simplement une renonciation à leurs réclamations, inclus capital et intérêts, dont le montant n'a pas été précisé. À ses 105 créanciers garantis, le promoteur immobilier assure un plein remboursement, qui se situe à environ 150 millions \$. Quant à ses 879 créanciers ordinaires, M. Malenfant offre un paiement plutôt original en trois étapes, qui représente 40 cents pour chaque dollar en souffrance, dont 20 cents en valeur d'hébergement dans les établissements hôteliers du réseau Malenfant.

La planche à billet tourne à Moscou

MOSCOU (Reuter) — Les rotatives de la banque centrale de Russie, qui ne dispose plus que de deux jours de réserves de liquidités, travaillent jour et nuit pour assurer l'approvisionnement en billets des États de la CEI, a rapporté hier Radio-Moscou. L'inflation galopante a provoqué une pénurie de billets de banque dans les républiques de l'ex-URSS. Certaines, comme l'Ukraine, ont mis en circulation des bons pour remplacer la monnaie, afin de permettre aux citoyens de faire leurs achats.

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	1864.31 + 4.07
TSE-300	3515.64 + 2.72
Dow Jones	3203.94 - .89
Dollar canadien (US Cents)	87.53 + .04
Or (New York-US\$)	350.50 + 1.00

(PC)

GATT : le front commun québécois rejette le rapport Dunkel

Claude Turcotte

À QUELQUES JOURS de la date limite pour le dépôt au GATT par les 108 pays membres de leurs réactions respectives au rapport Dunkel et plus particulièrement à son chapitre sur l'agriculture, les consultations s'intensifient au Canada. On porte d'ailleurs une attention de plus en plus grande aux nuances dans les interprétations différentes qu'inspire le rapport Dunkel. Il semble en fait que le gouvernement fédéral présente une interprétation « plus optimiste », ce qui pourrait signifier qu'il alignerait volontiers sa politique sur ce document si les grands blocs commerciaux (Européens et Américains) s'engageaient résolument dans cette direction.

Pour sa part, le front commun québécois formé à la fin de 1991 par le gouvernement du Québec, la Coopérative fédérée de Québec et l'Union des producteurs agricoles (UPA) est revenu d'une visite à Ottawa mardi plus convaincu que ja-

mais que le rapport Dunkel n'offre pas les garanties suffisantes pour assurer la solidité à long terme des quatre piliers de la production agricole québécoise, à savoir les offices de commercialisation par lesquels on peut effectuer la gestion de l'offre, le crédit agricole, l'assurance-stabilisation et l'assurance-récolte.

Selon M. Guy Jacob, sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le rapport Dunkel comprend un trop grand nombre d'imprécisions pour qu'il soit possible de mesurer quel serait son impact sur l'industrie agricole; en conséquence la position du front commun québécois demeure inchangée, à savoir le renforcement et la clarification de l'article XI du GATT, par lequel la gestion de l'offre est possible, ainsi que la confirmation que les programmes de financement agricole et d'assurances ne soient pas remis en cause.

En principe, le gouvernement canadien défend toujours cette position, comme le ministre d'État à l'A-

griculture, M. Pierre Blais, l'a encore répété hier matin à Toronto au congrès de la Fédération des producteurs de lait de l'Ontario, après l'avoir proclamé mardi à la délégation québécoise en présence des négociateurs canadiens au GATT. Avec cette délégation à laquelle participaient outre M. Jacob, des représentants du ministère des Affaires internationales du Québec, de la Coopérative fédérée et de l'UPA, les experts fédéraux ont toutefois procédé à l'analyse de diverses interprétations découlant du rapport Dunkel.

La délégation québécoise est revenue d'Ottawa inquiète de voir les experts fédéraux adopter une interprétation plus optimiste que la sienne. M. Jacob précise que ces interprétations découlent d'analyses préliminaires, dont aucune n'est vraiment claire, ce qui incite le front commun québécois à maintenir une unanimité complète en soutenant que « le rapport Dunkel n'offre pas les garanties souhaitées ». M. Jacob présente une attitude modérée, en

ajoutant que l'analyse du Québec est peut-être erronée, mais qu'on n'a pas les données suffisantes pour dire qui a raison et qui a tort. Dans les circonstances, il est donc préférable de s'en tenir à la position déjà énoncée.

M. Mario Dumais, secrétaire général de la Coopérative fédérée, confirme tout à fait cette explication, en ajoutant que le rapport Dunkel n'assure pas le maintien intégral des quatre piliers, lesquels seraient touchés, ce qui pourrait signifier « un grignotage » de tout le système avec le temps. Une telle perspective fait que le rapport Dunkel paraît « inacceptable » au Québec. M. Dumais mentionne que le rapport Dunkel ne dit rien sur les programmes qui seraient déclarés « verts », c'est-à-dire protégés. De plus, personne n'est en mesure d'évaluer l'ampleur des réductions qui s'en suivraient dans l'aide à la production domestique, en tenant compte des diverses méthodes de calcul possible. En gros, M. Dunkel suggère une baisse de 20 % en 6 ans de l'aide à la production. Dans le cas de l'aide au crédit, quel-

les seraient réellement les réductions dans une perspective de fluctuation des taux d'intérêt ? Il y a aussi des incertitudes en ce qui concerne les équivalences tarifaires que l'on instaurerait pour remplacer les quotas d'importation.

À l'UPA, l'aile la plus militante du front commun, l'économiste Claude Lafleur, en arrive à la conclusion que les positions fédérales et québécoises sont « diamétralement opposées ». Présent à la réunion de mardi, il a retenu que les négociateurs fédéraux au GATT pensent que le rapport Dunkel serait préférable au statu quo. Il voit là un signe qu'Ottawa s'apprête à donner son appui à ce rapport déposé en décembre par le directeur général du GATT. Le gouvernement canadien défend en principe la même position que le Québec, mais on craint sa trop grande flexibilité à Genève, après la réponse de tous les pays membres au rapport Dunkel. La date limite pour le dépôt des réactions est lundi prochain, le 13 janvier.

Les perspectives d'emploi se sont améliorées en décembre au pays

OTTAWA (PC) — Les perspectives d'emplois se sont sensiblement améliorées à travers le pays en décembre, mais 1991 aura été néanmoins une année sombre pour les chômeurs à la recherche d'un travail, a indiqué hier Statistique Canada.

L'indice des offres d'emplois, déterminé à partir des annonces de journaux dans 20 villes canadiennes, a augmenté de deux points le mois dernier pour s'établir à 72.

Cet indice est l'un des principaux indicateurs permettant de connaître les tendances futures du marché du travail. Il est calculé sur une base de

100 points établie en 1981.

Dans l'ensemble, en 1991, l'indice moyen des offres d'emplois a été de 75, soit le même résultat que celui enregistré en 1984. C'est en 1983 que l'on a connu le plus bas niveau annuel d'offres d'emplois, alors que l'indice de Statistique Canada n'avait été que de 57. Son niveau record a été atteint en avril 1989. Il s'était élevé alors à 157.

L'indice des offres d'emplois a progressé de 6,3 % en Ontario, 4,2 % en Colombie-Britannique, 3 % dans les provinces atlantiques et 2,3 % au Québec. Le même indice a diminué de 3,9 % dans les Prairies.

L'indice a cependant chuté dans toutes les régions comparativement à décembre 1990 : une baisse de 28 % dans les Prairies, 24 % en Colombie-Britannique, 13 % en Ontario et 7 % au Québec.

On comptait environ 1,4 million de personnes sans emploi en novembre dernier. Les économistes prévoient que le taux de chômage augmentera légèrement à 10,4 % en décembre. Les données sur le taux de chômage pour le dernier mois de 1991 doivent être dévoilées demain par Statistique Canada.

Les tarifs ontariens d'électricité sont de moins en moins compétitifs

Suzanne Dansereau
de la Presse canadienne

TORONTO — Les tarifs d'électricité de l'Ontario sont de moins en moins compétitifs en Amérique du Nord, révèle une étude rendue publique hier.

Et en 1991, les Ontariens ont payé 40 % de plus que les Québécois pour leur électricité. Les tarifs d'électricité en Ontario ont augmenté de 11,8 % le 1er janvier dernier. À Toronto, la hausse est de 13,4 %.

L'étude d'Energy Probe, un organisme de lobby canadien, indique que les tarifs ontariens, autrefois parmi les moins élevés en Amérique du Nord, ont augmenté de façon draconienne depuis une couple d'années et atteindront en 1993 la moyenne nationale aux États-Unis.

En 1985, il en coûtait deux fois plus cher (93 %) aux États-Unis pour chauffer et éclairer sa maison à l'électricité qu'il n'en coûtait à Toronto. Mais en 1992, l'écart se réduira à 10 %, tandis qu'en 1993, les tarifs seront égaux, indique l'étude.

Hydro-Ontario remet en question l'étude d'Energy Probe, dont elle n'approuve pas les bases d'évaluation, a indiqué hier le porte-parole d'Hydro-Ontario, Alan Manche.

L'étude compare les tarifs de Toronto avec le tarif moyen aux États-Unis. Mais les différences de tarifs

d'électricité aux États-Unis sont très variées, allant de très cher, à New York (120 \$ US par mois pour 800 kWh), à très abordable, à Seattle (27 \$).

L'étude ne mentionne pas le Québec, mais selon les données compilées par Hydro-Québec, et vérifiées par Hydro-Ontario, l'écart entre le tarif résidentiel à Toronto et le même tarif à Montréal est passé de 36 % en 1990 à 41 % en 1991.

Cette année, le Québécois a payé 54,81 \$ pour 1000 kilowatts-heures d'électricité par mois, tandis que le Toronto a payé 77,55 \$ pour la même quantité.

Au Québec, les tarifs d'électricité ont augmenté de 7,4 % en 1990 et de 7,9 % en 1991, alors que l'augmentation de 1992 n'est pas encore déterminée.

En Ontario, les hausses sont plus importantes : 8,6 % en 1990, 11,8 % en 1992 et au moins 10 % en 1993 (Energy Probe calcule que l'augmentation sera de 14,5 %).

Selon l'auteur de l'étude, M. Lawrence Solomon, ces hausses de tarifs s'expliquent par un dollar élevé et par les coûts de construction de la centrale nucléaire de Darlington.

Cette centrale a coûté 13 milliards \$ et elle fournira 3600 mégawatts (environ les mêmes chiffres que le projet de Grande-Baleine).

La première phase de la centrale

s'est terminée cette année, tandis que deux autres phases seront complétées en 1992 et la dernière phase, en 1993.

Le porte-parole Alan Machee d'Hydro-Ontario a déclaré hier que les augmentations de tarifs devraient être élevées en 1993 à cause de Darlington, dont les coûts d'immobilisation ont commencé à être capitalisés.

Les Québécois doivent-ils eux aussi s'attendre à des hausses importantes lorsque Grande-Baleine sera comptabilisée dans les livres d'Hydro-Québec ? « Il ne faut pas comparer Darlington et Grande-baleine. Darlington, une centrale nucléaire, coûte plus cher à opérer que nos centrales hydro-électriques », a fait valoir hier le porte-parole d'Hydro-Québec Jacques-André Couture.

Selon les statistiques nord-américaines fournies par M. Couture, le Québec est le troisième endroit le moins cher en Amérique du Nord pour les tarifs d'électricité.

La ville la moins chère est Seattle, dans l'État de Washington (27,25 \$ pour 821,6 kWh en 1991), suivie de Winnipeg (42,76 \$), suivie de Montréal (45,03 \$).

Winnipeg, la moins chère au Canada, a vu ses tarifs d'électricité gelés dans les années 1980 et c'est ce qui explique pourquoi elle surpasse Montréal, estime M. Couture.

Washington et Tokyo s'engagent à stimuler la croissance mondiale

Éric Scherer

de l'Agence France-Presse

TOKYO — Les États-Unis et le Japon, les deux premières puissances économiques du monde, se sont engagés hier à Tokyo à stimuler ensemble leurs économies pour faire revenir la croissance mondiale tout en jugeant nécessaire la coopération des autres grands pays industrialisés.

Face au fort ralentissement de l'économie mondiale, le président George Bush et le premier ministre japonais Kiichi Miyazawa ont ainsi approuvé une déclaration commune baptisée « Stratégie pour une croissance mondiale » basée sur des mesures stimulatives — essentiellement fiscales — de leurs économies respectives, susceptibles de relancer le commerce international.

Dans ce cadre, le gouvernement japonais s'engage à présenter d'ici peu à son parlement un budget 1992 (année fiscale) permettant, par une augmentation des dépenses publiques, de stimuler la demande interne et de contribuer à la croissance mondiale via l'aide au développement.

Selon la Maison Blanche, même si

cela ne figure pas noir sur blanc dans la déclaration, Tokyo s'est en outre engagé à réaliser son objectif de croissance de 3,5 % pour l'année fiscale, qui débutera le 1er avril prochain, et à réduire ses excédents extérieurs.

Pour Washington, l'intérêt est de contraindre le Japon à se donner les moyens de pouvoir consommer chez lui les produits qu'il fabrique tout en exportant moins et même en achetant plus à l'étranger, donc aux États-Unis.

De son côté, le président américain présentera le 28 janvier au Congrès ses propres mesures destinées à stimuler une économie défaillante et la compétitivité des entreprises, à l'occasion du discours annuel sur l'état de l'Union, précise la déclaration conjointe.

Sans le dévoiler, M. Brady a indiqué hier que ce discours mettra l'accent sur l'aide au logement, sur les moyens de stimuler l'activité industrielle, le développement de l'épargne et les réductions de dépenses militaires. M. Bush a également pris l'engagement de réduire le déficit budgétaire américain « à moyen terme ».

Concernant la politique monétaire,

M. Brady a estimé que les baisses récentes de taux d'intérêt aux États-Unis et au Japon étaient aussi de nature à stimuler l'activité. Mais, a-t-il ajouté en substance, il reste une marge de manoeuvre à la baisse pour les taux américains comme pour les japonais.

Le secrétaire américain au Trésor a également jugé que l'évolution récente de la parité de change yen-dollar, marquée par un renforcement de la monnaie japonaise, pouvait favoriser l'essor des exportations américaines en les rendant moins chères. Elle n'a toutefois pas fait l'objet d'un engagement précis des deux pays, a-t-il assuré.

Le texte de la déclaration, notent les observateurs, ne contient pas de mesures vraiment nouvelles, les baisses de taux ayant été réalisées et le projet de loi des Finances japonaises approuvé en conseil des ministres fin décembre. Seul reste inconnu le contenu du discours américain sur l'état de l'Union.

Mais « nous pensons que les mesures annoncées vont contribuer à assurer une économie mondiale plus forte », a affirmé M. Brady.

La réassurance-vie de Sodarcan passe à la General American

Robert Dutrisc

PAR LA VOIE de son conseil, la filiale de réassurance de Sodarcan, La Nationale, a entériné, hier, la vente de ses activités de réassurance-vie à la General American Life Insurance Company, de St. Louis au Missouri.

En raison de résultats globalement décevants, Sodarcan avait annoncé le 30 novembre dernier qu'elle cherchait preneur pour La Nationale qui, outre la réassurance-vie, oeuvre dans la réassurance IARD (incendie, accidents et risques divers) ainsi qu'en réassurance invalidité à long terme. Ce sont ces deux dernières activités qui produisent les pertes de La Nationale. Il ne reste donc plus qu'à trouver preneur pour l'ivraie, ce dont sont chargés Lévesque, Beaubien, Geoffrion et First Boston.

Au cours d'un entretien hier, le vice-président, finances, et trésorier de Sodarcan, M. Gilles Grenier, n'a pas voulu révéler le montant de la transaction mais s'est dit « convaincu de réaliser un bénéfice net » au terme de cette vente qui devrait se conclure d'ici la fin mars.

Les acquéreurs créeront une nouvelle entreprise dans laquelle la General American sera largement majoritaire. Trois cadres de La Nationale, MM. Brendan Galligan, André

Primeau et André St-Amour, un contractuel, M. Graham Wilson, et un ex-cadre de La Nationale maintenant président de Prêt et Revenu, M. Claude Genest, participent à cette transaction à titre d'actionnaires minoritaires.

La Nationale n'a suscité aucune offre concurrente à celle de la compagnie américaine et de ces gestionnaires. « Nous avons définitivement favorisé les cadres », a dit M. Grenier, qui a précisé que la transaction n'entraînera aucune perte d'emploi et que le siège social de la nouvelle entité se situera à Montréal.

Le marché canadien de la réassurance-vie est largement dominé par des compagnies étrangères. Seule La Nationale et une autre compagnie montréalaise, La Saint-Laurent, défendaient les couleurs canadiennes et se partageaient quelque 20 % du marché.

M. Grenier a indiqué que La Nationale était en négociation relativement à la vente des deux autres divisions. À l'automne, Sodarcan avait injecté 5 millions \$ dans sa filiale à cause de pertes élevées en réassurance IARD à Calgary et à Maskinongé, « des sinistres anormalement élevés », a-t-il rappelé, soutenant que la situation financière de La Nationale est « saine ».

En 1990, La Nationale avait essuyé une perte de 7,6 millions \$ en réassurance IARD en raison principalement de quatre tempêtes qui se sont abattues en Europe. Ce mauvais temps a chassé du champ étranger La Nationale qui décidait de concentrer ses activités au Canada.

Au cours des neuf premiers mois de cette année, Sodarcan a subi une perte nette de 2,9 millions \$ en regard de revenus de 64,6 millions \$. L'an dernier, la même période s'était soldée par une perte de 2,1 millions \$.

Décision imminente sur l'avenir de De Havilland

OTTAWA (AFP) — L'accord pour la reprise du constructeur aéronautique de Havilland, filiale de Boeing, par le groupe canadien Bombardier (matériel de transport, aéronautique) devrait être finalisé dans les tout prochains jours, selon des informations publiées hier par le quotidien *The Globe and Mail*, citant des sources gouvernementales.

Selon ces mêmes sources, les gouvernements de l'Ontario et du Canada mettent la dernière main à un accord sur les aides financières qui seraient accordées à la compagnie, précise le journal.

L'accord final, conclu avec Boeing, fixerait le prix de vente de l'usine qui fabrique les avions Dash à environ 100 millions \$ US. Le capital de De Havilland serait partagé entre le groupe Bombardier, majoritaire avec 51 % du total, et le gouvernement de la province de l'Ontario (49 %).

De Havilland, en situation critique depuis plusieurs mois, avait reçu fin décembre une commande de 190 millions \$ US pour la fourniture de 20 Dash 8 au transporteur américain Northwest Airlines.

Malgré cette commande, Boeing a annoncé la suppression de 140 emplois chez De Havilland plus tôt cette semaine, qui s'ajoutent aux 1400 licenciements de 1990. Pour plusieurs observateurs, Boeing manifeste ainsi son impatience face aux difficultés de reprise du constructeur ontarien qui lui fait perdre de l'argent depuis plusieurs années.

Le dossier de rachat de De Havilland par le consortium européen Aérospatiale-Alenia avait été bloqué en octobre dernier à Bruxelles après qu'une première offre eut été rejetée par le gouvernement canadien. Depuis, Bombardier était le seul en lice pour une reprise, avec la participation du gouvernement de l'Ontario.

Poumon qui respire
Cigarette qui expire



Institut de Gestion Financière
DÉJEUNER-CAUSERIE
« LE VIRAGE ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE »
15 JANVIER 1992 À MIDI

Mme Nycol Pageau-Goyette
Présidente du conseil de la Chambre de commerce de Montréal Métropolitain

Lieu: Holiday Inn Crowne Plaza
426, rue Sherbrooke Ouest

Prix: 30,00 \$ membre
35,00 \$ non-membre
220,00 \$ table de 8 personnes

Réservation: (514) 873-8660
ou sur place

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Au Koweït, rien de nouveau

Dix mois après la libération de l'émirat, les promesses de démocratisation sont restées sans lendemain

Jean Gueyras
Le Monde

KOWEÏT — Les «quartiers palestiniens» de Nagra, Hawalli et Farwaniyah n'ont plus de palestiniens que le nom. Jadis trente à soixante pour cent des habitations y étaient occupées par des Palestiniens. Aujourd'hui, dix mois après la libération de l'émirat, ils n'y sont plus qu'une faible minorité. Leurs magasins et boutiques sont toujours là, mais ont changé de propriétaires; les rues ont perdu leur animation d'antan.

Les immeubles qui comptaient une vingtaine de familles n'en abritent plus que trois ou quatre ou sont peu à peu en train de se peupler de Sri-Lankais, de Philippins ou de Thaïlandais qui commencent à donner à ces quartiers un caractère très asiatique. Les Palestiniens que l'on y rencontre encore paraissent amers mais résignés.

« Dans trois mois, confie un jeune du quartier, nous serons tous partis. Quoi qu'il advienne désormais, le point de non-retour est atteint et nous ne pouvons plus rester ici. Pour nous c'est l'enfer. » Au nombre de 400 000 avant l'occupation, ils ne sont plus dans l'émirat que quelque 50 000, dont une vingtaine de milliers de détenus de laissez-passer égyptiens — documents acceptés nulle part ailleurs — qui seront probablement les derniers Palestiniens dans un pays qu'ils ont pourtant grandement contribué à créer et à développer. « C'est précisément l'une des raisons pour lesquelles nous leur en voulons tellement. Ils nous ont terriblement déçus », affirme un responsable koweïtien qui ne cache pas que la politique actuelle du gouvernement est de se débarrasser non seulement des Palestiniens, mais de tous les ressortissants de pays catalogués parmi les « nationalités contre », c'est-à-dire les Soudanais, Yéménites, Jordaniens, Irakiens...

Depuis la fin du mois de juin, les règlements de comptes violents ont cédé la place à des méthodes d'épuration moins voyantes, moins sus-

cités du système de répression militaro-policière qui est graduellement mis en place pour faire face à toute éventualité et préparer les esprits à une telle situation, appelée à se renouveler fréquemment. Elle a été particulièrement efficace puisqu'elle a permis de mettre la main, de l'aveu même des autorités, sur plus de 600 « suspects » qui ont été parqués dans les établissements scolaires en attendant leur expulsion. D'autres sources dignes de foi font état de plus de 3000 arrestations.

La dynastie régnante des Sabah, depuis la libération du Koweït, a regagné une grande partie du prestige qu'elle avait perdu à la suite de son comportement peu glorieux lors de l'invasion de l'émirat. Elle a retrouvé en même temps son arrogance passée et est devenue, selon M. Ahmed Roubei, un universitaire membre du Parlement dissous en 1986, « l'élément le plus extrémiste de la société koweïtienne ». Le nouveau gouvernement présidé par cheikh Saad a rompu les ponts avec l'opposition parlementaire, de même qu'il a mis fin au dialogue avec les intellectuels, en perpétuant la censure sur la presse. Son objectif primordial semble être la création d'un parti des Sabah. M. Roubei, l'une des principales personnalités du Forum démocratique, qui représente la gauche de la classe politique, garde une certaine indépendance de vue à l'égard de ses pairs. « Si la rue n'a pas confiance dans le gouvernement, dit-il, elle n'est cependant pas satisfaite de l'opposition. »

L'émirat aux Sabah, le pouvoir au peuple » M. Abdallah Nibari, le secrétaire général du Forum démocratique, qui vient tout récemment encore de défier les autorités en se constituant en parti politique, ce qui est pratiquement interdit, reconnaît que l'opposition a ses faiblesses. « Il existe, dit-il, au sein des quelque sept groupes qui forment le Front de l'opposition, un accord total sur les objectifs généraux, mais pas de consensus sur les

modalités d'action. C'est ainsi que certains parmi nous sont peu enclins à utiliser les forces populaires. Nous, en particulier, ne sommes pas d'accord avec certains aspects des programmes de nos frères religieux. Mais ce qui fait tout force, c'est que, malgré nos divergences, il n'existe pas entre nous de rivalité mais au contraire un net souci de coopération, ce qui inquiète le pouvoir et l'incite à vouloir nous diviser. » Soucieux de renforcer cette coopération, le Forum démocratique vient de lancer quelques idées susceptibles, selon lui, de servir au sept groupes de l'opposition — qui viennent d'élire un comité directeur — de « plateforme commune » pour les élections prévues, d'après les promesses du gouvernement, en octobre prochain.

L'émirat aux Sabah et le pouvoir au peuple » est l'un des mots d'ordre qui, pour le Forum, résume l'esprit et la lettre de la Constitution de 1962, le point de ralliement de tous les opposants. L'article 4 de ce texte fondamental fait en effet du Koweït un « émirat constitutionnel et héréditaire maintenu dans la lignée des Sabah » et l'article 6 affirme qu'il s'agit d'un État démocratique, la « nation » étant la source de souveraineté.

M. Abdel Aziz el Sagr, le tout-puissant président de la chambre de commerce koweïtienne, qui représente la classe des grands marchands, se montre plus nuancé sur ce point, mais il est, comme les autres opposants, d'accord sur l'essentiel, c'est-à-dire pour que le « pouvoir des Sabah n'empêche pas sur les principes de la vie (politique) et ne mette pas en question les intérêts du peuple ». L'opposition unie sur ces principes généraux compte donc sur les élections à venir pour tenter de regagner l'influence qui était la sienne avant la dissolution du Parlement. Y parviendra-t-elle ?

Un cadeau du pouvoir aux banques

Tous nos interlocuteurs pensent que, sous la pression des États-Unis, les élections auront bien lieu —

même si la date retenue est trop éloignée au goût des opposants — mais que la famille des Sabah fera tout pour qu'elles se déroulent dans un climat anti-démocratique et dans les conditions les moins favorables possible pour l'opposition. Tant que la censure sur la presse sera maintenue, les possibilités d'expression seront des plus limitées. De même, tant que ne sera pas rapportée la décision de réactiver le Conseil national koweïtien, sorte de Parlement-croupion dont la création, deux mois avant l'invasion irakienne, avait creusé un profond fossé entre les Sabah et l'opposition, la bataille électorale ne sera pas menée à armes égales. Le pouvoir fait tout son possible pour redorer le blason de cette instance dont la moindre activité est largement rapportée par les journaux officiels. Le récent relèvement de 25 % des salaires a été, selon les autorités, « fait sur la recommandation du Conseil national ».

En fait, cette augmentation, dont les avantages seront rapidement annulés par l'inflation, a surtout pour

objectif de faire oublier à la population le « véritable cadeau » que le pouvoir projette de faire aux banques en retenant à son compte, à des conditions particulièrement avantageuses pour celles-ci et leurs débiteurs, les « mauvaises dettes » — d'un montant de 26 milliards \$ — datant du scandale du Souq el Manakh (une Bourse officielle) en 1982. (Parmi les 2500 débiteurs, qui après une période de grâce de trois ans, devront rembourser le gouvernement sur une période de vingt ans, figurent plusieurs personnalités proches de la famille Sabah. Trois cents d'entre eux doivent 80 % des 26 milliards \$.)

Il ne fait pas de doute que cette nouvelle affaire, qui a déjà commencé à susciter de vives polémiques dans l'émirat, fournira à l'opposition l'un de ses principaux arguments, au cours de la campagne électorale, pour dénoncer certaines des pratiques les plus contestables du pouvoir et pour faire valoir l'idée que seul un Parlement vraiment libre et représentatif peut éviter les dérèglements d'un pouvoir absolu.

Bagdad (Reuter) — Un an après la guerre du Golfe, la maladie et la faim règnent dans plusieurs régions d'Irak, a déclaré hier Bert Bernander, coordinateur des opérations de l'ONU en Irak.

L'ONU a lancé mardi un appel pour réunir 145 millions \$ d'aide humanitaire pour les Irakiens et les victimes de la Guerre du Golfe.

« J'attire l'attention de la communauté internationale sur la paradoxe qu'il y a à lancer un appel pour des fonds alors que l'Irak pourrait utiliser les fonds existants s'ils étaient débloqués », a-t-il dit à Reu-

ter, en faisant allusion aux comptes irakiens gelés à l'étranger depuis août 1990.

Beaucoup de pays pensent que l'Irak doit vendre son pétrole aux conditions imposées par l'ONU pour se procurer des fonds. Mais Bagdad estime ces conditions humiliantes pour sa souveraineté et rejette cette proposition.

« Les problèmes humanitaires ne sont pas encore résolus et nous ne voyons pas encore la lumière au bout du tunnel », a dit Bert Bernander, dont le mandat se termine cette semaine.

La faim et la maladie règnent en Irak

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1A6, pour:

Soumission # 7848 d'ouverture

Fournir et installer un système d'éclairage, prises de courant et de son. Rue de la Commune. 20 janvier 1992

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, contre un dépôt non remboursable en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Service des finances de la Ville de Montréal en s'adressant au 700, rue Saint-Antoine Est, à compter du 9 janvier 1992.

SOUSSION # 7848

Module voirie et circulation

Bureau 1 500 (872-5779)

DÉPÔT

70,00 \$

Le greffier de la Ville

LEON LABERGE

Hôtel de Ville,

Montréal, le 6 janvier 1992

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Alliégation de biens immobiliers ou autres

Avis public est donné que la Ville de Montréal a aliéné, au cours du mois de décembre 1991, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, en faveur de personnes, compagnies ou organismes ci-après mentionnés, aux prix indiqués en regard de leur nom, les biens immobiliers ou autres suivants:

1 — une partie du lot 137 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, située au nord-ouest du boulevard Henri-Bourassa et au sud-ouest de l'avenue Marco-Polo — **Placements Di Trieste Inc. — 119 955 \$;**

2 — lot 35-771 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, situé au sud-est de la rue Notre-Dame et au nord-est de la rue Bossuet — **Société du Port de Montréal — 425 225 \$4 \$;**

3 — lot 109-1010 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situé du côté ouest de la 7e Avenue, au sud de la rue de Lagachetière — **Coopérative d'habitation Giron d'Alie — 74 025 \$;**

4 — lots 109-237 à -240 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situés du côté ouest de la 7e Avenue, au sud de la rue de Lagachetière — **Coopérative d'habitation Giron d'Alie — 63 750 \$;**

5 — une partie de lot sans désignation cadastrale, montré "ruelle" au plan originaire du cadastre officiel de la Cité de Montréal (quartier Centre) située au nord-ouest de la rue Saint-Paul et au sud-ouest de la rue Saint-Gulpieux — **La Société Immobilière du patrimoine architectural de Montréal et Marzim Investissements Inc. — 17 000 \$;**

6 — une partie du lot 121-583 située au

sud-est de la rue Rosario-Bayeur, entre la 38e Avenue et la 39e Avenue — **Giovanni Distefano — 2 340 \$;**

7 — une partie du lot 121-583 située au sud-est de la rue Rosario-Bayeur, entre la 38e Avenue et la 39e Avenue — **Construction Magri Inc. — 3 060 \$;**

8 — une partie du lot 121-583 et quatre parties du lot 121-608 situés au sud-est de la rue Rosario-Bayeur, entre la 38e Avenue et la 39e Avenue — **Construction Farnoll Ltée — 28 930 \$;**

9 — une partie du lot 121-608 située au sud-est de la rue Rosario-Bayeur, entre la 38e Avenue et la 39e Avenue — **Camille Tolo — 1 500 \$;**

10 — lots 176-Pte 319, 176-Pte 320, 176-Pte 321, 176-Pte 475 et 176-Pte 330 (ruelle) du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, propriété de la Ville de Montréal, situés au nord-est du boulevard Saint-Jean-Baptiste, entre la rue Sherbrooke et le boulevard Industriel contre les lots 177-729, 176-303, 176-304, 176-Pte 307, 176-Pte 305, 176-Pte 316, 176-Pte 474, 176-Pte 306 (ruelle), 176-Pte 312, 176-Pte 313, 176-Pte 314 et 176-Pte 315 dudit cadastre, situés au nord-est du boulevard Saint-Jean-Baptiste, entre la rue Sherbrooke et le boulevard Industriel — **Souite de 153 500 \$ en faveur de monsieur Marcel Goselin;**

11 — 175 films, 16 mm — **Cinématheque Québécoise — gratuitement.**

Greffier de la Ville

Léon Laberge

Hôtel de Ville

Montréal, le 6 janvier 1992

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE
Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.

3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

PRENEZ AVIS que INVESTISSEMENT DAN INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 décembre 1991. MENDELSON ROSENZWEIG SHACHTER

Les procureurs de la compagnie.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 novembre, 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à la Diamond de Tschacher Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le dixième jour de décembre 1991, sous le numéro 4455566.

Ce 19ième jour de décembre, 1991 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU CHEVÉAU, NO: 705-02-001526-910, P.S.C. (ECHAFAUDAGES) INC., Partie demanderesse, vs: COFFRAGE A.L.D.S. INC., Partie défenderesse. Le 21ème jour de janvier 1992 à 11h00, au 235A, PRINCIPALE, Ste Agathe des Monts, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: COFFRAGE A.L.D.S. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1. véhicule Ford Aerostar, Xl, 1991 immatriculé F082042, Qué., 92. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: ANDRÉ GUINDON, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAIL, COUR PÉTIÉS CRÉANÇES, NO: 540-32-001743-911. Le greffier pour et au nom de JEAN YVES & YVETTE DINEI, Partie demanderesse, vs: RÉJEAN DUPONT & ALINE VILLENEUVE, Partie défenderesse. Le 21ème jour de janvier 1992 à 11h00, au 484 A JUBINVILLE, PONT-VAU, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: RÉJEAN DUPONT, saisis en cette cause, consistant en: 1. automobile Dodge 600, couleur charbon, licence YVAU, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: RÉJEAN DUPONT, saisis en cette cause, consistant en: 1. chaîne stéréophonique Akai; 1. vidéo VHS Mitsubishi et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL BOISEAU, HUISSIER (514)682-1921, M: 328-1122, BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chamadey, # 5-01, Laval, Qc, H3V 3P7.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Avis est, par les présentes, donné que CONSTRUCTION DUBAIN INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Boucherville, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la loi sur les compagnies.

Montréal, le 3 janvier 1992. MACKENZIE GERVAIS, Les procureurs de la compagnie.

LES ENFANTS MAL AIMÉS ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER! ET CHEZ VOUS...



CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 715-02-00446-913. PNEUS, LEGAULT INC., Partie demanderesse, vs: COFFRAGE A.L.D.S. INC., Partie défenderesse. Le 21ème jour de janvier 1992 à 11h00, au 235A, PRINCIPALE, Ste Agathe des Monts, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: COFFRAGE A.L.D.S. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1. véhicule Ford Aerostar, Xl, 1991 immatriculé F082042, Qué., 92. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: ANDRÉ GUINDON, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO: P991 1164, VILLE DE PIERRE-ROCHAS, Partie demanderesse, vs: DONALD MCCOY, Partie défenderesse. Le 20 janvier 1992, à 11h00, au 5290 RANDALL, app. 6, MONTRÉAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: DONALD MCCOY, saisis en cette cause, consistant en: 1. voiture Skyline bleue, 1984, licence EAY 458. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MARIO MATEAU, HUISSIER (514)682-1921, M: 328-1122, BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chamadey, # 5-01, Laval, Qc, H3V 3P7.

Province de Québec, district de BEAUFORT, COUR SUPÉRIEURE, NO: 760-05-00258-911. CAISSE POPULAIRE DE VAUDREUIL, Partie demanderesse, vs: MACONNERIE SERGE GUINDON, et: SERGE GUINDON, et: LOUISE ROBITAILE, Défendeurs. Le 16 janvier 1992, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile des défendeurs, au no 1372, rue Cham ou Vent, en la cité de Ste-Adèle, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: Mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL AVELINE, huissier, AVELINE, AVELINE & ASS., Case postale 204, Ste-Adèle (Québec) J0R 1A0, Ste-Adèle, le 17 décembre 1991.

A: LYNE LALONDE PRENEZ AVIS qu'une demande concernant le logement situé au 1159 Marquette, Longueuil, a été déposée contre vous à la Régie du logement, au 201 P, Charles Lemoyne, Longueuil.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 715-02-000314-913. M: CAROLIE ST-JEAN, Partie demanderesse, vs: BENOÎT GUINDON, Partie défenderesse. Le 21ème jour de janvier 1992 à 11h00, au 75 rue Desjardins, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: BENOÎT GUINDON, saisis en cette cause, consistant en: 1 sac de golf Dynamax comprenant 3 à 9 bords, 1-3 et 4 putter, sac en cuir beige et brun. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: ANDRÉ GUINDON, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Avis est, par les présentes, donné que CONSTRUCTION DUBAIN INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Boucherville, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec, la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la loi sur les compagnies.

Montréal, le 3 janvier 1992. MACKENZIE GERVAIS, Les procureurs de la compagnie.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE, NO: 700-05-001701-915. R.H. BROUSSOIT INC., Partie demanderesse, LES ENTREPRISES R.V. BENOÎTANT INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 janvier 1992, à 11h00, au 42, GRIFFIN, CÔTE-BOISSARD, DISTRICT DE TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES R.V. BENOÎTANT INC., saisis en cette cause, soit: Les inventaires de la par défenderesse. Conditions: ARGENT OU CHEQUE VISE. DANY TRÉMBLAY, huissier. ETUDE: JACQUES PHILIPPE & ASS., HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Jacques, Québec, J1R 2P5, (514)491-7575. St-Eustache, le 07 janvier 1992.

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-00030-907. PAUL BÉDARD, Demandeur, vs: CAROLIE HARBOUR, Défenderesse. Le 21 janvier 1992, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse, au no 560 St-Georges, en la cité de Laprairie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. mobilier de salon 2 morceaux, en tissu couleur rose comprenant: un divan 3 places et canapé E-Rom; 1 jeu vidéo Nintendo et acc.; 1 réfrigérateur couleur blanc; acc. Conditions: ARGENT COMPTANT, NORMAND POISSANT, HUISSIER, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628, Ville Lemayne, le 6 janvier 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE, NO: 720-32-000105-896. Le greffier pour et au nom de BERNARD CARDINAL, Partie demanderesse, vs: GAÏAN CHANTALINE, Partie défenderesse, et: S.C.R.L., Partie saisie détaillante. Le 24ième jour de janvier 1992 à 10h30, au 1620 rue Guillet, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: S.C.R.L., saisis en cette cause, consistant en: Equipement de bureau tel que: photocopieuse; fax; bureau; filières; dactylo; imprimante; chaises; ordinateur et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-017232-917. MARIÉ-HELENE BÉLUSE, AVOCATS a/s Pierre Labelle 25ième étage, Tour de la Bourse Place Victoria, Montréal, qc. HAZ 1C2, TEL: 878-4311

PRENEZ AVIS que le 20 janvier 1992, à 10h30, au 1620 rue Guillet, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: S.C.R.L., saisis en cette cause, consistant en: Equipement de bureau tel que: photocopieuse; fax; bureau; filières; dactylo; imprimante; chaises; ordinateur et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

PRENEZ AVIS que le 20 janvier 1992, à 10h30, au 1620 rue Guillet, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: S.C.R.L., saisis en cette cause, consistant en: Equipement de bureau tel que: photocopieuse; fax; bureau; filières; dactylo; imprimante; chaises; ordinateur et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

PRENEZ AVIS que le 20 janvier 1992, à 10h30, au 1620 rue Guillet, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: S.C.R.L., saisis en cette cause, consistant en: Equipement de bureau tel que: photocopieuse; fax; bureau; filières; dactylo; imprimante; chaises; ordinateur et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

PRENEZ AVIS que le 20 janvier 1992, à 10h30, au 1620 rue Guillet, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: S.C.R.L., saisis en cette cause, consistant en: Equipement de bureau tel que: photocopieuse; fax; bureau; filières; dactylo; imprimante; chaises; ordinateur et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

PRENEZ AVIS que le 20 janvier 1992, à 10h30, au 1620 rue Guillet, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: S.C.R.L., saisis en cette cause, consistant en: Equipement de bureau tel que: photocopieuse; fax; bureau; filières; dactylo; imprimante; chaises; ordinateur et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

PRENEZ AVIS que le 20 janvier 1992, à 10h30, au 1620 rue Guillet, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: S.C.R.L., saisis en cette cause, consistant en: Equipement de bureau tel que: photocopieuse; fax; bureau; filières; dactylo; imprimante; chaises; ordinateur et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

PRENEZ AVIS que le 20 janvier 1992, à 10h30, au 1620 rue Guillet, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: S.C.R.L., saisis en cette cause, consistant en: Equipement de bureau tel que: photocopieuse; fax; bureau; filières; dactylo; imprimante; chaises; ordinateur et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

PRENEZ AVIS que le 20 janvier 1992, à 10h30, au 1620 rue Guillet, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: S.C.R.L., saisis en cette cause, consistant en: Equipement de bureau tel que: photocopieuse; fax; bureau; filières; dactylo; imprimante; chaises; ordinateur et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

PRENEZ AVIS que le 20 janvier 1992, à 10h30, au 1620 rue Guillet, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: S.C.R.L., saisis en cette cause, consistant en: Equipement de bureau tel que: photocopieuse; fax; bureau; filières; dactylo; imprimante; chaises; ordinateur et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

PRENEZ AVIS que le 20 janvier 1992, à 10h30, au 1620 rue Guillet, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: S.C.R.L., saisis en cette cause, consistant en: Equipement de bureau tel que: photocopieuse; fax; bureau; filières; dactylo; imprimante; chaises; ordinateur et accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE SIMARD, HUISSIER (819)326-7707, Fax: 326-8964. BOIVIN, SIMARD, GUINDON, HUISSIERS, 22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2A.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Relations entre Israël et Pékin

HONG KONG (Reuter) — Israël et la Chine ont décidé d'établir des relations diplomatiques ce mois-ci et le ministre israélien des Affaires étrangères David Levy se rendra à Pékin le 22 janvier, rapportait hier le magazine *Far Eastern Economic Review*. L'hebdomadaire de Hong Kong ajoute, sans fournir ses sources, que David Levy passera au moins cinq jours à Pékin. Il préparera la participation de la Chine à la troisième partie des pourparlers sur la paix au Proche-Orient, qui s'ouvriront à Moscou fin janvier.

Le FMLN se transforme en parti démocratique

SALVADOR (AFP) — Le « Front Farabundo Martí pour la libération nationale » (FMLN) qui le 16 janvier prochain signera avec le gouvernement d'Alfredo Cristiani la fin de la guerre civile au Salvador, se transformera rapidement en un parti « démocratique, révolutionnaire et chrétien », a déclaré hier un des principaux chefs rebelles, le commandant Juan Ramon Medrano, 41 ans. Le Front, sous sa nouvelle appellation de parti politique — qui pourrait conserver le sigle FMLN ou devenir le Front pour le changement démocratique (FCD) — cherchera à triompher lors des élections générales de 1994. Les cinq organisations qui composent le FMLN se maintiendront unies, mais l'idée est d'amplifier le rassemblement, offrant l'ouverture à des secteurs religieux, professionnels, écologistes et en général à toutes les forces qui proposent des changements à la majorité de la population, a précisé le leader guérillero.

18 ans de prison à un Palestinien

ATHÈNES (AFP) — La justice grecque a condamné à dix huit ans de prison le Palestinien Mohammed Rachid-Hamdan qui a été reconnu hier coupable d'avoir placé en 1982 une bombe à bord d'un avion de la Pan Am qui avait explosé au dessus d'Hawaï faisant un mort. La Cour criminelle spéciale qui siège depuis le 7 octobre dans la prison Korydallos du Pirée (port près d'Athènes) pour des raisons de sécurité, lui a infligé cette peine après l'avoir reconnu coupable par deux voix contre une, a-t-on indiqué de source judiciaire. Cette peine avait été réclamée par le procureur de la Cour, M. Marios Hatzopoulos. Cette cour spéciale l'a reconnu coupable d'homicide volontaire et d'avoir provoqué des dommages graves dans l'avion de la Pan Am par l'explosion de la bombe qu'il avait placée, selon cette source. Rachid-Hamdan qui a toujours soutenu ne pas être l'auteur de cette action et s'appeler Mohammed Hamdan a insisté sur « son innocence » et indiqué qu'il comptait faire appel.

Cuba capture trois « terroristes »

LA HAVANE (Reuter) — Le ministre cubain de l'Intérieur a annoncé hier l'arrestation de trois « terroristes » armés ayant débarqué dans l'île en radeau pneumatique, en provenance d'un bateau venu des États-Unis. Le ministre précise dans un communiqué que les trois « contre-révolutionnaires » résident tous à Miami et « appartiennent à une organisation terroriste opérant à partir du territoire américain ». Ils auraient été « entraînés et envoyés à Cuba pour effectuer des actes de violence contre la Révolution ». Le communiqué, publié par *Granma*, organe du Parti communiste cubain, ajoute que les trois hommes ont débarqué le dimanche 29 décembre à El Jucaro, près de Cardenas, sur la côte nord de la province cubaine de Matanzas. Au moment de leur arrestation, ils étaient en possession d'armes et d'engins incendiaires.

La fille de VGE condamnée pour diffamation

PARIS (AFP) — Mme Valérie-Anne Giscard d'Estaing, qui édite un ouvrage autobiographique de son père, l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing (au pouvoir de 1974 à 1981), a été condamnée hier par le tribunal correctionnel de Paris à 5000 francs d'amende (900 \$) pour diffamation. Le plaignant, Roger Delpey, qui avait été l'informateur de l'hebdomadaire satirique le *Canard enchaîné* dans la fameuse « affaire des diamants », offerts par l'ex-empereur Bokassa à M. Giscard d'Estaing, contestait la relation donnée à cette affaire dans le livre de M. Giscard d'Estaing, « Le pouvoir et la vie : l'affrontement ». M. Delpey a également intenté un procès à M. Giscard d'Estaing devant le tribunal civil de Paris car l'ancien président qui bénéficie d'une immunité permanente de député européen, ne peut être poursuivi devant une juridiction pénale. Le tribunal de Paris a considéré que le passage en cause était « manifestement diffamatoire » car il attribuait au plaignant de véritables infractions pénales.

Fabius quittera la présidence

PARIS (Reuter) — Laurent Fabius a laissé entendre hier qu'il quitterait rapidement la présidence de l'Assemblée nationale s'il est élu aujourd'hui au poste de premier secrétaire du Parti socialiste. Le remaniement de la direction du Parti socialiste officialisé mardi par la démission de Pierre Mauroy a largement dominé les conversations des députés qui se rassemblaient au Palais Bourbon pour une quinzaine de jours. Tous tenaient pour acquis que Laurent Fabius prendra la direction du PS et tous se préoccupaient de la date de son départ du « perchoir » et de l'identité de son successeur. Les deux noms les plus souvent cités étaient ceux d'Henri Emmanuelli et de Jean Le Garrec.

Solidarité est pour la grève

GDANSK (AFP) — La commission nationale de Solidarité (KKW) a décidé hier d'organiser en Pologne une grève générale d'une heure lundi prochain pour protester contre l'importante hausse de prix de l'électricité (+ 20 pc), du chauffage municipal (+ 100 pc) et du gaz domestique (+ 70 pc), a-t-on indiqué de source syndicale. Les représentants de tous les comités régionaux (fédérations), qui se sont réunis à Gdansk, se sont prononcés pour la grève à une très forte majorité: 72 voix pour et une contre. Face à la montée du mécontentement suscité par la hausse des prix, le premier ministre Jan Olszewski a récemment fait savoir qu'il n'exploiterait pas la force pour briser le mouvement et « démissionnerait avec son gouvernement » en cas de grève générale.

Renforcement des effectifs au Cambodge

NEW YORK (Nations unies)(AFP) — Le Conseil de sécurité a décidé hier de renforcer de façon importante, en quintuplant ses effectifs, la « Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge » (MIPRENUC), notamment en lui adjoignant des équipes de démineurs et d'ingénieurs des ponts et chaussées. Le Conseil, dans sa résolution 728 adoptée à l'unanimité, a endossé un rapport du secrétaire général de l'ONU demandant le renforcement de cette mission par environ un millier d'hommes, qui rejoindront les 250 déjà sur place depuis le 15 novembre dernier. Dans un rapport daté du 30 décembre, M. Javier Perez de Cuellar, remplacé depuis par M. Boutros Boutros-Ghali, prévoyait l'envoi de 200 démineurs supplémentaires au Cambodge, qui auront notamment pour tâche de former du personnel cambodgien. Ces démineurs devraient essentiellement venir de Thaïlande, a-t-on précisé par ailleurs de sources diplomatiques. La MIPRENUC fusionnera ultérieurement avec l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge, dont la création est prévue par les Accords de Paris sur le Cambodge (23 octobre 1991) mais qui n'a pas encore été mise en place. Un japonais, M. Yasushi Akashi, sous secrétaire général de l'ONU chargé du désarmement, est pressenti pour diriger cette dernière.

Journaliste suisse en uniforme croate

BERNE (Reuter) — Un journaliste pigiste suisse Christian Wertenberg, trouvé mort lundi dans l'est de la Croatie, était revêtu d'un uniforme de la garde nationale croate, rapportait hier l'Agence télégraphique suisse. L'agence, qui cite le consul général de Suisse à Zagreb, Werner Maurer, précise que le journaliste, qui travaillait pour ATS et pour d'autres médias suisses, a été étranglé et assommé. Son corps a été découvert à une trentaine de kilomètres d'Osijek. Il s'agit du second journaliste suisse tué en Yougoslavie depuis le début de la guerre civile. On ignore encore les raisons pour lesquelles le corps de Christian Wertenberg, 27 ans, était revêtu de l'uniforme croate, écrit ATS. L'agence précise cependant qu'il voulait enquêter sur la présence de mercenaires étrangers aux cotés des Croates.

Décès du chef de l'opposition marocaine

RABAT (Reuter) — L'Union socialiste des forces populaires (USFP), principal parti marocain d'opposition, a annoncé hier la mort de son fondateur Abderrahim Bouabid, décédé dans la journée d'un cancer à son domicile de Rabat. Abderrahim Bouabid avait 71 ans. Avocat de formation, il avait été emprisonné à deux reprises par les autorités françaises, soit un total de quatre ans de détention, en raison de ses activités politiques au sein de l'Istiqlal avant l'indépendance du protectorat du Maroc. Il avait été l'un des principaux membres de la délégation ayant négocié l'indépendance aux accords d'Evian, en 1955, et avait été nommé l'année suivante premier ambassadeur du Maroc à Paris.

La CEE suspend sa mission en Yougoslavie mais le processus de paix continue

BELGRADE (Reuter) — Les observateurs de la CEE en Yougoslavie ont suspendu provisoirement hier leurs opérations de surveillance de la trêve, au lendemain de la destruction d'un de leurs hélicoptères par l'armée de l'air yougoslave.

Mais la conférence de paix organisée par la CEE et présidée par lord Carrington doit reprendre ses travaux comme prévu aujourd'hui à Bruxelles, a assuré le Portugal, qui préside la CEE.

Le premier ministre portugais, Anibal Cavaco Silva, a en outre fait savoir, lors d'une conférence de presse tenue à l'issue d'entretiens avec le président de la commission européenne, Jacques Delors, que les observateurs européens ne seraient pas retirés de Yougoslavie.

« Les observateurs ont suspendu leur action sur le terrain. Ils n'ont pas totalement suspendu leurs actions visant à ramener la paix dans la région », a-t-il dit sans autre précision.

Quatre soldats italiens et un officier français ont été tués mardi lorsqu'un MiG 21 de l'armée de l'air yougoslave a tiré un missile sur leur hélicoptère désarmé, qui venait de

Hongrie.

Le gouvernement de Belgrade a reconnu sa responsabilité et a suspendu le chef de l'armée de l'air. Le ministre yougoslave de la Défense, Veljko Kadijevic, a démissionné.

Agé de 66 ans, le ministre a invoqué des raisons de santé. Mi serbe, mi croate, il faisait l'objet de critiques des Croates qui l'accusaient de représenter les intérêts des Serbes, tandis que ces derniers lui reprochaient de ne pas avoir permis à l'armée fédérale de prendre des mesures plus décisives.

Ces derniers mois, il a effectué plusieurs séjours à l'hôpital.

Belgrade a assuré que les deux pilotes impliqués dans l'incident avaient été arrêtés. Mais il n'a toujours pas fourni d'explication sur ces faits.

L'Italie, qui a officiellement suspendu ses liaisons aériennes avec la Yougoslavie, a accusé l'armée fédérale d'avoir délibérément abattu l'hélicoptère pour faire échouer le processus de paix.

« Toutes les données dont nous disposons prouvent que certains secteurs de l'armée fédérale ont délibérément décidé de provoquer un in-

cident de proportions exceptionnelles », a déclaré le ministre italien des Affaires étrangères, Gianni De Michelis, devant le Parlement.

Il a fait part de ses inquiétudes pour les quelque 170 observateurs de la CEE déployés en Yougoslavie, craignant que de nouvelles provocations ne soient perpétrées ces prochains jours.

La reconnaissance par la CEE (de l'indépendance des républiques souhaitant rompre avec la Yougoslavie) le 15 janvier va bouleverser la situation et nous devons donc nous attendre à un moment de grande tension et de grand danger ces prochains jours », a-t-il dit.

Il a confirmé que son gouvernement reconnaît de toute façon la Croatie et la Slovénie, et qu'il ferait de même avec la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine si la CEE n'y voit pas d'objections.

Les ministres des Affaires étrangères des Douze discuteront de la sécurité des observateurs demain à Bruxelles.

Selon le chef de la diplomatie italienne, les autorités yougoslaves admettent, dans un rapport préliminaire qu'il a qualifié d'insuffisant,

que l'armée de l'air a violé le cessez-le-feu du 3 janvier en effectuant des sorties mardi.

Le président de la Macédoine, Kiro Gligorov, a lui aussi estimé que l'armée fédérale avait peut-être délibérément abattu un hélicoptère d'observateurs de la CEE dans le but de retarder le déploiement de casques bleus de l'ONU en Croatie. Il a en même temps exhorté l'ONU à envoyer dès que possible une force de maintien de la paix en Yougoslavie.

Le projet de déploiement de casques bleus, bien qu'approuvé par les autorités de Serbie, de Croatie et par la présidence yougoslave, est rejeté par certains extrémistes serbes et les dirigeants d'enclaves serbes en Croatie.

Le vice-ministre serbe des Affaires étrangères Dobrosav Veizovic a pour sa part estimé que les deux hélicoptères avaient pu être confondus avec des avions de trafiquants qui importent régulièrement des armes en Croatie depuis la Hongrie.

Le cessez-le-feu semblait tenir hier, cinq jours après son entrée en vigueur, si l'on excepte quelques coups de feu sporadiques.

Les répressions sanglantes sèment la division dans les rangs de l'opposition géorgienne

d'après AFP et Reuter

TBILISSI — Les répressions du Conseil militaire contre les Géorgiens pro-Gamsakhourdia, qui ont fait un total de cinq morts et 37 blessés, fissurent le bloc jusque-là uni des opposants au président exilé Zviad Gamsakhourdia et renforcent le discours de ses partisans.

Un millier de ces partisans ont par ailleurs manifesté leur soutien hier à Tbilissi au président renversé. Réfugié en Arménie, Zviad Gamsakhourdia a déclaré qu'il était toujours président et qu'il continuerait la lutte.

Le Conseil militaire créé par l'opposition avait interdit toute manifestation à Tbilissi, où il a imposé l'état d'urgence.

Mais les partisans du président Gamsakhourdia se sont rassemblés devant la gare en scandant « Zviad, Zviad! » et en brandissant des portraits et des banderoles proclamant « Nous soutenons le président démocratiquement élu ».

La manifestation s'est dispersée au bout d'une heure sans incident.

Mardi, un homme est mort de ses blessures, deux autres ont été blessés par balle et une femme rouée de coups par les hommes envoyés par le Conseil militaire pour disperser une manifestation de soutien au président géorgien, selon plusieurs médecins de l'hôpital de la République interrogés par l'AFP.

Les dirigeants du Conseil militaire avaient affirmé que seules des balles de caoutchouc avaient été tirées et qu'il n'y avait pas un seul blessé, malgré les témoignages concordants de photographes occidentaux présents.

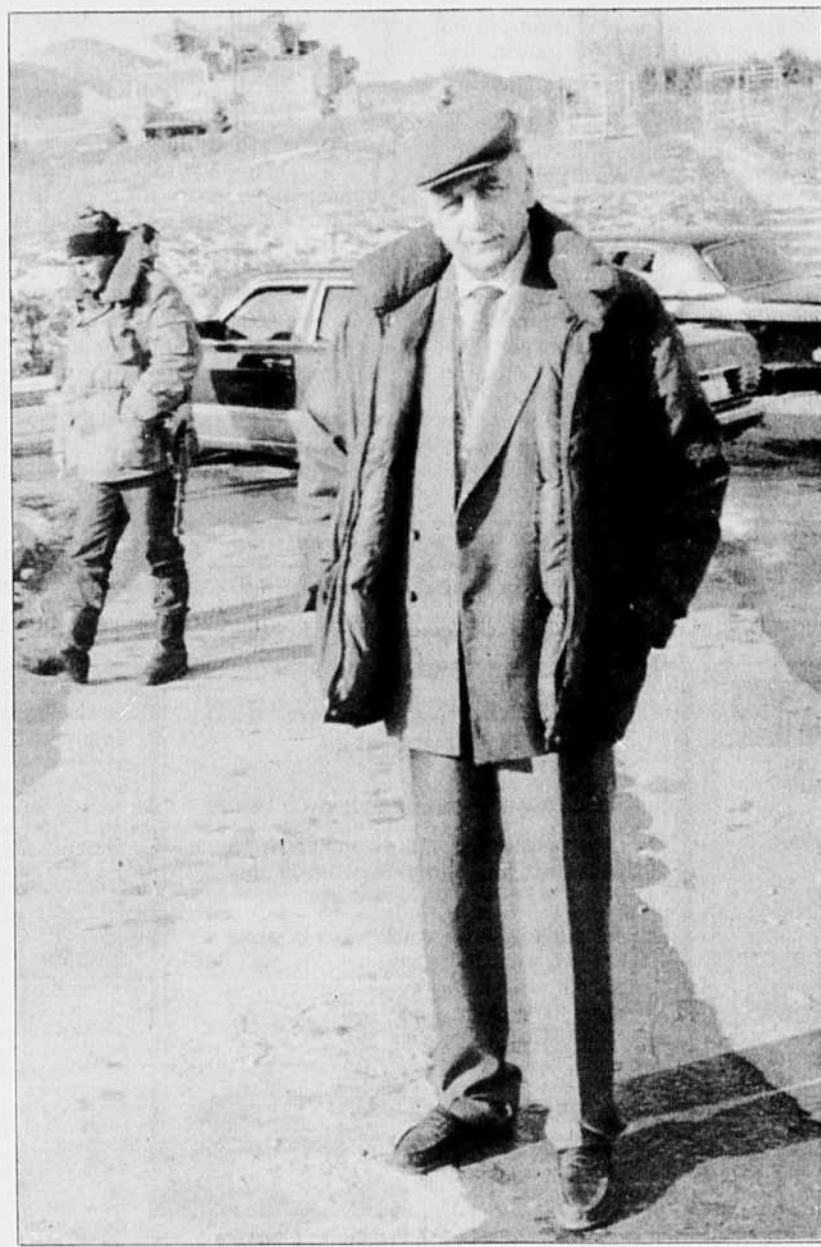
Vendredi dernier, quatre manifestants ont été tués et 32 autres blessés lors d'un rassemblement similaire, également dispersé par des hommes armés.

Très fermes, les dirigeants du Conseil militaire ont réaffirmé qu'ils étaient prêts à faire usage de la force contre les manifestations « interdites dans le cadre de l'état d'urgence ». « S'il le faut, nous recommencerons demain et après-demain », a affirmé Jaba Iosseliani, un des chefs du Conseil militaire, en commentant les incidents de mardi.

Les députés de l'opposition parlementaire, qui regroupe une trentaine de petits partis, ont immédiatement fait savoir leur « complet désaccord » avec les méthodes du Conseil militaire.

« C'est une erreur de vouloir employer la force, s'ils continuent comme ça, ils vont perdre tout crédit auprès de la population », a ainsi déclaré Irakli Tchelachvili, député du groupe de la « Charte 91 », issu du mouvement nationaliste de la Table ronde.

« Il ne faut pas revenir aux méthodes du président Gamsakhourdia », a indiqué ce jeune député rencontré hier à l'issue d'une réunion parle-



Le président géorgien en exil Zviad Gamsakhourdia photographié hier dans la ville d'Idjevan, à la frontière arménienne. Il se considère toujours comme président légitime de son pays.

mentaire.

Déjà mardi soir, Tenguis Sigoua, le premier ministre du gouvernement provisoire, avait condamné l'usage des armes contre les manifestants.

De leur côté, les intellectuels qui ont toujours gardé leur distance avec le Conseil militaire, affirment désormais leur inquiétude.

« Ce n'est pas ça, la démocratie que nous espérons », affirme ainsi Chalba Tsinuadze, un universitaire d'une trentaine d'années. « Maintenant que Gamsakhourdia est parti, il faut laisser travailler le parlement », ajoute-t-il.

Les parlementaires de l'opposition ont d'ailleurs appelé tous les députés — y compris les plus proches de M. Gamsakhourdia — à se rassembler pour adopter une charte commune.

Ces députés qui se réunissent régulièrement depuis plusieurs jours, souhaitent reprendre leurs travaux, suspendus par le Conseil militaire.

« Les anciennes institutions n'existent plus, mais le Parlement qui a été librement élu, doit continuer à exister au moins comme instance consultative jusqu'aux prochaines élections » prévues au plus tôt au

Ce journal pourrait contenir des oeufs...



Alors, au lieu de mettre vos journaux dans un sac vert, mettez-les dans un contenant de récupération. Ils seront transformés en boîtes de carton, boîtes à oeufs, matériaux de construction...



Un conseil de conservation de Collecte sélective Québec

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Les Haïtiens dans l'attente d'un prochain dénouement de la crise

Dominique Levanti
de l'Agence France-Presse

PORT-AU-PRINCE — Plus de trois mois après le déclenchement de l'une des plus graves crises de l'histoire du pays, les Haïtiens étaient, hier, dans l'attente d'un prochain dénouement négocié du conflit politique né, le 30 septembre, avec le renversement par l'armée du président Jean-Bertrand Aristide, en exil à Caracas depuis le 1er octobre dernier.

Un pas important a été franchi avec l'annonce officielle, hier, par le secrétaire général de l'Organisation des États Américains (OEA), le brésilien Joao Baena Soares, du choix par le père Aristide du communiste modéré René Théodore comme nouveau premier ministre de consensus, sous réserve d'approbation du Parlement.

Cette nomination, après plus de 15 jours de confusion et d'incertitudes lors des pourparlers de Caracas, est considérée comme la première étape indispensable d'une solution de la crise et la condition d'une levée significative, même si elle n'est pas totale, de l'embargo voté par l'OEA pour obtenir le retour au pouvoir du président Aristide.

Elle devrait permettre, dans l'immediat, après ratification du Parlement, la reprise de l'aide étrangère suspendue depuis le coup de force et après une période d'apaisement politique, ouvrir la voie à un retour négocié du président Jean-Bertrand Aristide assorti de solides garanties nationales et internationales pour toutes les parties concernées.

Le premier ministre pressenti, M. René Théodore avait lui-même, à ce propos, affirmé le 24 décembre, que le « problème du retour physique du père Aristide est inscrit dans un processus dont on ne peut prédire le calendrier ».

Pour les milieux diplomatiques proches de l'OEA, comme pour la majorité des observateurs à Port-au-Prince, l'intensité des antagonismes et des haines politiques, dans tous les secteurs de la société, provoquées par le renversement sanglant du père président comme par l'embargo commercial décrété contre le pays rendent impossible un retour à court terme.

Mais, dans l'immediat, c'est un soulagement politique et économique qu'attend la population avec angoisse dans un pays où aux victimes de la répression militaire s'ajoutent, désormais, celles de l'embargo de l'OEA.

Les chiffres des victimes civiles du coup de force sont contradictoires, allant d'une centaine de morts selon des sources militaires à deux mille morts selon le père Aristide, des parlementaires indépendants faisant état, pour leur part, d'un bilan de 300 à 400 morts, compte tenu d'exécutions sommaires sélectives effectuées parmi des partisans du père président plusieurs semaines après son renversement.

Sur le plan politique, le problème des garanties pour les partisans du père Aristide comme celles du fonctionnement de la presse parlée — la plupart des radios et télévisions privées ne diffusent plus d'informations après l'attaque de plusieurs stations par des groupes armés, les meurtres de deux membres de la presse et la disparition d'un directeur de radio — sont au premier plan des préoccupations de la population. Sur le plan économique, la situation est tout aussi tragique à cause de l'embargo de l'OEA.

Selon des estimations patronales 65 000 emplois ont été perdus dans l'industrie et la sous-traitance, 60 000 autres dans le commerce, des centaines de milliers de journalistes agricoles sont réduits à la misère.

L'embargo a déjà fait des centaines, voire des milliers de morts dans l'intérieur d'Haïti parmi les « groupes vulnérables » de la population la plus pauvre (femmes, enfants et vieillards) ont indiqué hier des religieux travaillant avec la paysannerie.

Aucune statistique précise n'est pour l'instant disponible mais toutes les informations convergent vers un nombre élevé de victimes.

Ces religieux, établis depuis de très nombreuses années dans le pays, ont tenu à garder l'anonymat en raison du climat de « passion et d'intolérance politique » qui entoure l'application de cet embargo.

Ce dernier est approuvé par les nombreux partisans du président déposé Jean Bertrand Aristide comme seul moyen de pression pour son retour au pouvoir mais est vivement

dénoncé par le reste de l'opinion comme cruel, injuste et disproportionné.

Selon ces religieux, de très nombreuses personnes malades ou affaiblies et appartenant aux catégories les plus misérables de la population sont mortes chez elles dans les campagnes, faute d'argent pour acheter des médicaments à cause de la crise économique ou de transports en raison de la pénurie de carburant.

Ils citent à titre d'exemple la désaffection des dispensaires de province où certains établissements qui recevaient de 60 à 80 personnes par jour en consultation n'en reçoivent plus que 25 par semaine.

Dans certaines régions peu favorisées par les pluies, comme celles de Côtes de Fer ou de Fonds des Blancs, dans le sud-est d'Haïti ou dans le nord-ouest, région traditionnellement désertifiée, la famine a déjà commencé. Dans d'autres régions, les paysans voient avec désespoir arriver la fin du mois de janvier en ayant totalement épuisé toutes leurs réserves.

En effet, la sévère répression militaire en milieu urbain lors du coup de force a drainé dans les campagnes un exode massif de plus de deux cent mille personnes qu'il a fallu nourrir et loger, les réfugiés s'entassant à 20 ou 25 personnes dans des maisonnettes destinées à en recevoir 7 ou 8 en temps normal.

La récolte de maïs a permis de nourrir la population en septembre et en octobre et celle de millet (petit-mil en créole) en décembre et en janvier, mais à la fin de ce dernier mois la famine risque de se déclarer faute de nouvelles récoltes, toujours selon ces mêmes sources.

La malnutrition, mal endémique des campagnes haïtiennes, a pris des proportions dramatiques à travers le pays, à cause de la mévente catastrophique dans les marchés populaires faute de liquidités et de par le prix du transport des denrées agricoles vers la capitale, devenu inabordable pour beaucoup de paysans.

La crise provoquée par le coup de force militaire et l'embargo ont, enfin, également, amplifié les haines et les violences sociales et politiques existant depuis de nombreuses années, surtout en milieu rural, soulignant enfin ces religieux.

Les Algériennes redoutent d'être la cible des islamistes

ALGER (Reuter) — À l'approche du deuxième tour des élections législatives en Algérie, les femmes craignent d'être les premières victimes de l'éventuel établissement d'une République islamique.

Elles redoutent de voir leurs carrières brisées, leurs libertés réduites, bien au-delà du simple port du voile en public. « Ils veulent nous enfermer, nous transformer en usines à fabriquer des bébés », explique une employée de banque qui travaille à Alger.

« Les femmes vont le payer très cher », souligne l'économiste Khari Raba, qui estime que les femmes ont perdu du terrain depuis l'indépendance de 1962.

Le Front islamique du Salut (FIS), en passe d'obtenir la majorité absolue au Parlement à l'issue du second tour des législatives, le 16 janvier, s'est engagé à imposer la Charia la loi islamique — en Algérie, mais n'a donné aucun détail sur ses intentions.

En l'absence de programme clair, les femmes redoutent le pire. À Oran, où un candidat du FIS est en ballottage au deuxième tour face à un

candidat du Front de libération nationale, le journal local *L'Espoir* publie le dessin d'une femme enchainée.

Bien que nombre de femmes soutiennent le FIS, qu'elles jugent porteur de l'espoir d'une vie meilleure, la fraction la plus éduquée de la population féminine a joué un rôle important dans la campagne contre le FIS.

Ces femmes redoutent d'être la cible première des fondamentalistes, car elles représentent pour eux un moyen facile de satisfaire les aspirations de leurs militants.

« Que vont-ils faire pour montrer qu'ils s'orientent vers un État islamique s'ils ne commentent pas par nous empêcher de travailler? » demande une employée de bureau.

En Algérie, les cibles sont rares. Les boîtes de nuit sont discrètes, les spectacles de strip tease inexistant. Dans les restaurants, l'eau ou les jus de fruit sont souvent préférés au vin. Les femmes sont déjà très nombreuses à se couvrir la tête et à porter des robes longues. On chercherait en vain une mini-jupe.

Pour Ali Belhadj, numéro deux du

FIS emprisonné depuis juin, les femmes ne doivent pas prendre part à la vie de la nation. « Regardez la Grande-Bretagne. Elle a commencé à décliner le jour où une femme est arrivée au pouvoir », a-t-il dit.

D'autres se veulent rassurants. « Femmes, n'ayez pas peur de la Charia, nous allons vous protéger comme des émeraudes », a dit Abdelkader Mogni, député du FIS nouvellement élu.

« Je ne connais pas les détails de leur programme, mais s'ils touchent aux libertés individuelles, les femmes y opposeront une armée de femmes », affirme Yacéf Dahbia, 48 ans, candidate indépendante battue au premier tour.

Pour le Mouvement des femmes pour la démocratie, le FIS risque de ne plus subventionner que les écoles de garçons et de contraindre les filles à recevoir un enseignement de moins bonne qualité.

Le monde du travail pourrait également se voir frappé de ségrégation. Dans les hôpitaux, certains évoquent déjà la possibilité d'interdire aux infirmières de soigner les hommes.

L'armée algérienne se serait déployée en force

ALGER (Reuter) — D'importants effectifs militaires ont été déployés depuis 24 heures dans l'ensemble de l'Algérie, a déclaré hier le dirigeant du Front islamique du salut (FIS) Abdelkader Hachani, dont le parti est arrivé largement en tête au premier tour des législatives, le 26 décembre.

« Nous avons reçu de toutes les régions des rapports selon lesquels l'armée et les forces de l'ordre se sont déployées en force depuis la nuit dernière », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse à Alger.

Il était impossible d'obtenir dans l'immediat un commentaire officiel sur cette affirmation. Au cours du week-end, on avait déclaré de source diplomatique que des chars et des unités militaires avaient pris position autour de la capitale jeudi dernier, soit une semaine après le premier tour du scrutin.

« Nous voulons connaître la justification de ce déploiement. Si c'est à

cause du deuxième tour, pourquoi se sont-ils déployés dans des régions où les sièges ont été attribués dès le premier tour? », a déclaré Hachani.

« Il n'existe aucun élément prouvant que le gouvernement prépare le deuxième tour. Il n'a pris aucune mesure pour organiser l'élection », a-t-il ajouté.

« A ce jour, le nombre de candidats n'est pas arrêté, la méthode de vote n'est pas claire, ni celle du contrôle du scrutin. La forme du scrutin elle-même est inconnue ».

« Nous avons demandé des précisions au gouvernement au sujet de tout ceci, mais nous n'avons reçu aucune réponse ».

Hachani a également lancé une mise en garde aux adversaires politiques de son parti qui contestent les résultats du 26 décembre.

« Celui qui s'oppose au résultat ne s'oppose pas seulement au FIS, mais aussi au peuple », a-t-il lancé en accusant ses détracteurs de vouloir in-

fluencer les instances de contrôle du scrutin dans l'espoir de modifier le verdict des urnes.

Au total, 341 plaintes pour irrégularités de vote ont été déposées au Conseil constitutionnel, qui doit se prononcer avant samedi sur l'annulation éventuelle de certains résultats.

« Le FIS (...) n'est prêt à aucune concession quant à son projet d'État islamique, quelles qu'en soient les conditions », a averti Hachani.

« Il considère qu'il n'y a pas d'autre moyen de garantir la stabilité du pays que le respect du choix du peuple ».

En juin dernier, période à laquelle les premières élections législatives pluralistes d'Algérie étaient initialement prévues, l'armée s'était déployée dans les principales villes du pays en déclarant vouloir ainsi prévenir tout incident pendant le scrutin.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS VISA M.C. PAR TÉLÉPHONE

286-1200

103 Condominiums Co-propriétés

BORD EAU (Lachine), luxueux 4 1/2, mezzanine, plafond cathédrale, foyer, jacuzzi, jardin, par. ng. 1189003 639-0973, jour. 848-2244.

ILE-DES-SOEURS: idéal pied-à-terre à Montréal. 1 036 pi.ca., vue splendide sur ville. 5 min. du centre-ville. Du proprio. 145 000\$. Info.: (418)-882-5507, concierge: 766-1067.

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méridis, même étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluent sauna, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes arènes. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 368-2704

ST-LÉONARD Beau grand 5 1/2, impeccable, beaucoup de commodités, 2 s/bains, proximité des centres commerciaux, une vraie Aubaine, tout voir. Pr. 240 000\$, 163 000\$. 727-7567, 353-1382

120 Laurentides

ST-JOVITE Luxueux cottage neuf, 2 050 pi.ca. sur lac, 3 c.c., 2 s/bain, 1 tourbillon, 2 foyers, 169 500\$. TPS incluse. Mtl: 326-3256 St-Sauveur: 1-227-3547

121 Cantons de l'Est

LAC BROME MANDIR INVERNESS Élegante copropriété de style bayiste, dans une ambiance serein 1 100 pi.ca., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyers, grands rangements. Tous services incluent 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 5 centres de ski, golf en développement et annexe. Loisirs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 368-2704.

130 Maisons de campagne

CHARLEVOIX, 16 km de la Malbaie, superbe maison de pierre, surplombe le fleuve, 120 000\$ Soir: (418) 434-2435

160 Appartements-logements à louer

AMHUNTSIC 3as duplex, 7 pièces, chauffé, frais peints, près métro, rue tranquille, cuisinière, frigo, lave-vaisselle, garage, stat. ext., par. ng. 8265/mois. Libre: 279-5272

BEAU 5 1/2 neuf, 2 c.c. Métro Jean-Talton 615 \$ Disponible maintenant! 279-1373

C.D.N., 3 1/2 chambre meublée, propre, autobus, tranquille. 738-5728

CENTRE-VILLE 3 1/2, dispo. imm. Immeuble prestigieux, piscine, volet, stat. 1 255\$/mois. 446-5639

CENTRE-VILLE, 1 1/2, poêle, frigo, chauffé, écurie, 446-5639

CHEMIN STE-CATHERINE Superbe haut duplex, grand 7 1/2, 4 ch. à c. avec garage chauffé. Près Hôpital Ste-Justine, Collège Beaubien et Université de Montréal. Chauffé, poêle et réfrigérateur. 1 200\$/mois. Libre immédiatement. 737-7554, demandez Paulette Beaudin.

GRAND 1 1/2, meublé, concierge, 1375 Lafontaine. 526-9036

OUTREMONT, 95 McAdair avec boul. St-Joseph. Grand 4 1/2, près Laurier, occasion imm. ou plus tard. M.H.M.

QUEEN MARY, près Marie-France, 4 1/2, 5 1/2, chauffé, bain flexible, libre, 341-148, 342-0473

Rosemont 5ème avenue près de Holt, 6 1/2 super-intéressant, très propre, 2ème étage, libre en fév., plancher bas franc, 524-2164 ou 729-4622 après 17h.

164 Condominiums à louer

SPACIEUX 3 1/2 avec vue imprenable sur Mont-Royal, foyer, meublé ou non 750\$/mois électr. comprise. Libre 1er fév. Jr: 933-8578 Jr: 845-2769

165 Propriétés à louer

A VOIR! C.D.N. Cottage luxueux 9 pièces, 4 chambres à coucher, idéal pour bureaux professionnels, meublé ou non. 768-0281 342-1310

BORD de l'eau, Chomedey, st. Caloffien, 3 étages, 3 c.c., mezz., 2 foyers, gar., verrières. Libre 1 1503 682-5247

186 Maisons de repos, retraite

LONGUEUIL, 2e. 3e. âge, tous services, très bon prix. Médic., commodités, sécurisé 24h, nourriture maison 679-8048

251 Bureaux à louer

A MONTRÉAL NORD 85 pi.ca., climatisé, chauffé, parking, 1200 pi.ca. 331-7719

332 Machineries

Camion à neige Ford 9000, équipement complet, moteur 400 Cumming, prêt à partir. 514-539-4840

350 Animaux

CHIOTS Terre-Neuve, nés le 26/10/91, enregistrés, vaccinés. 461-3061

450 Emplois divers

BESON URGENT PERSONNE RESPONSABLE qui peut travailler sans supervision pour compagnie pétrolière canadienne, région de Montréal. Nous assurons la formation. Écrivez à: A.A. Dickerson, Pres., Southwestern Petroleum, 87 West Drive, Brampton, Ont. L6T 2J0.

529 Services professionnels

TAILLE DES ARBRES FRUITIERS C'EST LE TEMPS! 455-8003

530 Cours

VENEZ PRATIQUER votre anglais avec des anglophones. Club Motté 1/2 Motté. 465-9128

542 Massothérapie

Massage de détente par infirmière, thérapeute. 374-9205.

575 Déménagement

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

695 Automobiles

MERCEDES 1976 300D Diesel automatique, parfaite condition. 514-539-4840

Mercedes 1985 300SD, condition exceptionnelle. 514-539-4840

LA METEO

Accu-Weather™ prévisions météorologiques jusqu'à midi, le 9 janvier y compris les hautes et basses températures pour les villes.

Situation générale: Après avoir donné du temps ensoleillé sur l'ouest du Québec, un anticyclone atteindra l'extrême est de la province et y fera sentir ses effets. A l'arrière de cet anticyclone, les régions de l'ouest tombent sous l'influence d'une faible perturbation. Le ciel s'est ennuagé sur ce dernier secteur. Sur l'extrême sud de nos régions, il tombe quelques centimètres de neige. La dernière perturbation affectera le bas du fleuve vendredi, tandis qu'un dégellement s'annonce dans l'ouest.

MONTRÉAL

Neige débutant en matinée. Accumulation: près de 5 cm sauf de 5 à 10 cm sur le nord de la région de Montréal. Max.: -4. Min.: -8. Vents de 15 à 30 km/h. Vendredi: dégellement. LEVER DU SOLEIL: 7 h 33 COUCHER: 16 h 29

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: neige. Accumulation: près de 5 cm sauf de 5 à 10 cm sur le secteur de Ville-Marie. Max.: -8. Min.: -17. Vendredi: dégellement. Réservoirs Cabonga et Gouin: ennuagement. Faible neige. Max.: -9. Min.: -15. Vendredi: dégellement. Pontiac-Gatineau et Lévis: neige. Accumulation: près de 10 cm. Max.: -6. Min.: -13. Vents de 15 à 30 km/h. Vendredi: dégellement. Laurentides: neige. Accumulation: près de 10 cm. Max.: -6. Min.: -11. Vents de 15 à 30 km/h. Vendredi: dégellement. Hull: neige. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: -4. Min.: -9. Vents de 15 à 30 km/h. Vendredi: dégellement. Trois-Rivières et Drummondville, Québec: neige débutant en après-midi. Accumulation: près de 5 cm. Max.: -6. Min.: -8. Vents de 15 à 30 km/h. Vendredi: dégellement. Estrie: neige débutant tôt en après-midi. Accumulation: près de 5 cm. Max.: -3. Min.: -8. Vents de 15 à 30 km/h. Vendredi: nébulosité partielle avec possibilité de chutes de neige. Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ennuagement en matinée. Neige débutant en après-midi. Accumulation pouvant atteindre 5 cm. Max.: -11. Min.: -13. Vendredi: dégellement en après-midi. Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: ennuagement graduel. Faible neige débutant en soirée. Max.: -8. Min.: -10. Vendredi: faible neige intermittente. Site-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: ensoleillé en matinée. Ennuagement en après-midi. Max.: -9. Min.: -13. Vendredi: faible neige. Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -7. Min.: -14. Vendredi: faible neige. Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -9. Min.: -10. Vendredi: faible neige intermittente. Basse Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé. Max.: -11. Min.: -14. Vendredi: faible neige intermittente. Source: Environnement Canada

101 Propriétés à vendre

AMHUNTSIC, bungalow, 3 chambres, 2 s/bains, 2 cuisines, salle familiale ou rez-de-chaussée avec foyer, s/sol fini, grand terrain. 190 000\$. 381-6777

AUTEUIL, bungalow A VENDRE ou ÉCHANGER avec propriété à revenu Grand cour, piscine, sous-sol, poêle à combustion lente. Prix spécial: 429-8373

N.D.G. Verseau Duplex 2 x 6 1/2, rénové, jardin, garage, 249 000\$. Pas d'agent. 485-6665

OUTREMONT, De la Burmann, semi-dét. grand jardin paysager, piscine, patio, 5 chambres, den, 3 1/2 s/bain, s/sol fini, garage, tout rénové, 525 000\$. 345-9187, 453-6436

PLATEAU TRIPLEX, 3 X 8 1/2 rénové à neuf, grande pièce, vue imprenable sur Mont-Royal. Revenu 314765. Fout voir N. Tremblay, 354-6240, Re/Max Excellence inc. courtier.

Y'A TOUJOURS PAS DE QUOI FÊTER...

Encadrez votre annonce classée

286-1200

09-01-92

DECES

BERGERON, FILOMÈNE A l'Hôpital St-Luc de Montréal, le 2 décembre 1991, à l'âge de 76 ans, est décédée Dame Filomène Poitras épouse du Notaire Horace Bergeron d'Arhabaska, mère de Louise de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 11 janvier 1992 à 14 heures à l'église St-Christophe d'Arhabaska. La famille accueillera parents et amis à l'église à 13h30. S.V.P. pas de fleurs. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

Il laisse dans le deuil, son épouse Dame Jacqueline Desaulniers, mère de ses enfants: Lucie (épouse de Gérard Tremblay), Lise (épouse de Paul Imbeau), Jean (époux de Jacqueline Tremblay), Mireille (épouse de Luc Brisson). Il laisse également dans le deuil 13 petits-enfants, et 12 arrière-petits-enfants.

Une brève exposition du corps aura lieu vendredi le 10 janvier 1992 à 12:30 heures, au salon Urgel Bourgie Ltée, du 3340, boul. Concorde à Duvernay, Ville de Laval.

Il y aura ensuite une cérémonie funéraire en l'église St-Sylvain à 14 heures, site au 750 boul. St-Sylvain, Ville de Laval. Parents et amis qui le souhaitent pourront faire à Centraide un don tenant lieu de fleurs.

LEFEBVRE, GASTON A Montréal le 8 janvier 1992, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Gaston Lefebvre époux de Dame Yvonne Lalonde demeurant autrefois à St-Basile-Le-Grand. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses quatre enfants et ses sept petits-enfants ainsi que plusieurs parents et amis.

Selon les volontés de M. Lefebvre, il n'y aura pas d'exposition. Une messe de funérailles sera célébrée en présence du Corps vendredi le 10 janvier à 11 heures en l'église St-Basile-Le-Grand. Et de là à la chapelle du Crématorium. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire Rive-Sud de Montréal, 1848, rue Ste-Hélène, Longueuil.

LES MOTS CROISES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- 1—Artiste de music-hall.
- 2—Monceau — Galérie.
- 3—Éruciter. — Détacher.
- 4—Combatta. — Variété de prune.
- 5—Évêque de Lisieux, mort en 1382 — Strontium. — Dans.
- 6—Réflexe.
- 7—Pronom. — Dévotue. — Couverture.
- 8—Bois noir. — Chaume.
- 9—Variété d'oxygène. — Bruit.
- 10—Aluminium. — Jaurisse. — Technéium.
- 11—Délassement.
- 12—Crochet. — Un sport.

Verticalement

- 1—Passereau commun. — Mesure agraire.
- 2—Idylle. — Offrandes.
- 3—Tresseriez. — Caesium.
- 4—Mouche. — Obscure.

Solution d'hier

1 BOMBARDIER MO
2 ATELIER MOVIN
3 ROULEAU MIET
4 BREVAGE LIET
5 IRE ACERBE ME
6 RENVOI CU UN
7 E AROMATIS UN
8 C ORINER MER
9 LAVIS SEMA
10 ACACER MUGIR
11 CEMERIFERE I

Le règne de l'inquiétude

Les Algériens d'ici apeurés par la montée intégriste dans leur pays

Josée Boileau

POUR TOUT démocrate, voir l'Algérie flirter aussi outrageusement avec l'intégrisme a de quoi donner des frissons. A fortiori, les Algériens d'ici suivent avec attention ce qui se passe depuis quelques jours dans leur pays. Et ils ont sur les lèvres les mots peur, inquiétude, tournant.

Dans l'attente du second tour des élections législatives, la semaine prochaine, chacun tente d'expliquer ce qui a pu entraîner un tel succès des forces intégristes lors du premier tour le 26 décembre dernier. Certes, la force du FIS était connue, mais ce raz-de-marée qui lui a permis d'emporter 80% des sièges adjugés était, lui, plutôt inattendu.

Après tout, le Front islamique du salut n'a décidé que quelques jours avant le premier tour de participer aux élections. Sa performance à la tête de 856 municipalités du pays depuis 1990 en a désillusionné plusieurs; ses principaux chefs sont emprisonnés depuis cet été; ses percées, disait-on, étaient liées à des difficultés sociales et économiques passagères...

Et on s'est trompé sur toute la ligne, conclut Fatima Houada-Pépin.

Politologue, directrice du Centre maghrébin de recherche et d'information, berbère marocaine avec des liens familiaux algériens, Mme Houada-Pépin s'intéresse de près à la situation de l'Algérie et au phénomène de l'intégrisme dans les pays du Maghreb, notamment quant à son impact sur les femmes, premières victimes des extrémistes.

« Ce qui explique la montée de l'intégrisme, et ce fut vrai en Iran comme ça l'est actuellement en Algérie, c'est qu'on ne prend jamais ce phénomène assez au sérieux. On se dit que ces mouvements profitent de la frustration de la jeunesse, mais on ne voit pas à quel point ils sont organisés, à quel point ils veulent le pouvoir.

« La force de ces groupes, c'est leur travail dans la clandestinité. Quand ils en arrivent aux manifestations publiques, c'est qu'ils sont déjà très forts, et souvent on ne les a même pas vus venir. »

Les pays limitrophes à l'Algérie comme l'ensemble de la communauté musulmane, y compris celle des pays occidentaux, ne sont pas sans mesurer l'impact d'une nouvelle victoire intégriste sur l'ensemble de la donne islamique.

Le Dr Moncef Marzouki, président de la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'Homme, était venu à Montréal en avril 1990 pour expliquer le mouvement de balancier qui se joue présentement au Maghreb entre l'intégrisme et la démocratie.

M. Marzouki avait alors indiqué: « En Algérie, il y a une forte vague intégriste, mais pas de structures capables de la contenir. Actuellement, l'Algérie est le ventre mou du Maghreb. Nous sommes très inquiets, parce que si l'Algérie succombe, nous sommes sûrs et certains que la Tunisie (où existe déjà un parti intégriste) suivra, à cause du poids et de l'importance de l'Algérie au sein du Maghreb. »

Si on ajoute les mouvements clandestins intégristes du Maroc, leur puissance en Égypte, en Turquie, leur mainmise sur le pouvoir en Arabie saoudite, en Iran, au Pakistan, les tensions vécues en Somalie et dans les régions musulmanes de l'ancienne Union soviétique, les manifestations intégristes en Occident (comme la création d'un parlement islamique la semaine dernière en

Grande-Bretagne), toute victoire, surtout démocratique, des forces intégristes dans un pays ajoute une pierre aux craintes des musulmans démocrates.

Les Algériens d'ici disent ne pas se sentir personnellement menacés par la crise qui secoue actuellement leur pays... Mais même après 18 ans passés au Québec, Fatima N. préférera taire son nom, pour ne pas être inquiétée lors de ses visites annuelles dans son pays d'origine.

« Ce n'est pas que j'ai peur, explique-t-elle. Mais j'ai un enfant, ces gens-là ont le bras long et, au point où ça en est, on ne sait jamais comment les choses peuvent tourner. »

Salah Medjoud est au Québec depuis seulement un an et il pense à sa famille, à ses amis. « Ce n'est pas les difficultés matérielles mais le manque de liberté individuelle qui m'a fait fuir l'Algérie, raconte-t-il. Je sentais le danger s'accroître: chaque jour, au travail, il y avait une barbe de plus dans le paysage. Mais le peuple avait confiance, il se disait que le gouvernement allait contrer ça. Aujourd'hui, de plus en plus d'Algériens voudront fuir coûte que coûte. »

C'est que la partie est déjà perdue? Eh bien oui. « Peu importe le résultat du second tour, le FIS a déjà gagné », fait Fatima Houada-Pépin.

Même en raffinant l'analyse, Amar Ouerdane doit en arriver à la même constatation. Militant berbère connu, au Québec depuis 20 ans, M. Ouerdane est président de la section canadienne du Rassemblement pour la culture et la démocratie, parti démocratique qui a mordu la poussière le 26 décembre en Algérie.

L'espoir maintenant, fait M. Ouerdane, repose sur des urnes données:

- la position que prendra l'armée, officiellement contre l'intégrisme. Sauf que le président algérien Chadli Bendjedid vient de rencontrer les dirigeants de l'armée pendant quatre jours au moment même où on le soupçonne de discuter avec les intégristes pour préparer une cohabitation avec eux;

- les 341 recours en annulation dans 145 circonscriptions qui pourraient entraîner autant d'élections partielles, donc une remise en cause des victoires du FIS;

- les cinq millions d'abstentionnistes qui pourraient se décider à aller voter le 16 janvier.

Mais même dans ce scénario de l'optimisme, tout ce que les démocrates pourraient gagner serait une centaine de sièges, concentrés sur le FIS (Front des forces socialistes) qui a obtenu 25 sièges au premier tour. Avec 430 sièges à pourvoir, les démocrates seraient loin d'avoir ainsi la balance du pouvoir.

D'autant plus, croit fermement M. Ouerdane, que le FLN, parti unique au pouvoir depuis 1962, a tout intérêt à s'associer aux intégristes du FIS. Ils ont tous deux pour ennemi commun la démocratie et c'est le FLN lui-même qui a pavé la voie aux intégristes en les utilisant contre les partis démocratiques.

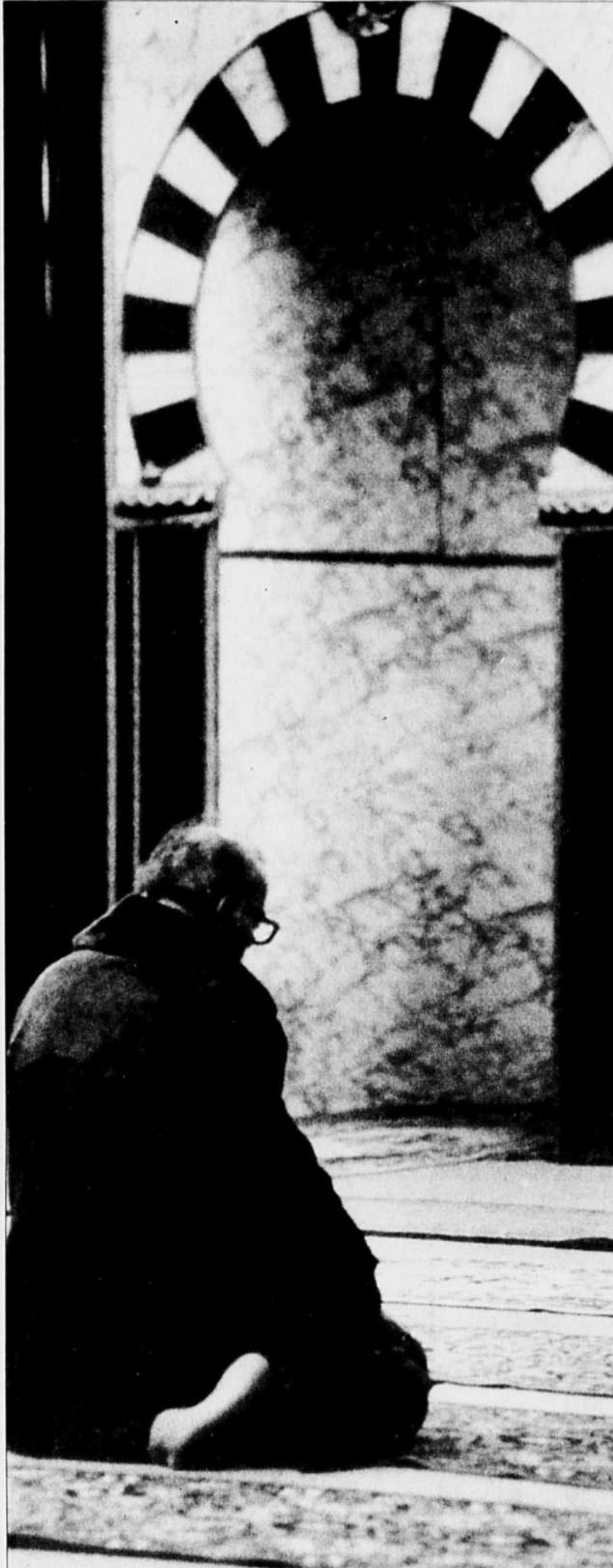
Or, le foyer de la démocratie en Algérie repose en Kabylie, région berbère qui fut la seule à n'être aucun député du FIS le 26 décembre. Les Berbères, qui composent le tiers de la population algérienne, ont toujours été dénoncés par le FLN, et même sévèrement réprimés, au nom du pan-arabisme. Pour les intégristes aussi, ils apparaissent de mauvais musulmans, qui ne parlent pas arabe, qui prônent l'égalité des hommes et des femmes, et qui sont trop proches de l'Occident.

Si au deuxième tour l'association députés démocrates et Kabylie se maintient, il faudra s'attendre à de

nouvelles tensions internes qui s'ajoutent à la répression intégriste, estime-t-on chez les analystes.

Ces premières élections démocratiques de l'histoire de l'Algérie indépendante, pourtant réclamées avec force depuis longtemps, auront-elles finalement été une erreur eu égard aux résultats?

Non, répondent unanimement les



Avec son discours moral, son langage près du peuple, le mouvement intégriste fait des ravages en Algérie et séduit aussi les communautés musulmanes d'Occident, à Montréal comme ailleurs.

Algériens interviewés. « La vraie question ce ne sont pas les élections, dit Salah Medjoud. C'est plutôt: est-ce qu'il fallait légaliser le FIS? Est-ce que le peuple algérien était assez mûr politiquement pour prendre ce risque? Maintenant il faut aller jusqu'au bout de la démocratie en espérant que les Algériens apprendront vite de cette expérience. »

permet aux sages-femmes de profession d'assister les parturientes durant l'accouchement. Il existe également un programme d'études pour sages-femmes à l'Université de l'Alberta qui s'adresse aux infirmières désireuses de faire leur maîtrise.

Au Québec, on a approuvé un certain nombre de projets-pilotes en vertu desquels les sages-femmes

L'Algérie à la croisée des chemins

Élisabeth Lévy
collaboration spéciale

LA FÊTE est finie. Ils n'ont plus rien à se dire. Invités le 26 décembre à décider de leur destin, les Algériens sont désormais sommés de choisir leur camp. « Celui qui n'est pas démocrate est anti-démocrate », résume Fatima Kartout, candidate du Front des Forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït-Ahmed, seule femme en lice pour le second tour. L'heure est à l'anathème, à la diabolisation de l'autre. L'écrasante victoire du Front islamique du Salut qui a dès le premier tour enlevé 188 sièges sur 430, a fait souffler un vent de panique au sein des couches les plus aisées. « Quand ils seront au pouvoir, on verra la torture en direct à la télévision », fantasme un commentateur. Les « intégristes » arrivent. L'Algérie a peur. Peur d'elle-même.

Ceux qui, il y a quelques semaines, ne tarissaient pas d'enthousiasme pour le pluralisme, demandent, avec une belle inconscience, l'annulation du second tour. « Ils n'ont rien compris, soupire un fonctionnaire du ministère de la Communication. Il n'y a pas de changement possible en Algérie. » Loin de faire leur autocritique, les « démocrates » ne cherchent même pas à cacher leur mépris pour ce « peuple d'illettrés ». Impossible d'expliquer autrement son mauvais choix... Des élections libres d'accord, mais à condition d'obtenir des résultats acceptables. Certains, comme Hocine Aït-Ahmed feignant de respecter le choix des urnes... tout en appelant à l'aide le Conseil Constitutionnel, qui doit statuer d'ici samedi sur 341 recours. Une bonne moitié des 231 sièges gagnés dès le premier tour, ont été contestés.

Seul parti à avoir évité la débâcle totale — avec 25 élus —, le FIS a pris la tête de la croisade « anti-intégriste », rejoint par une multitude d'associations, mais aussi par l'UGTA (l'Union générale des Travailleurs algériens), la puissante centrale syndicale. À l'appel du zaïm de Kabylie, « l'Algérie de l'ouverture », est sortie de son silence. « Pour l'Algérie libre! Pour la démocratie! » Un seul mot d'ordre fut chanté, scandé, hurlé, jeudi dernier, par les 300 000 manifestants qui avaient envahi la capitale. « J'aime la vie », proclamaient des ballons multicolores. Une belle journée. Mais qui ne change pas grand-chose. L'Algérie des exclus a choisi. Bien sûr, cinq millions d'électeurs ne se sont pas déplacés. Bien sûr, 900 000 autres n'ont pu voter faute de carte. Mais eux étaient là, au rendez-vous de leur histoire.

Au sein du pouvoir, c'est le repli en ordre dispersé. Le gouvernement reproche aux « démocrates » de s'être trompé de cible. La FLN (Front de Libération nationale), l'ancien parti unique, tire à boulets rouges sur le premier ministre, Sid Ahmed Ghozali, accusé d'avoir démotivé les militants et fait le lit du FIS. À l'intérieur de l'équipe gouvernementale, l'ambiance n'est pas franchement à la solidarité. À en croire un initié de la vie politique algérienne, Larbi Belkhal, le ministre de l'Intérieur et homme-lige du président Chadli Bendjedid, et Sid Ahmed Ghozali, en sont même venus aux mains. Après un long silence, le premier ministre, s'est livré dimanche à une autocritique voilée. Les élections n'ont pas été, paraît-il, aussi transparentes qu'il l'avait promis. « Certains partis, a-t-il déclaré, n'ont pas joué le jeu », visant le FIS sans le nommer...

En l'absence de toute information provenant des véritables décideurs — l'armée et la présidence —, les rumeurs les plus diverses ont circulé. Les moins imaginatifs évoquaient une intervention de l'armée. Les indécrottables optimistes la constitution d'un front uni des démocrates accompagnée de la dissolution du FLN. Les rêveurs allaient même jusqu'à annoncer la démission du chef de l'État. « Il faut que Chadli parte », murmurent en privé l'ancien président Ahmed Ben Bella, ainsi que bon nombre d'anciens barons du régime. Avec ce président honni, disparaîtrait l'une des causes essentielles de la montée en puissance du FIS.

Rien de tel ne s'est produit. Chacun semble s'être résigné à jouer le jeu. Pour l'instant. Il est probable que l'on assistera, le 16 janvier, à une plus forte mobilisation de l'autre Algérie. Mais sauf tricherie évidente, ce sursaut du peuple démocrate ne suffira pas à priver le FIS de sa victoire. En outre, il n'est pas certain que les électeurs, qui n'ont jamais goûté aux subtilités des reports de voix, suivent les consignes données par leurs partis.

La première assemblée pluraliste algérienne sera donc, selon toute vraisemblance, dominée par les islamistes. En toute logique, le nouveau premier ministre devrait être choisi au sein du parti d'Abassi Madani. Dans chaque camp, en effet, les tenants de la cohabitation semblent dominer. Une cohabitation faussement « tranquille », pendant laquelle chacun nourrit l'espoir de gruger l'autre. En attendant le moment opportun, chacun marque son territoire. Les tractations de coulisses, portant notamment sur le sort des dirigeants emprisonnés, vont bon train. Certaines rumeurs font état d'une rencontre entre le chef de l'État et Abdalkader Hachani, le porte-parole provisoire du mouvement... Information bien tardivement démentie par ce dernier.

« Aussi bien au FIS qu'à l'intérieur du pouvoir, on réfléchit sur les modalités, affirme l'un des avocats des dirigeants sur les modalités, affirme l'un des avocats des dirigeants emprisonnés. On ne peut pas tout chambouler d'un coup. Il faut une période de répit. »

Une chose est sûre. Le Grand soir islamique n'est pas encore arrivé. Témoin, les appels au calme d'Abdalkader Hachani. « Nous avons besoin de tout le monde », a-t-il déclaré. Surpris par l'étendue de leur victoire, les dirigeants du FIS savent qu'ils n'auront pas la tâche facile. Forte du soutien des gros commerçants, ils ne peuvent en revanche se targuer d'une grande influence dans les usines. Il leur faudra en outre convaincre la frondeuse Kabylie de la pureté de leurs intentions.

Il reste que les islamistes pourraient bien, en se prêtant à ce petit jeu, perdre leur virginité d'opposant. Élus pour « virer tous ces politiciens qui roulent en Mercedes », ils risquent d'être débordés par leur base, s'ils n'offrent pas rapidement quelques têtes à la vindicte populaire. Car malgré leur apparence — et sans doute sincère — bonne volonté, ils sont désarmés face aux immenses problèmes du pays.

L'angoisse. Enjeux de cette Histoire dont ils n'arrivent pas à devenir les acteurs, les Algériens se demandent de quoi demain sera fait. « C'est pire qu'un film de Hitchcock, commente Slim, le caricaturiste vedette d'Algérie-Actualités. Car nous, on ne peut pas sortir de la salle. »

La sage-femme gagne du terrain partout au Canada

Greg Joyce

de la Presse canadienne

LES SAGES-FEMMES ont existé de tout temps, aussi longtemps que les femmes ont donné naissance. Au Canada, toutefois, elles ne font que commencer à être reconnues légalement.

Le Canada est un des huit pays appartenant à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui ne reconnaissent pas encore la profession de sage-femme. Les choses sont en train de changer.

L'Ontario a adopté un texte législatif, en novembre dernier, réclamant la reconnaissance officielle de la sage-femme, ce qui devrait se concrétiser au cours de l'année, après qu'une réglementation et que des normes auront été adoptées.

L'Ontario a aussi annoncé l'automne dernier qu'elle deviendra la première province du pays à offrir un baccalauréat de sage-femme dans certaines de ses universités.

Le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont aussi entrepris de reconnaître cette profession.

Même si les sages-femmes ne sont pas reconnues officiellement, il n'est pas illégal, au Canada, de pratiquer cette profession et il n'est pas illégal non plus d'en embaucher une.

Les sages-femmes prétendent qu'il leur appartient, plutôt qu'aux

médecins, d'assister les parturientes lors de naissances ne présentant aucune complication et d'offrir des soins pré et post-nataux.

Les services d'une sage-femme coûtent entre 900 et 1200 \$ et ne sont couverts par aucun des programmes provinciaux d'assurance-santé.

La grande majorité des médecins s'oppose à la légalisation de cette profession, ce qui explique pourquoi on a mis si longtemps à aborder le sujet de sa légalisation au Canada.

Doug Geekie, porte-parole de l'Association médicale canadienne, affirme qu'une étude réalisée par cet organisme, il y a quatre ans, a conclu que les soins obstétricaux actuellement offerts sont d'une grande qualité.

Le Dr Geekie ajoute que l'Association, qui représente tous les médecins du pays, s'oppose fortement aux accouchements à domicile, quelles que soient les personnes qui les pratiquent. L'Association estime que l'hôpital est l'endroit idéal pour accoucher.

Il y a peu de temps, toutefois, l'Association a modifié sa position en affirmant qu'elle était prête à reconnaître les infirmières sages-femmes pratiquant dans les hôpitaux. De cette façon, les accouchements seraient pratiqués dans un milieu pouvant répondre à tous les besoins par une infirmière diplômée se doublant d'une sage-femme.

L'automne dernier toutefois, un rapport d'une commission royale sur les soins de santé, en Colombie-Britannique, affirmait qu'il était temps de réexaminer la profession de sage-femme dans cette province.

L'utilisation des sages-femmes « est recommandée par l'OMS comme le principal moyen de réduire les coûts associés aux interventions médicales inutiles — notamment les césariennes — durant l'accouchement », affirme le rapport.

« La Suède, où le taux de mortalité périnatale est le plus bas au monde, utilise des sages-femmes dans la majorité des cas d'accouchement se faisant à l'hôpital. La Finlande, la Norvège, le Danemark, la France, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont tous des meilleurs dossiers au chapitre de la mortalité à la natalité que le Canada, et tous ces pays ont légalisé la profession de sage-femme », dit la commission d'enquête.

Les sages-femmes, par ailleurs, croient inacceptables les concessions faites par l'Association médicale canadienne qui se dit prête à accepter les sages-femmes pourvu qu'elles soient des infirmières diplômées et qu'elles pratiquent dans les hôpitaux.

L'OMS et la Confédération internationale estiment que les sages-femmes n'ont pas à être des infirmières diplômées, rappelle Jean



Joanne Tompkins en compagnie de la sage-femme Kerstin Martin.

Cooper, une infirmière et sage-femme qui représente la Colombie-Britannique auprès de la Confédération canadienne des sages-femmes. L'Alberta devrait être la prochaine province, après l'Ontario, à légaliser la profession de sage-femme, mais on ne sait encore les normes qui y seront appliquées.

À l'hôpital Foothills de Calgary, un programme spécial mis en place

peuvent légalement pratiquer, ce qui permettra au gouvernement d'évaluer les résultats obtenus.

Dans les provinces de l'Atlantique, « la Nouvelle-Écosse a manifesté un certain intérêt dans un projet-pilote », affirme Edythe Johnson, coordonnatrice de la Confédération des sages-femmes du Canada et ex-présidente de l'Association des sages-femmes de l'Ontario.

PHOTO JACQUES NADEAU

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Hook* 7 h, 9 h 30 II: *An American Tail 2, Fievel Goes West* 7 h, 9 h 40 IV: *My Girl* 7 h — *Cape Fear* 9 h.

BERRI I: (849-3456) — *Suzie Frisettes* 12 h, 15 h, 17 h 30, 21 h 45, 4 h — *Le dernier boy-scout* 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 III: *Fievel au Far West* 12 h 30, 2 h 15, 4 h 30 — *Le prince des marées* 7 h, 9 h 30 IV: *Les nerfs à vil* 1 h 30, 4 h 7, 9 h 30 V: *L'été de mes onze ans* 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, 11 h 15, 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE I: (849-3456) — *My Girl* 7 h, 9 h 10 II: *Little Man Tate* 7 h 10, 9 h 20.

BROSSARD I: (849-3456) — *L'été de mes onze ans* 7 h 15 — *Le dernier boy-scout* 9 h 30 II: *Le prince des marées* 7 h, 9 h 30 III: *JFK* 8 h 15.

CARRFOUR L'AVANT I: (849-3456) — *For the Boys* 7 h, 9 h 30 2: *Volare Volare l'amour avec des gants* 7 h 10, 9 h 10 3: *Le dernier boy-scout* 7 h 30, 9 h 40 4: *L'été de mes onze ans* 7 h 15, 9 h 25 — 5: *Cape Fear* 7 h, 9 h 30 6: *Le prince des marées* 7 h 05, 9 h 15.

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIÈRE: (661-8575) — *Fievel au Far West* 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30 — *Des pilotes en l'air* 19 h, 21 h.

CINÉMA LIDO: — *Frankie et Johnny* 13 h, 18 h 50, 21 h — *Le prince des marées* 13 h, 18 h 50, 21 h 15 — *Fievel au Far West* 13 h — *Les nerfs à vil* 18 h 50, 21 h 15 — *JFK* 13 h, 19 h 30.

LE CLAP: (650-CLAP) — *Volare Volare* 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

CINÉMA ÉGYPTIEN I: 1455 Peel, Mtl (849-3456) — *Cape Fear* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30 2: *Truly Madly Deeply* 1 h 45, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30 3: *Prince of Deeds* 1 h 15, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30.

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277) — *Toto le héros* 7 h 30, 9 h 15 — *Mollère* 7 h.

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Hook* 7 h, 9 h 30.

CINÉMA OMEGA I: — *La belle et la bête* 1 h, 2 h 50, 4 h 30, 6 h 10, 7 h 55, 9 h 35 2: *Frankie et Johnny* 1 h 15, 3 h 30, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 15 3: *Billy Bathgate* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 4: *Jessie Joe* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

PLACE CHAREST: (529-9745) — Du 25 déc. au 9 janv. *JFK* 12 h 30, 16 h 15, 20 h — *Suzie Frisettes* 12 h 30 — *L'été de mes onze ans* 14 h 45, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 30 — *Gawin* 12 h 15, 14 h 30, 16 h 40 — *Robe noire* 18 h 40, 21 h 50 — *Fievel au Far West* 12 h 10, 13 h 50, 15 h 30, 17 h 05 — *Le prince des marées* 12 h 20, 19 h, 21 h 40 — *Volare Volare* 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 40 — *Le marien de Noël* 12 h 50, 14 h 15, 15 h 45, 17 h 15 — *Le dernier boy-scout* 19 h 30, 21 h 55 — *Les nerfs à vil* 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 40 — *La tentation de Venus* 13 h 30, 16 h 30, 19 h 25, 21 h 50.

LE PARIS: (694-0891) — mer. jeu. *Méditerranée* 6 h 30 — *Carte verte* 6 h 45 — *Le diabolisme sauvage* 7 h — *La dernière tentation de Christ* 8 h 45 — *Henry* 9 h — *Brazil* 9 h 05.

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7295) — *Wings of Desire* 2 h — *Akira* 4 h 30 — *Rebel without a Cause* 7 h — *Stardust Memories* 9 h 30.

CINÉMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Prince of Deeds* 7 h, 9 h 40 2: *Prince of Tides* 7 h, 9 h 40 3: *An American Tail 2, Fievel Goes West* 7 h — *Black Robe* 9 h 4: *Cape Fear* 7 h, 9 h 20 5: *My Girl* 7 h 20, 9 h 30 6: *For the Boys* 7 h, 9 h 30.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9788) — jeu. *Le dernier glacier* 18 h 35 — *Le grand nocœur* 20 h 35.

CINÉMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (469-5559) — *JFK* lun. jeu. 8 h 40 2: *Bugy* 6 h 30, 9 h 25.

CINÉPLEX I: (849-3456) — *L'assassin jouait du trombone* 1 h 30, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 15 2: *Suzie Frisettes* 1 h 30, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 15 III: *My Girl* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 10 IV: *Hors le vie* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h V: *An American Tail 2, Fievel Goes West* 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30 — *Cape Fear* 7 h, 9 h 30 VI: *Méditerranée* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 10 VII: *Delicatessen* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05, 11 h 05, 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — *Volare Volare, l'amour avec des gants* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h: *JFK* 12 h 30, 4 h 15, 8 h 15 III: *L'autre* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 IV: *Gawin* 1 h, 2 h 50, 4 h 40 — *Madame Bovary* 6 h 30, 9 h 15.

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229) — *The Company of Strangers* 19 h (7 au 12 janv.).

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Desperado: The Last Frenzy* 19 h — *Samsara* 21 h.

CRÉMAZIE: (849-FILM) — *Tatle Danielle* 7 h — *Le cuisinier, le voleur, sa femme et son amant* 9 h 20.

DAUPHIN I: (849-3456) — *La tentation de Venus* 7 h, 9 h 30 11: *Robe noire* 7 h 15, 9 h 15.

CINÉMA DÉCARIE I: (849-3456) — mer. jeu. *A Bullet in the Head* 6 h 45 — *Mo Better Blues* 7 h — *My Own Private Idaho* 9 h 20 — *My Father is Coming* 9 h 30.

PARADIS I: (354-3110) — *Edward aux mains d'argent* 7 h — *À propos d'Henry* 7 h — *Resumé Innocent* 7 h 05 — *Orange mécanique* 9 h — *fenêtre sur Pacifique* 9 h 15 — *Théma et Louise* 9 h 30.

PARISIEN I: (866-3856) — *Montréal vu par* 12 h 45, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 05 II: *La double vie de Véronique* 12 h 50, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30 III: *Van Gogh* 1 h, 4 h 30, 8 h IV: *Van Gogh* 1 h 45, 5 h 30, 8 h 45 V: *Frankie et Johnny* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, 11 h 15, 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

PLACE ALEXIS NIHON I: (849-3456) — *Prince of Tides* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45 II: *Cape Fear* 1 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 III: *The Commitments* 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.

PLACE LONGUEUIL I: (849-3456) — *Les nerfs à vil* 7 h, 9 h 30 2: *Robe noire* 7 h, 9 h 30.

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — 1: *Cape Fear* 7 h, 9 h 30 2: *Deady Currents* 7 h 05, 9 h 20 3: *An American Tail 2, Fievel Goes West* 7 h — *Little Man Tate* 9 h — 4: 4 h, 6 h 40, 9 h 10 VI: *Capitaine Crochet* 12 h 30, 3 h 25, 6 h 15, 9 h 7: *Publicité 1991 les lions d'or* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 35.

QUARTIER LATIN: Mtl — **LE RIALTO:** 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — *Volare Volare* 7 h 20, 9 h 20.

VERSAILLES I: (353-7880) — *La belle et la bête* 7 h 15, 9 h, 11 h: *Capitaine Crochet* 6 h 20, 9 h 05 III: *Star Trek V* 7 h, 9 h 15 IV: *Father of the Bride* 7 h 20, 9 h 35 — V: *JFK* 8 h VI: *Last Boy Scout* 7 h 35, 9 h 40.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 15 à 02h30.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Ribsteak, les 8-9 janv. à 22h30.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. mar. 19h. à 24h, mer. au ven. 17h30 à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h. à 19h. — Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h30 à 24h.

BOÎTE À CHANSONS LE PIÉROT: 114 St-Paul, Montréal — Gilbert Lauzon et Dany Proulx, du 9 au 12 janv. à 20h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — « Beauté baroque » de Jean Salvy, d'après le roman

de Claude Gauvreau, m. en s. Jean Salvy, du 22 janv. à 7 mars.

ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381) — « Bérénice » de Jean Racine, m. en s. Brigitte Haentjens, du 14 janv. au 15 fév.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — « Anna » de Robert Clari, m. en s. Marie Laberge, à compter du 7 janv., mar. au sam. à 20h30, dim. à 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — « Balconville » de David Fenario, m. en s. Paul Thompson, du 9 janv. au 2 fév.

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE: PDA, Montréal (842-2112) — « Chapitre deux » de Neil Simon, m. en s. Monique Duceppe, du 7 janv. au 8 fév.

THÉÂTRE NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « En attendant Godot » de Samuel Beckett, m. en s. André Brassard, du 21 janv. au 15 fév., mar. au ven. à 20h, sam. 16h.

et 21h.

THÉÂTRE OLYMPIA: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (282-9362) — Les Grands Explorateurs présentent « Iles de lumière: Réunion, Maurice, Rodrigues, Mayotte » de Jean-Marc Boisseau, du 6 au 12 janv., lun. au mer. 20h., jeu. 19 h., ven. sam. 19h. et 21h. 30, dim. 13h. 30 et 16h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Cinq Nô modernes » de Yukio Mishima, traduction Marguerite Yourcenar, m. en s. Martine Beaulne, du 14 janv. au 8 fév.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal (848-7928) — Concert de Lisely Adams, baroque trionnante, le 9 janv. à 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Le Théâtre du Trident présente « La maison de Bernard Alba » m. en s. Michel Nadeau, du 14 janv. au 8 fév.

A SURVEILLER

Déjeuner-causerie sous le thème: « Vivre sa retraite à l'ère du Nouvel-Âge: Qu'est-ce que ça change? », avec Suzanne Pinard, à la Rôtisserie St-Hubert, 6225 rue Sherbrooke est, le jeudi 23 janvier à 9 h 30. Réserv. : 899-0810.

Des camps de jour au Théâtre nos voix, nos visages pendant le congé scolaire, du 24 au 28 février 1992, de 9 h à 16 h. Les camps auront lieu au 2516 rue Ste-Hélène à Longueuil. Inscr. : Michel Lafrenière au 442-0740.

L'oeuvre des Petites Dénicheuses sollicite la générosité du public pour accessoires de maison, meubles, vêtements, articles ménagers. Cueillette à domicile. Rens. : 270-2297.

Des cours de base en français donnés gratuitement sont dispensés aux adultes qui ont de la difficulté à lire et à écrire. Les ateliers ont lieu le jour ou le soir, en petits groupes, deux ou trois fois par semaine. Ils sont offerts au Centre Alpha Ste-Anne, 6450 rue Christophe-Colomb à Montréal. Rens. : 272-9042.

L'Atelier-Meubles de la Société Saint-Vincent de Paul de Montréal cueille gratuitement les meubles usagés et les appareils ménagers en bon état, et ceux qui

peuvent être facilement restaurés et réparés. Ces meubles sont offerts en vente à prix modiques, au 1930 rue Champlain, du mardi au vendredi de 10 h à 16 h. Rens. : 525-2491.

Le Club d'ornithologie d'Auntsic vous invite à vous joindre aux membres pour une excursion au Jardin botanique de Montréal, le samedi 11 janvier pour l'observation des oiseaux passereaux d'hiver, etc. Le ramassage se fait à partir du chalet du Parc régional de l'île de la Visitation au 2425, boul. Gouin est à 8 h 45. Rens. : 337-3287.

Aujourd'hui, collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991 rue Sherbrooke est, de 9 h à 20 h; Hôpital du Sacré-Coeur, Salle Polyvalente (Aile J), 5400, boul. Gouin ouest, de 10 h à 20 h, et à Repentigny, les Agents du Permanent, succ. de Repentigny, Mail, 100, boul. Brien, de 14 h 30 à 20 h 30. Rens. : 937-1941.

L'Institut des vérificateurs internes organise son 3e déjeuner-causerie, le mercredi 15 janvier, au Holiday Inn Crown Plaza, 420 rue Sherbrooke ouest. Le sujet traité sera: « La gestion des conflits » avec comme conférencier M. Maurice Lemelin, prof. et dir. des services pédagogiques de l'École des Hautes Études commerciales. Réserv. : Diane Langelier au 964-0839.

La période d'inscription aux cours organisés par le YWCA se déroule jusqu'au 10 janvier, au 1355, boul. René-Lévesque ouest (angle Crescent). Brochure gratuite sur demande au 866-9941.

Retrouvez la forme et le contact avec vous-même. Cours d'antiquité classique: information et inscriptions pour session d'hiver et pour journée intensive du 25 janvier, au Collège Champlain. Rens. : Marie-Thérèse Chalifour au 387-7541.

Ce soir à 20 h, rencontres auteur-lecteur, avec comme invité M. Alexis Klimov sur le thème: « Société des écrivains », à la Maison de la culture Côte-des-Neiges, 5290, chemin de la Côte-des-Neiges. Rens. : 872-6889.

DANS SEULEMENT 7 SEMAINES!

CE SOIR À 20H00!

The PHANTOM of the OPERA
de ANDREW LLOYD WEBBER
mis en scène par HAROLD PRINCE

MAINTENANT JUSQU'AU 20 FÉVRIER 1992

QUELQUES PLACES SONT DISPONIBLES POUR JANVIER

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts, Montréal

RÉSERVEZ UNE SOIRÉE AVEC LE PHANTOM
(514) 790-2222

Billets en vente également au guichet de la Place des Arts et aux guichets TicketMaster (situés dans certains magasins de La Baie)

Groupes: (20 personnes minimum) téléphonez: (514) 874-9153 au Québec (416) 925-7466 en dehors du Québec

Réservez une place de choix grâce à Avant-première de American Express; composez le (514) 790-0300

Version originale! En anglais avec des surtitres en français.

"TOTO LE HÉROS", UN DES 10 MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE
- Les 3 critiques de LA PRESSE.
CAMERA D'OR • PRIX DU PUBLIC Cannes 91

TOTO LE HÉROS
tous les soirs: 7:30 - 9:15
dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:15
mardi: 5:30 - 7:30 - 9:15

Festival
35, Milton 849-7277
(Angle Clark, une rue au nord de Sherbrooke)

UN PUR CHEF-D'OEUVRE
VERSION CINÉMA
LE DIMANCHE: 1:00 - 7:00 sur semaine à 7:00 seulement

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, JEUDI 9 JANVIER

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- quatuor no 4 en si mineur (Telemann)
- concerti pour mandoline RV 93, 532 et 558 (Vivaldi)

DEMAIN SOIR, 22:00

- sextuor en la majeur op. 48 (Dvorak)
- sérénade en ré majeur op. 25 (Beethoven)

ciel 98.3

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

Fameras ça sortit avec Brigitte.
Trop tard, elle est sortie! En vélo avec David!

À vous de jouer.

Allez! Faites du vent, pas du ventre.
Quand on est bien, on est plus beau.

PARTICIPATION

ÉTUDIANTS PROMOTION CAMPUS HIVER 1992

LE DEVOIR offre à tous les étudiants de niveau universitaire et collégial, la possibilité de s'abonner au DEVOIR à taux préférentiel, en se présentant à l'un des campus ci-dessous, aux dates indiquées:

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL:
H.E.C. 13, 14, 15, 16 et 17 janvier
Jean Brillant 13, 14 et 15 janvier
Marie Victorin 20, 21 et 22 janvier
Polytechnique 20, 21 et 22 janvier
C.E.P.S.U.M. 8, 9 et 20 janvier

UQAM:
Judith Jasmin 27, 28, 29, 30 et 31 janvier

UNIVERSITÉ D'OTTAWA 13, 14 et 15 janvier

UNIVERSITÉ LAVAL:
De Koninck 20, 21 et 22 janvier
Pollack 20, 21 et 22 janvier
Pallasis-Prince 20, 21 et 22 janvier
P.E.P.S. 27, 28 et 29 janvier
Pouliot 27, 28 et 29 janvier

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE:
Leblanc 14, 15 et 16 janvier

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	17h30 / Ce soir	Détecteurs de mensonges	Marilyn	Les contes d'Avonlea	Métropolis	Le Téléjournal	Le Point/météo/sport	Studio libre	Cinéma: Le Jumeau			
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	The Golden Girls	Top Cops	Street Stories	Knots Landing	News	Silk Stalkings				
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Cosby Show	Cheers	Cheers	Wings	L.A. Law	News	The Tonight Show	
6	CBMT (CBC) Montréal	Newswatch	CBC News-magazine	Front Page Challenge	Adrienne Clarkson Presents	Codco	Kids in the Hall	The National	The Journal	News	Newhart	Welcome Back...	
10	CFTM (TVA) Montréal	Le TVA éd. 18 hres	Jeopardy	Making of Montreal, ville ouverte	Cinéma: L'aviateur — Am. 85 Avec Christopher Reeve et Rosanna Arquette	Ad Lib		Le TVA réseau	Les sports	Les mots pour le dire			
12	CFCF (CTV) Montréal	Puise	Entertainment Tonight	Cheers	The Cosby Show	Different World	Knots Landing	L.A. Law	News	News	The Arsenal Hall Show		
15	TV5 (Télé Francophones)	Découverte	Des chiffres et des lettres	Journal de TFI	Vision 5	Téléobjectif/Le pays interdit	Festival mondial de foliole de Drummondville	Espace francophone	Cinéma	Télétourisme	Journal de FR3		
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passé-Partout	Téléservice	Questions d'argent	Le monde en mouvement	Point de vue	Québec en affaires	Téléservice	UQAM Magazine				
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax: L'Infoplus	Solidrok: VJ: Paul Sarasin	Musique vidéo	Rock en bulle	21h15 / Musique vidéo						
22	WVNY (ABC) Burlington	News	Star Trek: The Next Generation	Columbo	Primitime Live	News	Nightline	Commercial Programs					
26	Much Music	19h / Muchwest	Fax	Rapcity	Mike and Mike's ...	Monkees	Spotlight / Great fu dead	Power 30					
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour	The Nightly Business	Venturing	This Old House	Hometime	Cinéma: Quartet — GB 48 Avec Cecil Parker et Dick Bogarde						
35	TQS Montréal	La roue chanceuse	Coup de foudre	Recherche	Hockey / Nordiques vs Bruins	Le Grand Journal	Sport Plus	Cinéma: Les feux de l'enter					
57	WCPE (PBS)	17 h/Children Programs	The Nightly Business ...	The MacNeil-Lehrer Newshour	Nature	Cinéma: The Blue Brothers — Am. 80 Avec John Belushi et Dan Aykroyd	Emmerdale (23h10)	Taggart					

BILLET

Quand la réalité dépasse la fiction

Nathalie Petrowski

IL Y EN a qui disent que la réalité dépasse souvent la fiction et que les meilleurs romans se lisent tous les matins dans le journal. Hier matin pourtant la fiction a dépassé la réalité avant de dépasser les bornes de la raison. Hier matin, *La Presse* et le *Journal de Montréal*, les deux plus grands quotidiens francophones d'Amérique ou si vous voulez les deux plus gros, ont inventé un genre journalistique et pavé la voie royale à une nouvelle façon de concevoir l'information.

Sans même se consulter et sans avoir vraiment besoin de le faire puisque de toute façon ils pensent pareil, les deux plus grands quotidiens d'Amérique y sont donc allés chacun d'une pleine page de pure fiction, voire de pure publicité. Si encore il s'agissait d'annoncer la dernière pièce retrouvée de Shakespeare ou les rabais sur les restes de la vente du garage de Ginette Reno, on comprendrait. Mais non. Il s'agissait seulement d'annoncer l'arrivée de deux nouvelles séries de télévision et de souligner à quel point l'information est une tradition qui se perd dans un monde qui bascule inéluctablement dans la fiction.

Pour peu qu'on ait été distrait hier matin et qu'on ait ouvert le premier cahier de *La Presse* à l'envers, on aura donc découvert que la grosse nouvelle, voire le scoop du jour, n'était plus le cas de Nancy B. mais une série sur les journalistes prenant l'antenne de Radio-Canada ce soir-là.

Pour peu qu'on ait pas eu le temps de boire son premier café et que par inadvertance on ait acheté le *Journal de Montréal*, on aura appris qu'un nouveau justicier est arrivé en ville, un justicier au charme suranné qui d'un coup de chapeau et d'un cliquement de bretelle risque d'envoyer Jean Doré se recycler au ministère des Travaux et des Chaussés.

On pourrait appeler cela la confusion des genres. Personnellement je préfère le terme « réalifiction ». En effet, dans la réalifiction, sorte de compression budgétaire de la réalité et de la fiction, le lecteur nage en pleine confusion symbolique et prend ses pulsions imaginaires pour la réalité et Roy Dupuis pour Réjean Tremblay ou le contraire. Dans la réalifiction, tout semble tellement vrai qu'on achète sans même y penser et qu'on avale sans même digérer, la digestion supposant un travail intellectuel et physique dont la réalifiction ne saurait faire et que *la Presse* et le *Journal de Montréal* ne saurait publier.

Notons toutefois à la défense de *La Presse* que le quotidien aurait eu tort de se priver d'un si bel échange publicitaire quand on sait que pendant les 12 prochains épisodes de *Scoop*, le quotidien de la rue Saint-Jacques verra son logo à peine maillé clignoter à toutes les 30 secondes sur au moins la moitié des petits écrans de la belle province.

Le cas du *Journal de Montréal* est nettement plus troublant. Non seulement leur logo n'apparaîtra-t-il pas dans *Montréal, ville ouverte*, mais ils ne sont même pas commanditaires. Pourquoi alors cet accès subit de générosité envers une série qui ne leur rapportera rien et dans laquelle en plus, comble de l'humiliation, il ne sera question que du *DEVOIR* ?

La question est complexe. On imagine que dans un premier temps, le *Journal de Montréal* voulait forcer la note et noyer le poisson dans l'espoir que la moitié de la population ne s'aperçoive pas le mercredi soir le nouveau commanditaire de *La Presse* et se contente de se brancher sur Télémétropole le lendemain. Dans un deuxième temps toutefois, l'imagination tombe en panne et la réalifiction n'est d'aucun secours.

En effet, comment comprendre un journal qui titre en grosses lettres renversées sur trois quarts de pouce « Le Québec a déjà eu son Elliott Ness ». Qui est Elliott Ness et que vient-il faire dans toute cette histoire. Surtout que vient-il y faire entre un titre sur les condoms pour détenus et un autre sur les les menaces d'un certain Carter ? Porte-t-il des condoms ? Joue-t-il au baseball ? A-t-il menacé Lise Payette de porter des condoms en jouant au baseball ?

Non vraiment il n'y a rien à y comprendre sinon que Elliott Ness n'existe pas plus que Pax Plante, pas plus que les scoops de Stéphanie Rousseau, pas plus que le journalisme québécois qui est devenu une grosse agence de publicité, pas plus que le Québec du reste qui est en voie de devenir non pas une société distincte mais une émission de télévision. N'ajustez surtout pas vos appareils et dites-vous que bientôt le *Journal de Montréal*, titrera : le Québec a déjà eu des journalistes et des journaux. Heureusement que Elliott Ness a su nous en débarrasser.

ARTS VISUELS

Le refus têtu de l'immobilité

Marie-Michèle Cron et Jean Dumont

LES ARTS VISUELS, quand ils sont une véritable manière de vivre et de penser, plutôt que le simple embellissement de l'existence, n'ont pas grand-chose à gagner, au niveau des amateurs que nous sommes, à des bilans médiatiques et apocalyptiques ou à des hiérarchies laudatives et oubliées. Leur intérêt tient plus à leur refus têtu de l'immobilité qu'à leur connaissance du but à atteindre; leur dynamisme s'apprécie mieux à la multiplicité de leurs déplacements divers, qu'à l'ampleur de certains d'entre eux. Le milieu de l'art est une atmosphère, une errance plus qu'une trajectoire...

Disons que, pour l'année qui vient de se terminer, si la vie ne manqua pas, et malgré le nombre des événements réussis et des succès mérités, l'atmosphère dans les arts visuels fut plutôt frileuse. La frilosité d'une existence qui se sait fragile. Les controverses qui firent rage dans les médias, les dernières semaines de 91, ne furent que la confirmation désolante du bien fondé de cette incertitude. Quand les plumes d'oie sont trempées dans le fiel, cela ne tache pas que le papier qu'elles grattent et les doigts de ceux qui gribouillent, mais ne manque pas de maculer aussi l'esprit de ceux qui tentent d'y comprendre quelque chose...

Nous ne pouvions donc mieux faire, Marie-Michèle Cron et moi-même, que reprendre avec vous la tournée que chacun de nous a fait respectivement, en 1991, de ces institutions, musées, événements et galeries, que d'aucuns accusent, aujourd'hui, de détournement d'art. Ne soyez pas surpris de l'éventail de nos choix: c'est parce que la vie nous intéresse! Voici ce que Marie-Michèle Cron pense de son année.

Avec l'exposition *Le souffle vital: dix sculpteurs japonais contemporains*, le Musée des beaux-arts du Canada à Ottawa nous aura emporté — comme Edith Piaf enivrée par la foule — aux quatre coins du cosmos, là où les forces organiques se conjuguent avec l'art contemporain et la philosophie orientale. Résultat: des oeuvres magistrales qui nous proposaient respect et humilité devant une nature explosive. Devant le Musée (qui ne manque pas d'idées audacieuses) les baraques de Kawamata qui paraphrasaient les bidonvilles brésiliens auront encore fait parler, une fois n'est pas coutume, la capitale. Sans revenir aux détails qui les entourent, l'affaire *Voice of Fire* de Barnett Newman, et cette année, la robe de viande controversée de Jana Sterbak ont fait couler beaucoup d'encre. N'a-t-on pas qualifié tout récemment *Vanitas: robe de chair pour albinos anorexique d'art avarié* à défaut de parler de rack à viande devant la carapace d'acier *Sisyphus II* récemment exposée par cette jeune artiste monténaïse chez René Blouin? Conclusion: ici comme ailleurs, les commentaires insipides se suivent et se ressemblent étrangement.

Le Musée des beaux-arts de Montréal marque un grand coup dans sa programmation en laissant battre son cœur au rythme des *Années vingt: l'âge des métropoles* où plus de 700 oeuvres (j'avoue un faible pour les eaux-fortes et les peintures d'Otto Dix et George Grosz) envahissent toutes les salles et jalonnent une décennie étourdissante dans laquelle baignent Paris, Berlin et New York. La magie défile au quart de tour. Le genre d'exposition que l'on n'oublie pas de sitôt. Puis, pour inaugurer son nouveau Pavillon Jean-Noël Desmarais, le Musée rend hommage à un grand artiste, Jean-Paul Riopelle. On avait oublié à quel point l'émotion pouvait sourdre de cette peinture vivante qui tangue entre la terre et les racines du ciel. Une ode immortelle à la nature.

Le Centre Canadien d'Architecture (CCA), quant à lui, n'a pas arrêté de nous surprendre avec ses *Dessins d'architecture de l'avant-garde russe 1917-1935 et publications de l'avant-garde soviétique* qui épousent les courants idéologiques passionnants d'un pays bouleversé par les enjeux socio-économiques que l'on sait et avec les *Paraboles et au-*



Better if they think they are going to farm (No 2), de Melvin Charney.



tres allégories: l'oeuvre de Melvin Charney 1975-1990 qui se termine en fin de semaine. Ne ratez pas la vision panoramique et cruciale que cet artiste et architecte porte sur la ville et son histoire.

En septembre dernier, galeries, centre d'artistes et maisons de la culture ont répondu à l'invitation lancée par la deuxième édition du *Mois de la photo à Montréal* organisée par le collectif Vox Populi sur le modèle des biennales de Paris ou de Barcelone. Une initiative de bon augure qui part sur les chapeaux de roues mais j'avoue qu'après mes pérégrinations à travers la ville et mes éternels questionnements sur le réel et la réalité que j'ai tendance à confondre, après avoir ingurgité nombre d'images banales ou superbes, j'étais contente de revoir de la peinture ou de la sculpture. Peut-être faudrait-il, à l'avenir, réviser ses objectifs, réduire le temps et les lieux d'exposition afin de découvrir ces fractions de bonheur avec des yeux toujours neufs? Pourtant, rendons à César ce qui est à César: les jeunes photographes se seront bien débrouillés (Stephan Ballard, Sophie Jodoin, Anne Marchessou); Graciela Turbide

aura enchanté mes yeux avec ses portraits troublants de femmes de Juchitán et aura permis à ceux et celles qui ne la connaissent pas, de découvrir la grande dame de la photographie mexicaine. Mais le fait saillant du *Mois de la Photo* restera, à mon avis, l'exposition *Le corps vacant* qui se tenait au Musée d'art contemporain de Montréal. Ici, le corps humain était manipulé, trafiqué, déguisé, abîmé, ennobli par le regard et l'objectif de neuf artistes de la scène canadienne et étrangère. Une découverte: Brian Piitz (A quand un solo de cet artiste chez nous?)

Un autre événement artistique qui fut peu couvert par les médias mais qui attirera beaucoup de monde: l'Entrée Libre à l'Art Contemporain (ELAAC 91). Une foire réussie marquée par la mini-rétrospective de Marcel Saint-Pierre à qui on remetait le Prix AGACM, les *Coups de cœur* de Michel Goulet, l'exposition *Parallèle* qui réunissait les oeuvres du monténaïse John A. Schweitzer et celles, étonnantes, en cre et en bois de l'américain Johannes Girardoni, la participation de quatre galeries monténaïses prestigieuses. Une déception: les galeries new-yor-

kaises invitées cette année qui proposaient, tous styles et genres confondus, un bric-à-brac formel et chromatique à l'exception de la galerie Stephen Haller.

Cette saison, Brenda Wallace aura mené son bateau à bon port en nous présentant le travail d'artistes peu connus du circuit habituel: je pense entre autres à l'artiste torontois Regan Morris dont les toiles se décomposaient en chaires rugueuses pour nous parler de la précarité de nos vies. À noter aussi chez Circa *À force de terre* qui interrogeait l'interaction entre l'homme, l'animal et la terre. Six artistes dépeignaient les espèces en danger: le chaman Domingo Cisneros rassemble alors carcasse de cheval, tête et patte d'ours pour lier et guérir l'esprit et le corps et Cozic avec quelques chutes de tissu en daim rappelle la déception émuante de peaux de phoques. Ce même Cozic qui aura une année bien remplie en exposant à la galerie Graff et en révolutionnant nos sens au Centre Saydie Bronfman avec ses *Espaces ininterrompus* dans une rétrospective intelligente où les objets prenaient des allures caméléonesques. Chantal Boulanger nous a offert quant à elle, les photographies baroques de Anne-Marie Zeppetelli, les intérieurs anamorphotiques de Thomas Corrievau, le théâtre d'ombre et de lumière impressionnant de Louise Viger, le bandeau d'Arlequin de Sylvie Bouchard. Un retour sur l'intime et le privé.

Michel Tétrault Art Contemporain fait de son *Coup d'éclat* annuel, la rampe de lancement de jeunes artistes peu intégrés dans le réseau monténaïse: cette fois-ci, dans une exposition inégale, seul Benoît Bourdeau nous aura attiré dans sa machine à rêve insuflée. À suivre. Les éclats épiques qui illuminent la surface des toiles de Pierre Blanchette, les personnages discrètement énigmatiques de François Vincent, les oeuvres de Louis-Pierre Bougie auront laissé des traces dans leur sillage. L'union fait la force. La Société du 5 avril qui regroupe les galeries Dare-Dare, Skol, Dazibao et la Centrale a délaissé ses locaux du Boulevard Saint-Laurent pour s'installer sur la rue Sherbrooke et se rapprocher par la même occasion du nouveau Musée d'art contemporain et de l'édifice Belgo. Coups de foudre pour les oeuvres sulfureuses de Ricardo Estanislao Zulueta à Dazibao, la chambre nuptiale de Kartz Ucci à La Centrale, l'installation de Michèle Tremblay-Gillon à Dare-Dare et les paysages aux effets dévastateurs de Kevin Sonmor à Skol. Optica et Oboro n'ont pas déserté la Main. Ni perdu la main avec *La présence empirique* et le projet intercontinental du duo Gilbert Boyer-Alain Fleischer (Optica), l'installation vidéo de Christian Langlois qui nous proposait avec *Le sale à manger* une truculente et conviviale idée de l'art et de ceux et celles qui la savourent (Oboro). Qui a dit qu'il n'y a rien à se mettre sous la dent en arts visuels?

(A suivre)

MUSIQUE

Avec respect et intelligence

Les Grands Concerts

de l'Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Stanislaw Skrowaczewski: Mozart, *Concerto* no. 25, K. 503, Christian Zacharias; Bruckner, *Symphonie* no. 2 G.A.94, éditions Hass et Nowak. Mardi 9 janvier, salle Wilfrid-Pelletier.

Carol Bergeron

Y-A-T-IL mieux, pour un orchestre symphonique, que d'entreprendre une nouvelle année sous la conduite d'un grand chef? Voilà sans doute pourquoi ce premier concert de l'OSM fut confié à Stanislaw Skrowaczewski.

C'était la 10e fois depuis 1965 que ce maître polonais dirigeait nos musiciens, partageant avec eux un répertoire varié qui contient notamment l'exécution de six *Symphonies* d'Anton Bruckner. Pour en compléter le cycle (incluant la *Nullte sinfonie* programmée en 1987), il ne manquait que les *Quatrième, Sixième, Septième et Huitième*. Aussi faut-il ardemment espérer qu'elles lui soient confiées, et dans un avenir prochain.

À la faveur d'une longue et fructueuse carrière internationale, Skrowaczewski a visiblement eu le temps d'approfondir sa connaissance du grand symphoniste autrichien. C'est à lui que l'on doit les premières auditions de la *Nullte* et de la première *Symphonie* non seulement à l'OSM mais encore au Philadelphia Orchestra et même à certains orchestres d'Allemagne. Bien qu'encore rarement jouée à travers le monde — ici à Montréal, elle n'avait pas été donnée depuis plus de 20 ans —, une partition comme la seconde *Symphonie* lui est devenue familière au point de pouvoir la diriger de mémoire.

Contrairement à des chefs comme Günter Wand et Karajan qui dans leurs enregistrements utilisent respectivement l'édition Robert Hass (version originale de 1872) et l'édition Leopold Nowak (version de 1877, légèrement remaniée et amputée de 135 mesures), Skrowaczewski, tout en se tenant près de la première rédaction que Bruckner lui-même ne fit pas mystère de préférer, s'inspire néanmoins des modifications de la seconde. Ainsi, a-t-il laissé tomber le passage (mesures 488 à 420) qui mène à la conclusion finale du premier mouvement. On pourrait aussi signaler la suppression des quatre apparitions du solo de basson dans le second mouvement. Quant au dernier mouvement, il est demeuré dans son intégralité originale.

Par ces détails, comme par d'autres qui relèvent plus spécifiquement de la direction d'orchestre, on a pu se rendre compte avec quel respect, quelle intelligence et quel désir de perfection la partition fut négociée. On comprend alors que, conscient d'être l'instrument privilégié d'un interprète exceptionnel, l'OSM se soit montré remarquablement attentif. J'imagine cependant que fort de l'expérience de mardi, la reprise de mercredi aura apporté à la *Symphonie* une réalisation encore plus puissante et plus pénétrante.

Consacrée au 25e *Concerto* de Mozart, la première partie de la soirée amenait pour la première fois à Wilfrid-Pelletier le pianiste allemand Christian Zacharias. Déjà connu des mélomanes discophiles, Monsieur Zacharias possède d'abord et avant tout une admirable maîtrise instrumentale. Musicien sensible, il pousse toutefois chez Mozart le raffinement de la sonorité et de l'articulation jusqu'au maniérisme le plus insupportablement décadent. Il y a de quoi s'étonner que l'on puisse encore imaginer cette musique de manière aussi superficielle. D'ailleurs, cette saisonnière conception ne sembla point trouver l'approbation du chef d'orchestre qui aurait sûrement préféré une approche plus directe, plus franche et plus essentielle du texte.



« Making of » Montréal, ville ouverte

Lise Payette chez les pégreux. Un avant-goût de la fameuse série qui reconstitue la lutte des très honorables Pax Plante et Jean Drapeau contre les tripots, les bordels et les débits de boissons clandestins qui faisaient le charme du Montréal des années 40. (TVA, 19h)

☆☆☆

Trilogie de la Corne de l'Afrique

Premier de trois reportages sur l'Éthiopie qui, en mai dernier, mettait fin à la plus longue guerre des temps modernes (27 ans). Réalisé par les cinéastes monténaïses Yvan Patry et Danièle Lacourse, le bouleversant *Pays interdit* a été couvert de prix. (TV5, 20h)

☆☆☆

Points de vue

Au Combinado del Este, la plus grande prison cubaine où vivent plus de 3500 personnes, les rêves des militants des droits de la personne et des opposants au régime communiste viennent se briser sur les barreaux du camarade Fidel. (Radio-Québec, 21h)

— Hugo Léger

TÉLÉVISION

L'autoportrait



Rolande ALLARD-LACERTE

IL Y A eu Rembrandt par Rembrandt, pour qui pas Cournoyer par Cournoyer? Tous les grands peintres ont fait leur autoportrait. Après avoir, pendant des heures, contemplé leur reflet dans la glace, ils se sont immortalisés en se fixant le pinceau à la main. Tout le monde le fait mais le donc s'est dit Jean Cournoyer bien hardiment. Les volontaires ne se bousculent pas aux portillons de ce jeu du jeu, mais de temps en temps un audacieux se pointe. « Il y a deux hommes en moi », avoue Cournoyer. Il tombe bien ce dédoublement qui permet à l'un de mettre l'autre en valeur. Vivement une entrevue de Robert Bourassa par Bourassa Robert. Réussirait-il à nous (à se) donner une réponse, à s'autotirer les vers du nez? Histoire de mesurer s'il y voit plus loin que le bout...

L'homme de rêve

DENISE même une petite vie coton et viscosse entre un mari diminué et Tiboutte, son vaurien de fils. Elle a même une soeur qui se réfugie chez elle quand son homme lui donne une

râclée. Elle fait des ménages et sa vie se déroule, comme un mauvais téléroman, entre un aspirateur et un torchon, une vadrouille et des malheurs, deux suicides, un réussi et l'autre raté.

On croirait cette femme solidement enracinée dans le prélat de la cuisine (la sienne et celle des autres) et le carrelage de la salle de bain. Erreur. Elle a des fantasmes comme d'autres ont des poux. Elle fréquente Apollon, père et fils. Oui madame, en statue et en personne. En chair et en marbre. Rien de trop beau pour la classe ouvrière, comme on dit à Resto Pop.

La statue géante « *vestita di sole* » (en italien dans le texte) la fait rêver et, mon Dieu! quand elle baisse les yeux, ce n'est pas par pudeur. Non madame. Apollon s'incarne, c'est mieux que Tiboutte... puis il l'emporte vers une Harlequinade caramélisée.

Son voisin de chalet lui fait de l'oeil, c'est un homme, un vrai, et elle cède, comme on disait au temps de Mme Bovary. Lasse, les mains crevassées, l'âme en compote, elle sombre dans l'abîme du rêve comme l'auteur du *Vaisseau d'our* et rejoint un hors bord mirage pour enfin connaître le destin d'une Ophélie de banlieue.

Le téléfilm de Robert Ménard,

L'homme de rêve, ne manque pas de qualités. Son meilleur atout: Rita Lafontaine en femme de ménage qui aspire à plus haut que l'aspirateur et rêve d'un autre univers, là où les champignons ont non pleurote. Michel Dumont fait bien pitié en monsieur le minis.

Tous les ingrédients qui font les téléromans interminables y sont mais voilà justement l'avantage du téléfilm: on gagne du temps. Là où il aurait fallu plusieurs mois, voire plusieurs années de dialogues à la petite semaine pour en savoir autant, ici, en 90 minutes plus les commerciaux tout est joué, bouclé. On peut passer à autre chose...

Le règne des femmes — et des hommes — de ménage est arrivé. Comme le disait Denise: « Y a pu personne qui se nettoie eux autres mêmes ». La Sagouine a fait des pertes. Nous avons vu à l'oeuvre — et surtout à l'épreuve — Marilyn, Bernie, Violette et Denise. Dis-moi qui fait ton ménage et je te dirai si y a des mottions dans ta gorge ou sous ton lit et des pellicules sur ton petit écran!

TOURISME/chronique:

Une petite histoire de récession et de réglementation

Normand Cazalais

LA RÉCESSION n'est pas la même pour tout le monde.

Prenez cinq minutes, je vais vous raconter une histoire.

Il était une fois une auberge, dans la lointaine Gaspésie. En 1985, Jacques Coulon et moi avons publié un guide des auberges du Québec aux Éditions de l'homme. Voici ce que nous y écrivions :

« *Entre Sainte-Anne-des-Monts et Marsoui, un village d'un peu plus de 400 personnes. La paroisse s'appelle Sainte-Marthe-de-Gaspé et le village La Martre en raison de l'abondance autrefois de ce petit carnivore (connu aussi sous le nom de pékan) sur le rivage.*

« *L'anse abrite des maisons modestes, un magasin général, une église de bois, un garage, des barques de pêche et un phare construit en 1876, aujourd'hui automatisé. Et il y a l'auberge La Martre. Le patron a acheté en 1980 cette ancienne maison de ferme transformée en hôtel en 1949. Derrière s'élevait en*

core la grange et l'étable.

« *La maison, blanche et bleue, a gardé son air rustique : elle comprend un salon-bibliothèque, une salle à manger ouverte sur la mer et garnie de tables de bois et de petites lampes suspendues; contre les murs en cinq lignes, un vaisselier et des meubles faits par un artisan du lieu. À l'étage, quatre des six chambres ont vue sur la mer; toutes, avec leurs lits à hauts montants, leurs rideaux et catalogues, rappellent la vie d'autan.*

« *La Martre sert une cuisine maison : quelques plats de viande et surtout des poissons et fruits de mer comme il se doit en un tel pays. En plus de faire son pain et ses pâtisseries, le patron prépare une cipâte de poissons et de saumon. Les pêcheurs du village alimentent l'auberge en produits frais.*

Rien n'a changé depuis. Le bonheur, direz-vous. Eh bien, pas exactement. À l'automne, est passé à l'auberge un inspecteur du ministère

québécois du Travail du bureau de Rimouski : il a visité, regardé, jugé, fait son rapport. Quelques semaines plus tard, les patrons, Marie-France Crevier et Roger Fournier, ont reçu une lettre, un avis en fait, leur enjoignant d'effectuer dans les 90 jours des travaux pour répondre aux normes de sécurité.

Je vous laisse lire (avec l'orthographe d'origine) quelques-unes des « déficiences » relevées « en vertu du chapitre S-3 » sous le titre général de *La sécurité du public est votre responsabilité* :

■ « L'étage doit être desservi par une issue directement sur l'extérieur. La distance d'une porte de chambre à atteindre une issue ne doit excéder 6 mètres.

■ L'escalier intérieur doit être cloisonné à un niveau par une séparation coupe-feu de 45 minutes. Porte de 20 minutes munie d'auto-fermeture et de péne.

■ Les portes sur le corridor doivent avoir 30 minutes de résistance au feu. (Porte de 44 mm d'épaisseur à âme pleine)

■ Compléter l'installation du système d'alarme : gong à chaque niveau, station manuel en deça de 7,5 m de chaque sortie, détecteur thermique dans la cuisine, lingerie, dépôt du rez-de-chaussée et du sous-

sol. »

« Satisfaire toutes ces exigences, dit Marie-France Crevier, nécessiterait des déboursés de quelque 40 000 \$. Ce que nous ne pouvons assumer; l'évaluation municipale de l'immeuble n'est que de 20 000 \$. En raison de la récession, les banques et les caisses populaires ne prêtent plus d'argent à des établissements comme le nôtre. Notre marge de crédit permet de financer nos opérations courantes, par des travaux comme ça. »

« Ce fut une vraie surprise, poursuit-elle. En 12 ans, c'était la première fois qu'on nous manifestait ces exigences. Que voulez-vous qu'on fasse ? On a invoqué nos droits acquis. Et ce n'est pas que nous ne voulons pas procéder à des améliorations, mais on ne peut pas tout faire. D'ailleurs, est-il nécessaire de tout faire ? Ouvrir une sortie sur l'extérieur à l'étage, c'est faisable mais pourquoi toutes ces interventions dans les murs ? Nos chambres ne sont pas disposées le long d'un corridor mais autour de l'escalier. »

Son désarroi est manifeste : « Il faudrait tout refaire l'escalier et les murs en lattes de bois disparaîtraient. On a des bonnes d'incendie, des détecteurs de fumée dans chaque pièce, on ne fait aucune

cuisine à base de fritures et il y a toujours quelqu'un qui passe la nuit dans l'auberge. Nos assureurs sont satisfaits de nos dispositions et notre police nous revient moins cher qu'en d'autres établissements. C'est à se demander s'il n'y a pas des gens qui veulent la disparition des petites auberges... »

Comme dans toutes les histoires, il y a une dure réalité. « La loi, c'est la loi », disait Séréphin Poudrier. *Cura lex sed lex*, disait un autre, plusieurs siècles auparavant. « Il ne faut pas léser avec la santé du monde », disent aujourd'hui politiciens et fonctionnaires. Mais, de tous temps, d'actions ont dit : « Il ne faut pas être plus catholique que le pape. »

Autrement dit, il importe certes de respecter la loi mais il y a toujours possibilité de nuancer et de tempérer l'application des règlements qui en découlent.

« Nous avons communiqué avec des fonctionnaires du ministère à Montréal et à Québec, souligne Marie-France Crevier, et certains ont été étonnés de la rigueur des exigences qui nous concernent. Nous avons saisi notre député, Mme Hovington, de notre problème qui doit en parler avec le ministre du Travail, mais on n'a pas reçu de nouvelles depuis et il ne nous reste pas grand temps avant le 1er février. Si rien ne se passe, nous allons être obligés de fermer avant que le ministère ne le fasse et nuise à notre réputation. En attendant, nous

n'avons pas demandé notre renouvellement de permis d'alcool. Que ferons-nous ? Devrons-nous nous transformer en gîte du passant, passer à quatre chambres et ne servir que le petit déjeuner ? Devrons-nous cesser d'être aubergistes ? »

Voilà l'histoire d'une auberge québécoise. Et voilà aussi l'histoire de beaucoup d'établissements similaires qui tentent de vivre et de survivre en régions. Dans ces régions dont on nous dit chaque jour qu'elles ont toutes les misères du monde à garder leur population et à sortir du marasme économique. Voilà en partie l'histoire de ce Québec qui se pense un pays riche, qui se chagrine d'une part en voyant disparaître petit à petit son patrimoine architectural, culturel et social et tout ce qui fait son originalité et sa chaleur en terre nord-américaine et qui, d'autre part, s'ingénie à tout niveler par la base, à tout rendre uniforme et conforme aux normes et règlements.

Une société qui laisse MacDonald's ériger des horreurs sur le bord des autoroutes sur la propriété du ministère des Transports du Québec, parce que c'est conforme aux normes même si c'est *lette* à mourir, et qui fait fermer des petites auberges, sympathiques peut-être mais non conformes aux normes. Le tout évidemment au nom de la sécurité des corps. Et celle de l'âme, alors ?

TOURISME/excursion

Les richesses du Costa Rica

Normand Cazalais

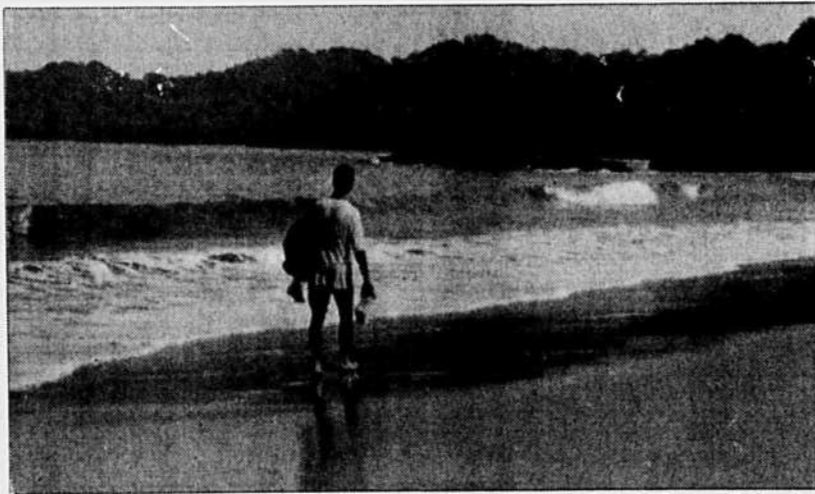
IL EST des destinations qui développent l'égoïsme, des destinations qu'on voudrait garder pour soi, n'en parler en personne. Le Costa Rica est de celles-là.

Ce pays d'Amérique centrale est un nouveau-venu sur le marché des destinations du Sud. Jusqu'à tout récemment, il faisait partie de cette portion du monde identifiée par la plupart d'entre nous à ces micro-républiques de bananes où règnent la pauvreté généralisée et les coups d'État à répétition.

Et puis, sont arrivés des voyageurs, amateurs de nouveautés et de périples hors des sentiers battus, qui parlaient du Costa Rica : des plages belles et interminables, des reliefs spectaculaires, une nature exubérante dans une Amérique latine différente où la misère endémique n'est pas affichée à tous les coins de rue, où le tourisme entre autres n'a pas exercé ses habituels ravages. Les gens ont commencé à prêter l'oreille : « Le Costa Rica, dites-vous ? »

C'est pour le moins un pays original : cet immédiat voisin du Nicaragua n'a pas d'armée depuis 1948 ! Les femmes y ont obtenu le droit de vote avant les Canadiennes et le taux d'analphabétisme y est plus bas qu'au Canada et dans chacune de ses provinces, le Québec compris. Son ex-président Oscar Arias a obtenu voic quelques années le prix Nobel de la paix pour avoir proposé et mené à bien un plan de paix pour son turbulent voisin et tous les pays d'Amérique centrale. Les parcs naturels y couvrent près de 15 % du territoire national. Pas mal pour ce petit État d'un million et demi d'habitants que n'importe quel Québécois, tout satisfait de son propre « développement », assimilerait à un quelconque pays pauvre, sous-développé.

Colomb l'a nommé ainsi parce



Un solitaire sur la plage de sable blanc, dans le parc national Manuel Antonio.

qu'il croyait que son sous-sol recelait or, argent et autres précieux métaux. Ce ne fut pas le cas. Résultat : l'occupant espagnol ne s'en est pas occupé de la même façon, ce qui a entraîné une occupation plus égalitaire des terres (plus de 80 % d'entre elles appartiennent à de petits propriétaires et il y a peu de grandes familles terriennes) et une meilleure distribution des richesses. Enfin, de l'avis des commentateurs politiques, la tradition démocratique est solidement implantée au Costa Rica.

Mais toutes ces belles qualités suffisent-elles à en faire une destination dite soleil qui soit attrayante et intéressante ? Pour tous et celles dont l'aspiration la plus impérieuse n'est pas de s'allonger sur le sable durant des journées entières à côté d'un *rhum and coke* pour virer bacon recto verso, j'affirme oui sans ambages. Mieux, ils y trouveront abondamment matière à ne pas bronzer idiot.

Comme Haïti, le Costa Rica vous oblige en quelque sorte à le regarder : à découvrir ses plages, vous devez traverser une partie du pays et, dans une certaine mesure, prendre conscience de ce qui existe et se

passer autour de vous. Il n'appartient pas — pas encore ? — à ces destinations où vous pouvez passer une ou deux semaines sans avoir rien vu d'autre que l'aéroport, le « gentil » personnel d'accueil, quelques kilomètres de route à travers les vitres d'un autocar climatisé, les murs de l'hôtel aux tarifs tout compris et son bout de mer attendant.

La capitale, San José, est située sur le plateau enserré au centre du pays entre deux chaînes de montagnes qui la séparent de la mer des Caraïbes à l'est, et de l'océan Pacifique à l'ouest. Tout autour s'étendent des campagnes où poussent agrumes, canne à sucre, tabac, café et autres produits tropicaux. Des villes discrètes, appelées Heredia, Sarachi, Zarcero, Orosi, Cartago, offrent de petits et grands trésors à apprécier : églises anciennes, parcs embaumés de fleurs, cafés tranquilles, etc. San José est plus quelconque mais son Theatre Nacional et son Musée d'histoire et d'archéologie valent amplement la visite.

À l'aéroport de Juan Santamaría des entreprises proposent des excursions d'une heure dans le ciel costa-

ricain, histoire de survoler les volcans Poas, Barva, Turrialba et Irazu plus ou moins endormis, d'où s'échappent odeurs de soufre et volutes d'une fumée peut-être annonciatrice, d'ici quelques mois ou des dizaines d'années, de terribles colères. Histoire également de monter à quelque 3000 mètres et de voir, de là-haut, d'un même coup d'oeil panoramique les deux littoraux du pays, *a mari usque ad mare* !

Le Costa Rica est dorénavant aisément accessible : plusieurs grossistes y offrent des forfaits comprenant une liaison aérienne directe, des séjours dans la capitale (dans des hôtels de standards nord-américains) et au bord du Pacifique. La côte orientale est d'un climat plus humide et difficile : les plages y sont plus rares, de même que les établissements hôteliers. Par contre, le trajet en chemin de fer qui mène à Porto Limón à travers la Cordillera Central constitue à lui seul une anthologie du monde tropical.

La vie au Costa Rica est plus chère que dans les autres contrées au sud du Mexique. On peut y louer — cher — des voitures et il est préférable de s'inscrire aux différentes excursions proposées chaque jour dans le lobby des hôtels ou de louer, à deux ou à quatre, un taxi dont le chauffeur se fera un plaisir de se transformer en guide. La visite des parcs naturels, disséminés aux quatre coins du pays, se gagne de plus en plus d'adeptes; je connais des amateurs de nature qui y font fidèlement leurs pèlerinages chaque hiver.

Pour le reste, à savoir les plages, la mer, le soleil, le pays ne manque pas de ressources. Ainsi, sur la côte de Guanacaste s'étirent des plages de sable chaud, fin, beau et digne d'autres qualificatifs similaires où l'on peut se promener pendant des kilomètres sans rencontrer âme qui vive. Le Sud pour soi tout seul. On se croirait presque aux Îles-de-la-Madeleine...

EN BREF...

Forfaits d'hiver

LE VOYAGISTE Point de vue Canada propose aux adeptes de la motoneige des circuits dans les Laurentides et Charlevoix, au Lac-Saint-Jean, dans les régions de Chibougamau et de la Baie-James. Le forfait *Passion d'hiver* offre la pêche blanche, le radeau et l'initiation au trappage en compagnie des Montagnais. Le forfait *Magie de l'Artique* en Nunavik inclut une nuit sous l'igloo, l'observation de la faune arctique, des randonnées en traineau à chiens et la pêche aux moules sous la glace. Le voyageur Kurban Tours propose, quant à lui, diverses activités sous le thème d'*Aventures hiver Québec* : ski, motoneige, pêche sous la glace, trappage, chiens et raquettes. **Renseignements** : Point de vue Canada, (514) 843-8161/7678 (télécopieur), Kurban Tours, (514) 274-4444/3140 (télécopieur).

Nouvel hôtel à Montréal

SITUÉ au coeur du centre-ville, le *Nouvel Hôtel Montréal* offre 258 chambres et studios de première classe pour moins de 100 \$ la nuit. Il met deux étages à la disposition des entreprises avec table de travail dans chaque chambre et salon dit de courtoisie pour les petits déjeuners d'affaires. Il loue également des appartements à long terme. **Renseignements** : *Nouvel Hôtel Montréal* (514) 931-8841/3233 (télécopieur).

Chauffeur de l'année

RICHARD TRÉPANIÉ, de Voyageur Colonial, a été désigné chauffeur de l'année par l'Ontario Motor Coach Association (OMCA). Résident de Saint-Isidore-de-Laprairie et à l'emploi de Voyageur Colonial depuis 27 ans, Richard Trépanier a conduit depuis 1964 près de trois millions de kilomètres sans accident. Le prix, accompagné d'une plaque commémorative, d'une bourse de 500 \$ et d'un séjour de trois jours toutes dépenses payées à Toronto, récompense également son entourage avec les passagers.

B&B au Québec

PLUS de 250 gîtes du passant, distribués dans les diverses régions du Québec, sont répertoriés dans le guide *Gîtes du passant au Québec* de la Fédération des agriculteurs. Prix moyen d'une chambre pour deux personnes, par nuit, avec petit déjeuner : 45 \$. Ce guide bilingue est en vente dans les librairies et dans les maisons et bureaux de tourisme du Québec. **Renseignements** : Fédération des agriculteurs, (514) 252-3138/8038 (télécopieur).

Vers le Sud

LE GUIDE des destinations soleil d'André Bergeron est récemment paru aux Éditions du Jour (19,95 \$). Traitant de la Floride, du Mexique, des Antilles, de l'Amérique centrale et du Sud, il donne pour chaque destination renseignements utiles et conseils pertinents.

— Normand Cazalais

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

CHARLEVOIX



FORFAITS: Prix exceptionnel en semaine et fin de semaine à partir de 65 \$ p.p. (P.A.M.) par jour, occ. dbl, 30 chambres toutes catégories. Salles à manger réputées, 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bain tourbillon. Boîte à chanson. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au coeur du Baie St-Paul artistique, 23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255.



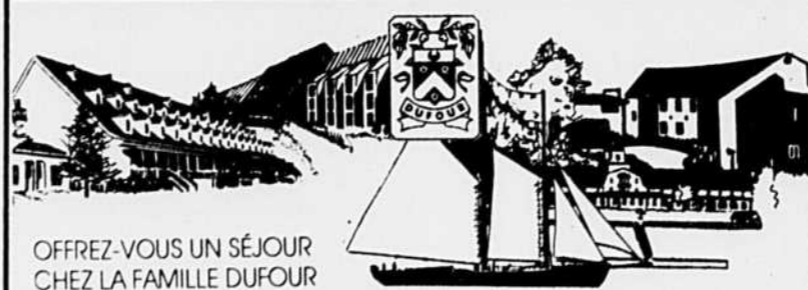
Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Lauréat National du Prix Québécois de la Gastronomie. Forfaits semaine et fin de semaine. Spécial sur billet de ski alpin et ski de fond: escompte de 20%. Location de motoneiges et de traineaux à chiens. **418-665-3731**

QUÉBEC

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, près du centre de ski Stoneham. Chambres spacieuses et suites. Ski de randonnée, patinoire, glissades en traine et en tube avec remontée mécanique. Piscine intérieure, sauna et bains tourbillons. **FORFAIT SKI** incluant: chambre, repas du soir, petit déjeuner, transport et billet de remontée au centre de ski Stoneham (à compter de 165\$/p. pers., 2 nuits/3 jours, occ. double). **FORFAIT NEIGE** incluant: chambre, repas du soir, petit déjeuner et accès illimité aux activités sportives (à compter de 75\$/p. pers., par jour, occ. double). **RÉSERVATIONS: 1-800-463-2841 ou 418-848-2551.**

MONT SAINTE-ANNE

Auberge La Camarine A 3 KM du Mont Sainte-Anne une sympathique auberge grand confort. 31 chambres douillettes la plupart avec foyer. Accueil chaleureux et attentionné, service de navette privée. Table réputée 4 diamants, cave à vins remarquable. Bistro-bar détente, séduisants forfaits: Ski, Affaires. Information. **418-827-5703**



OFFREZ-VOUS UN SÉJOUR CHEZ LA FAMILLE DUFOUR

MONT SAINTE-ANNE

HÔTEL VAL-DES-NEIGES: Centre de villégiature et de congrès situé au pied du Mont Sainte-Anne. 110 chambres de luxe, cuisine réputée, piscine intérieure panoramique, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices, salles de réunion (12). Demandez nos avantageux forfaits: «Évasion à la montagne», «Ski à la carte», «Coeur à coeur», «Noël d'antans», «Semaine de ski réplète», «Douce vacances», «Ski», «Réunion d'affaires», etc. Tarifs et forfaits spéciaux pour groupes. Tél.: (418) 827-5711. Fax (418) 827-5997. Sans frais: 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

BAIE SAINT-PAUL

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge à flanc de montagne avec une vue magnifique sur le Saint-Laurent. 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de réunions et de jeux, piscine intérieure panoramique, bar-détente, ambiance chaleureuse. Demandez nos forfaits: «Évasion vers l'Art», «Noël d'antans», «St-Sylvestre», «Ski envoûtant 92», «Coeur à coeur», «Douce vacances», «Réunion d'affaires», etc. Tarifs et forfaits spéciaux pour groupes. Tél.: (418) 435-5505. Fax (418) 435-2779. Sans frais 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

ÎLE-AUX-COUDRES

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Dans une ambiance familiale, 46 chambres tout confort, cuisine exceptionnelle, piscine intérieure, billard, ping-pong, tournois sportifs, soirées animées, ski de randonnée, traîne sauvage, randonnée en traineau à chiens, patinage, ambiance familiale. Demandez nos forfaits: «Randonnée en traineau à chiens», «Évasion dans l'île», «Noël», «St-Sylvestre», «Coeur à coeur», «Val-des-Neiges-Cap-Aux-Pierres», «Douce Vacances», etc. Tél.: (418) 438-2711. Fax (418) 438-2127. Sans frais 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.



LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

CHARLEVOIX / CAP À L'AGLE

LA PINSONNIÈRE: Un must en Charlevoix... Un relais de campagne avec confort incomparable, un grand restaurant et une cave exceptionnelle. 28 chambres joliment décorées dont certaines avec baignoires à remous, foyer ou lit à baldaquin. Piscine intérieure, sauna, ski alpin et de randonnée à proximité. Profitez de nos tarifs spéciaux d'avant la Saint-Valentin. La Pinsonnière, un nid douillet entre les montagnes et le Saint-Laurent. (418) 665-4431. Télécopieur: (418) 665-7156.

LAURENTIDES

HÔTEL L'EAU-À-LA-BOUCHE: Ste-Adèle. Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez, 26 chambres luxueuses. Golf et tennis, piscine à prox. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché, 4 fourchettes et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl (514) 227-1416 ou 229-2991. FAX, 229-7573.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À Saint-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Les plaisirs de l'hiver: plein air et gastro-nomie dans un décor d'autofrais. Un relais pour les gourmets-gourmands classifié 4 fourchettes. 25km de pistes de ski de randonnée à partir de l'auberge. Ski alpin aux centres Montjoye et Orford à proximité. 25 chambres dont certaines avec foyer et bain tourbillon. Forfaits disponibles à partir de 100 \$ par pers. en occ. dbl, par jour incluant souper, petit-déjeuner et frais de service. Pour des fêtes mémorables, réservez dès maintenant! **AUBERGE HATLEY 819-842-2451.**

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'Algérie, une autre fois insoumise

D'une façon inattendue, les Algériens ont déjoué les calculs des Occidentaux

Marie-Blanche Tahon

Mme Tahon enseigne la sociologie à l'Université d'Ottawa. Elle est coauteure, avec André Corten, de L'État nourricier (Paris, L'Harmattan, 1988).

LE FRONT islamiste du salut (FIS) n'a pas gagné le premier tour des élections en Algérie contre le Front de libération nationale (FLN) parce que l'URSS est morte. Le rapprochement entre la faillite de l'État soviétique et celle de l'État-FLN est tentant pour les discours propagandistes du tout-socialisme à l'égoût. Il ne sert cependant à rien.

La guerre du Golfe a eu lieu. La victoire du FIS ne peut être imputable à la guerre du Golfe. Elle marque pourtant un raté dans la domestication. De ce point de vue, il faudrait s'en réjouir. D'autant que la victoire du FIS devrait imposer un bémol dans la ritournelle de la « démocratie triomphante ». Pourtant, malgré (ou grâce) à la victoire des alliés, « l'intégrisme musulman » a encore de beaux jours devant lui : n'est-il pas le nouvel épouvantail qui prend la place de celui du communisme défaillant ?

Une proportion importante d'Algériens — les journalistes occidentaux médusés ont dû constater qu'ils ne sont pas rués sur les urnes démocratiques transparentes — a refusé la démocratie. La martyrologie serait-elle algérienne ? Le prix à payer pour la libération nationale ne cessera-t-il donc pas de sitôt ? Qu'est-ce que « la démocratie » lorsqu'elle permet qu'un parti anti-démocratique soit majoritaire ?

Les Algériens obligent les Occidentaux à s'interroger sur la signification de « la démocratie » qu'ils prônent pour les autres.

cratiquement transparentes — a refusé la démocratie. La martyrologie serait-elle algérienne ? Le prix à payer pour la libération nationale ne cessera-t-il donc pas de sitôt ? Qu'est-ce que « la démocratie » lorsqu'elle permet qu'un parti anti-démocratique soit majoritaire ?

Démocratisation et victoire de l'intégrisme

Les élections multipartites du 26 décembre 1991 tirent l'une de leurs origines des émeutes d'octobre 1988. Elles ouvrent la voie, a-t-on dit, à la démocratisation de la société algérienne. Et les observateurs de comptabiliser la floraison de partis, de journaux, d'associations... sur fond de montée de l'islamisme, concrétisée par la première victoire du FIS aux élections municipales de juin 1990. Victoire interprétée comme un « vote-sanction » contre le FLN, et aussi comme un manque d'opportunité, assez inexplicable, de l'un des rares opposants légitimes, Hocine Aït-Ahmed, le leader du Front des forces socialistes (FFS).

Les émeutes de 1988 ne furent pas dirigées par le FIS, qui n'existait d'ailleurs pas comme tel à l'époque, même si les médias occidentaux ne se firent pas faute d'y pointer paresseusement la marque de l'intégrisme religieux. La gestion FIS des municipalités fut assez désastreuse. En juin 1991, alors que les élections lé-

gislatives étaient prévues pour le 27, le FIS, conscient des risques qu'il courait de ne pas les emporter, lança un mot d'ordre de grève générale qui ne fut pas suivi par les travailleurs.

Fort de cet échec, il fit alors appel aux « masses ». Il y eut donc des émeutes de rue et un appel à l'armée pour rétablir l'ordre. L'état de siège fut rétabli pendant quatre mois, les deux chefs du FIS emprisonnés — ils le sont toujours — et les élections reportées. À ce moment, beaucoup d'intellectuels éclairés — en-dehors des 49 partis — estimaient la situation contrôlable : le FIS avait fait la preuve de sa fragilité politique et de l'intervention de l'armée pouvait être considérée comme un moindre mal. Ils redoutaient ou espéraient que les élections soient reportées aux calendes grecques.

Jusqu'à il y a quelques jours, les tergiversations du FIS — se présenter ou non à ces élections — et les escarmouches entre l'armée et des éléments « incontrôlés » de ce parti, laissaient penser qu'il y aurait un nouveau report des élections. Ce qui n'aurait probablement pas été ressenti comme une catastrophe : le taux d'absentéisme le confirme d'une certaine façon.

Il n'est pas exclu que ces élections du 26 décembre furent maintenues — à l'initiative de quelques franges du FLN et sans doute du président Chadli Bendjedid lui-même — pour barrer la voie à l'action entreprise par Ghazali, le premier ministre nommé après juin. Il est aujourd'hui d'autant plus intéressant de relire l'entrevue qu'il accordait au Monde du 1er novembre dernier (1). Dans cette entrevue, il préconisait un plan de sauvetage économique à moyen terme qui ne se préoccupait guère d'une échéance électorale... Il paraît aussi, non sans raisons, sur une compréhension, peu commune certes, du FMI et de la Banque mondiale. Il s'est trompé.

Pas seulement un désaveu du FLN

La victoire du FIS ne peut plus aujourd'hui être seulement interprétée comme un désaveu du FLN. Il n'est sans doute pas exagéré d'avancer qu'une partie du FLN la souhaitait. Pourquoi ? La réponse serait trop longue. Souvenons-nous cependant, même si comparaison n'est pas raison, que les dictatures militaires latino-américaines se sont auto-délaissées de leur pouvoir et ont ouvert la voie à la démocratie dans la décennie précédente.

Que pouvaient faire les électeurs algériens ? Ils ont refusé « la démocratie ». Ils nous obligent, nous Occidentaux, triomphateurs du totalitarisme de l'Est, à nous interroger sur la signification de « la démocratie » que nous prônons pour les autres. Ils nous obligent, le lendemain même de la mort décrétée de l'État soviétique, de nous remettre la distinction à faire entre État et politique.

Il s'agissait précisément, en Algérie, d'élections — les « premières élections démocratiques depuis l'indépendance » comme le répétait, imperturbable, le journaliste de service à Radio-Canada à chaque heure du jour le lendemain de Noël. Dans notre missionnariat démocrate, nous



PHOTO AP

Les femmes auraient largement contribué à la victoire du FIS.

en sommes arrivés à subordonner la politique à l'acte « collectif » de désignation du personnel gouvernemental. Il arrive — cela est arrivé le 26 décembre 1991 en Algérie — que cet acte désigne un personnel indéterminé pour la démocratie.

Et ici, que ferons-nous dans quelques mois ?

Cela étant, si l'Algérie nous donne une leçon politique, ce sont des Algériens, et plus encore des Algériennes, qui vont d'abord en payer la note. Il serait trop long d'en faire le décompte. Des hommes algériens que j'aime et estime sont aujourd'hui désolés. Pour eux, avant tout, et ils ont raison. Peut-être finiront-ils par comprendre que ce n'est pas au nom du féminisme seulement qu'il faut s'opposer au moindre empiètement contre l'appartenance des femmes au monde public. Que le baillonnement imposé aux femmes finit par museler les hommes eux-mêmes.

Une victoire grâce aux femmes

Mais il est impossible de passer sous silence que le FIS doit probablement sa victoire à l'électorat féminin. De ce point de vue aussi, il faudrait se réjouir de la clarification apportée par ce premier tour des élections. Statistiquement, elles représentent 51 % de l'électorat. Jusqu'à ces dernières élections, les femmes n'étaient pas tenues de se rendre aux urnes : le livret de famille suffisait pour permettre à un père ou à un mari de voter pour elles. Cette « facilité » fut supprimée pour ces premières législatives démocratiques...

Même si le FIS prétendait que la loi islamique leur interdisait de vo-

ter, il choisit pourtant, comme le plus souvent, l'efficacité. Et au plan le plus immédiat : selon Libération du 30 décembre, des femmes du FIS portant le *nikab* — voile noir qui cache aussi le visage — et ne pouvant donc être identifiées, ont voté plusieurs fois avec des cartes d'électrice appartenant à des femmes analphabètes. Mais ce stratagème n'explique pas l'ampleur de vote féminin pour le FIS.

La déclaration de Hamrouche, ancien premier ministre et actuel leader du FLN, est plus éclairante. Il reproche à l'actuel premier ministre Ghazali d'avoir « prématurément » ouvert aux femmes le chemin des urnes, en modifiant le vote par procuration : « Leurs maris auraient voté FLN en leur nom, alors qu'elles ont apporté leurs suffrages au FIS » (Le Monde, 29-30 décembre 1991).

Les femmes n'ont pas voté « pour les curés », comme le redoutait la gauche française et belge jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale afin de justifier son opposition au droit de vote des femmes réclamé par la droite; elles ont voté « pour les barbous ».

Pourquoi auraient-elles voté pour un parti qui estime qu'elles n'auraient pas dû exercer leur droit de vote ? Pourquoi auraient-elles voté pour un parti, le FLN, qui a imposé en 1984 un code de la famille qui entérine leur statut de mineures à vie ? Pourquoi auraient-elles voté pour un parti qui, depuis l'indépendance, s'échine à ne leur reconnaître qu'un organe : l'utérus ?

Cela pour le FLN. Mais pourquoi auraient-elles voté pour des partis « démocratiques » qui, dans la clandestinité, estimaient que leur oppres-

sion — ce mot n'était pas utilisé — ressortait d'une contradiction secondaire et qui, dans la phase de démocratisation d'après octobre 1988, les érigeaient en « rempart de la démocratie » quand ils se montraient incapables d'en apporter la première pierre ?

Les femmes algériennes qui n'ont pas voté, ou qui n'ont pas voté pour un autre parti que le FIS, ont sans doute exprimé une rare maturité politique : elles ont dit leur refus de la manipulation à laquelle elles sont soumises depuis 1954. Les autres, celles qui ont délibérément voté FIS, ont accepté d'être maintenues dans le schéma du même : elles ont intériorisé leur appartenance au « peuple » algérien. Du « Un seul héros : le peuple » (2) au « Peuple des goux » qu'interpelle et rallie aujourd'hui le FIS. Votant FIS, elles sont restées « fidèles » à la place que « le pouvoir révolutionnaire » leur assignait.

L'État de droit, un modèle universel ?

Le FIS a capitalisé sur le malaise d'un nombre important d'Algériens et d'Algériennes. Malaise lié immédiatement à une crise économique imputable à des erreurs de parcours mais aussi au cours artificiellement bas du prix du pétrole. Artifice renforcé par la guerre du Golfe. Malaise lié à une crise identitaire dont les ori-

La « menace intégriste », aussi portée par les femmes, est un acte d'insoumission politique à l'égard de l'Occident.

gines les plus immédiates remontent à l'arrivée au pouvoir de Chadli, début 1979.

Prônait « l'ouverture », il ne pouvait éviter que les différences ostensibles des niveaux de vie ne deviennent intolérables pour une majorité toujours plus importante. Il a fait du peuple un peuple de goux. Il a désagrégé l'État nourricier. Cette conjoncture est dépassée. Il serait vain de le regretter. Cela étant, il serait trop facile de rejeter sur l'inexpérience démocratique des Algériens la victoire des intégristes musulmans.

Comment en sommes-nous arrivés à prôner que « l'État de droit » doit être érigé en aspiration universelle ? « L'événement » que constitue le premier tour des élections algériennes mais aussi la fin de l'URSS, et pourquoi par le référendum sur la future indépendance du Québec, ne devraient-ils pas nous inciter à penser l'espace dans lequel il pourrait y avoir soustraction à l'égard de l'État ? Espace politique. Espace de l'insoumission.

La « menace » intégriste, aussi portée par des femmes, dit, à sa façon, l'insoumission. Il n'est que plus urgent de la penser.

(1) Le 1er novembre est l'anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale en 1954.
(2) Slogan inscrit sur les murs des villes à l'indépendance.

Déchirer sa chemise, mais pour quelle cause ?

Philippe Gigantès

Sénateur à Ottawa

M. DANIEL LATOUCHE, dans LE DEVOIR du 4 janvier, nous reproche, aux fédéralistes québécois, dont Mme Solange Chapat-Rolland, de ne pas avoir déchiré nos chemises pour protester contre les « annonces guerrières » de certains Canadiens anglais qui parlent d'utiliser la force si le Québec se sépare.

Eh bien moi, s'il y avait séparation, je serai citoyen du Québec indépendant, j'y vivrai, et je m'opposerai à l'utilisation de la force armée pour empêcher la séparation, tout fédéraliste que je suis. Et Mme Solange Chapat-Rolland aurait la même réaction que moi, je l'affirme.

Mais telle affirmation ne saurait satisfaire M. Latouche, bien évidemment. Il veut que nous déchirions des chemises et des chemisiers qui ne font plus, au lieu de les donner au comptoir de Saint-Vincent de Paul. Parmi ceux qui embrassent la tradition romantique de la politique, le geste compte plus que ses conséquences.

Que veut M. Latouche ? Qu'on se comporte comme ceux qui insultent un domoier et se font saccager leurs valises, en conséquence ? Ou comme Tartarin de Tarascon qui, en voyant un lion en cage, déclara que c'était ça du vrai gibier, et partit chasser en Afrique où il perdit ses sous et sa dignité ? La Garde meurt mais ne se rend pas. Tirez les premiers, Messieurs les Anglais ! Et tant pis pour les veuves et les orphelins, quand on peut se gargariser de belles phrases et déchirer des chemises.

M. Latouche prétend qu'en ne faisant pas porter un baillon à ceux qui prônent l'utilisation de la force pour empêcher la séparation, nous autres fédéralistes mettons « sur le même pied les appels à peine volés à la violence avec l'expression d'une volonté de changement politique ».

Ce que M. Latouche aurait dû dire, c'est que nous mettons sur le même pied les romantiques débiles, de part et d'autre, qui prônent la violence pour empêcher ou faciliter la séparation du Québec. Nous n'en faisons pas un plat parce qu'ils ne représentent qu'une infime minorité, 7 % de débiles romantiques sanguinaires au Canada anglais et 8 % de sanguinaires romantiques et non moins débiles au Québec (sondage, page 47 du magazine *Maclean's*, le 6 janvier). C'est ça la vérité.

Mais si M. Latouche l'avait énoncée, cette vérité, il se serait privé d'une de ses armes préférées — la dénomination, une tactique à l'ayatollah Khomeini qui traitait de Grands Satans ceux qui n'étaient pas d'accord avec lui.

Au moins, M. Latouche et moi sommes d'accord pour dire que Périclès, le grand homme d'État athénien du 5ème siècle avant Jésus-Christ, avait raison quand il disait à ses concitoyens que ça ne valait pas la peine de se battre contre les Spartiates pour quelques oliviers, car un arbre décapité ne repousse pas. Si M. Latouche veut que nous exprimions notre accord avec Périclès en déchirant nos chemises en public ensemble, j'accepte.

Bonne Année, Nancy B.

Madeleine Mayer

Mme Mayer enseigne la philosophie au collège André-Laurendeau

J'EN PUIS m'empêcher de penser à vous, Nancy B., qui, en attendant d'un jugement de vie ou de mort, avez souhaité vivre un dernier Noël, peut-être, avec votre famille. Cela en a-t-il fait, plus que de raison, une fête où l'émotion étirent car elle se teinte d'un adieu probable ? Ou cette même émotion a-t-elle réussi à nouer, plus serré encore, cet inextricable lien à la vie ? Et ce juge que vous avez ébranlé, a-t-il senti au travers des abus de vie de ce temps de réjouissances, que c'est de tout votre être dont vous voulez jouir et non seulement de votre distanciation cérébrale ?

Ainsi, à l'instar de très nombreux Québécois, je vous ai accompagnée dans votre quête d'une digne fin. Car en voulant quitter la vôtre, vous nous avez confrontés à notre propre vie : à notre inconscience et à notre insouciance, à nos futiles valeurs et à nos scandaleux gaspillages, à nos affirmations hâtives et gratuites sur nos confins au-delà desquels nous nous promettons de ne pas survivre.

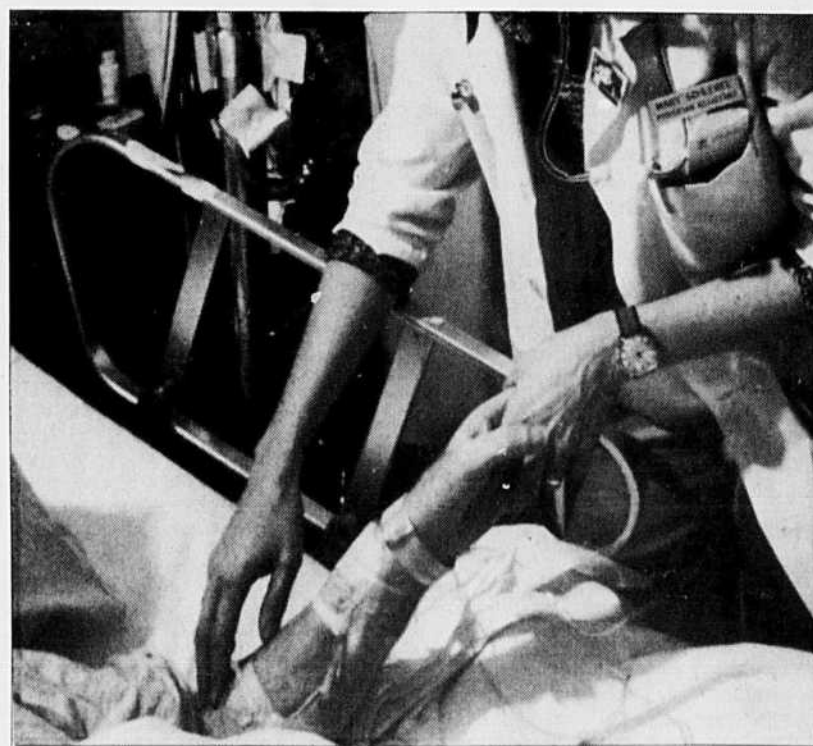
Il a suffi qu'une très jeune femme « décidée, volontaire, aux émotions saines », réclame consciemment et avec fermeté la fin de sa lutte quotidienne avec ses propres limites, pour que de partout s'élevât l'éloge de la vie.

Mais quelle vie ? Celle dont nous abusons collectivement et individuellement en perdant contact avec la mesure des choses, bouleversant l'é-

quilibre planétaire ? Celle qui se retire lentement et douloureusement des affamés de la Terre mal nourris des restes indécents des bien nantis ? Celle à laquelle les rescapés des luttes politiques et idéologiques s'accrochent lorsque les murs tombent et que les rideaux se lèvent ? Celle dont on ne sait goûter les subtils et fins raffinements qu'embrumés des volutes de nos cendres consumés et des vapeurs intoxicantes des alcools ? Celle que l'on fuit sous la carapace moelleuse des lipides ou sous les aspérités repoussantes des corps anorexiques ? Celle, enfin, que les hommes et les femmes défient dans leur violence quotidienne par le geste qui abat ou le verbe qui mine ?

Oui, c'est par l'éloge de cette vie-là qu'on tente de vous convaincre de ne pas y renoncer. Car elle ne porte pas seulement les cruautés, les absurdités et les angoisses des humains mais elle témoigne aussi de leurs petites joies et de leurs grands bonheurs, de leurs espoirs les plus fous et de leurs idéaux transcendents. Et surtout, elle n'a de sens que celui que nous lui accordons et c'est ce qu'on veut nous signifier les hommes et les femmes qui ont réagi à votre demande de condamnation à mort. Ils n'ont peut-être pas saisi qu'il vous appartient d'y signifier un non-sens à ce sens, puisque la mort est certes à la frontière de la vie mais c'est nécessairement à partir de celle-ci qu'elle prend son sens. Du sens retiré à la vie.

Si nous nous empressons ainsi d'influencer, voire d'interdire l'autre dans sa démarche, c'est qu'elle nous confronte à notre propre désir d'en



finir. Car on peut être en pleine possession de tous ses moyens physiques, mentaux et spirituels et être las de définir constamment ce sens aléatoire et gratuit. On peut être excédé des décisions et des actions humaines qui tissent la vie mais aussi rompu de la vie elle-même.

Alors, de quoi nous mélonous nous, simple citoyen ou juge honorable ? Que ferons-nous pour vous aider à donner sens à votre vie et à l'actualiser ? Nous ne pouvons assumer la

vie des autres, nous avons déjà assez peiné avec la nôtre. De quoi nous sommes-nous déjà mêlés en faisant en sorte que la science médicale et ses brillantes technologies viennent interférer dans ce processus dégenérescent dont vous êtes victime ?

Au nom des victoires, rares mais spectaculaires, qui redonnent vie et non nécessairement qualité de vie aux assiégés de la maladie, la science médicale entreprend de nous accrocher tant bien que mal — et

bien malgré nous — à ce fil, trop soutenu, qui maintient l'oxygénation des cellules mais qui n'alimente rien la vitalité des espoirs et des projets de l'humain branché au bout de ce fil.

Cette même science n'a que trop tardé à poser ses assises sur une rigoureuse réflexion éthique qui se doit d'harmoniser les libertés et les droits individuels, les valeurs morales de la collectivité et de l'humanité et les interdits du code criminel. La réflexion éthique doit avoir remis en question les décisions sociales qui, sous prétexte de protéger l'individu contre lui-même, refusent la confrontation suscitée par les choix individuels de courage, d'autonomie et de détermination.

Mais je dois vous avouer, aussi, que vous ébranlez fortement la philosophie rationnelle et la cérébrale réfléchie que je suis, lorsque j'entends que vous avez pleine conscience d'être et de penser, et que cela ne vous suffit pas. Je me retiens à peine de vous souffler l'idée d'être, par cet esprit qui vous habite, le témoin de la souffrance et de la limite humaine; d'être, par l'idée et par le mot, cet imaginaire désiré qui se donne à l'autre. La vie n'est-elle pas création et communication ?

Mais je sais bien, chère Nancy, que c'est à moi que je parle alors; à ma peur des frontières atteintes, à mes fantasmes d'éternité, à la tourmente de mon éros et de mon thanatos. En voulant vous détourner de votre choix légitime, de votre décision du non-sens, je m'éloigne de l'angoisse de ma fin. Je vous le recon-

mais pourtant, ce droit de juger de la vie que vous voulez vivre. Lorsque vous affirmez qu'elle n'a plus de sens, je vous crois et respecte le courage de votre décision. C'est à vous seule qu'elle revient.

Je souhaite à votre juge, l'honorable Jacques Dufour, celui qui détenait votre vie et votre mort entre sa raison et son cœur, d'avoir eu le courage de se distancier de sa propre vie, pour vous redonner pleinement la vôtre.

Je souhaite à toutes les Québécoises et à tous les Québécois, qui ont été touchés dans l'âme par votre appel, d'avoir la détermination nécessaire à la confrontation des valeurs essentielles qui sous-tendent leur vie.

Je souhaite à la philosophe que je suis, la rigueur et la finesse pour vous présenter à ses élèves, afin qu'ils puissent entreprendre de l'intérieur une réflexion qui leur rendra l'accès à la responsabilité et au pouvoir qu'ils évitent d'avoir sur leur vie.

Je ne vous souhaite ni la vie ni la mort, mais la liberté et la dignité.

Légereté

DANS SON ARTICLE intitulé « Causer entre énuages pornographiques du sexe des anges », publié dans cette page le 3 janvier dernier, François Hébert a comparé le professeur Jean Larose à l'assassin Marc Lépine. Il admet que c'était « léger » de sa part, et tient à présenter ses excuses à M. Larose.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morier, Laurent Soumis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Pierre Beauvieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque (Le Plaisir des livres), Nathalie Petrowski, Odile Tremblay, à l'information économique : Robert Dutrisc, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte, à l'information politique : José Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyne Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commiss), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clivistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Bari (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directrice), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline

Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guilbeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major, Nathalie Thabet (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbel (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Williams (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Goumbre, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruelland, Patrick Salesses.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS - 005708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

ÉDITORIAL

Washington et le « noeud » japonais

C'EST PAS seulement sous nos modestes cieux que les chefs d'État ou de gouvernement tendent parfois à confondre leur tâche avec celle d'un président de compagnie : témoin le chef de la Maison-Blanche, dans son actuelle visite au pays du Soleil Levant.

Véritable président-commis-voyageur, avec dans sa valise ses comparses des « Trois Grands » de l'automobile — appelés, aussi, par les temps qui courent, les « Trois Pleureuses » —, George Bush s'est manifesté, à Tokyo où il termine sa grande tournée asiatique, dans une inhabituelle position de faiblesse.

Son affaissement soudain, hier soir à table sous l'oeil des caméras japonaises et sous l'effet d'une gastro-entérite inattendue, avait-il quelque valeur symbolique ? Toujours est-il que ce n'est plus la redoutable efficacité américaine dans les affaires internationales que l'on a retrouvée ces derniers jours en Orient. Plutôt l'inquiétude nationale transposée sur la scène étrangère, à l'heure d'une récession qui ne se dissipe pas, et des tentations de trouver ailleurs des boucs émissaires.

Il y a en effet quelque chose de pathétique à voir ainsi le leader de ce qui est encore la première puissance du monde quémander littéralement à son homologue nippon le droit de pouvoir vendre quelques pièces d'automobiles ou d'ordinateurs de plus, sur le marché traditionnellement fermé que représentent le Japon et ses 125 millions d'habitants.

Et il y a quelque chose de bizarre à entendre le premier ministre Miyazawa accorder, comme une faveur à un vaincu, la promesse de crédits à la consommation, spécifiquement destinés aux achats d'importations, parler explicitement de « compassion » (sic) pour l'économie américaine déclinante, et déclarer : « Je veux faire tout ce qui sera en mon possible pour aider les États-Unis à se sortir du marasme social et économique, avec la coopération de nos industries et du peuple japonais. » On croirait presque entendre un vice-président US faisant un discours à Port-au-Prince, ou encore, un dirigeant américain s'adressant aux vaincus japonais, au début des années 50 ! La superbe a changé de camp, et on flaire la jubilation rentrée chez les dirigeants japonais.

Les chiffres du commerce extérieur des États-Unis et ceux du Japon sont pratiquement les miroirs inversés l'un de l'autre. En 1990, les États-Unis ont importé pour 120 milliards de dollars de plus qu'ils n'ont exporté. Et le Japon, selon les dernières projections disponibles, aurait frisé en 1991, pour la première fois de son histoire, le cap des 100 milliards de dollars d'excédent commercial — près de 50 % de ce surplus étant réalisé aux États-Unis. Un exem-

ple : les ventes annuelles de voitures japonaises en Amérique du Nord se comptent par millions — les Nissan et les Toyota faisant maintenant trembler sur leur propre terrain, avec près du tiers du marché, les GM, Ford et Chrysler — tandis qu'un grand total... de 25 000 voitures américaines ont été vendues au Japon au cours de l'année écoulée !

Blâmer le Japon, triomphant sur la scène économique internationale avec ses produits envahissants, pour expliquer les maux économiques intérieurs, voilà qui est devenu une ritournelle facile et populaire parmi les politiciens. On se souvient de Mme Édith Cresson, chef du gouvernement français, qui s'était faite d'abord connaître par ses violentes diatribes contre les voitures et les magnétoscopes japonais.

Le refrain est aujourd'hui quotidiennement entonné aux États-Unis, où l'on

Quand Washington va quémander à Tokyo

se plaint — peut-être pas toujours à tort — du « perfide » protectionnisme japonais. Un protectionnisme qui se manifeste moins par des quotas que par une série de tracasseries sur les normes applicables aux produits; moins par des interdictions formelles que par un refus « culturel », habituel dans la population japonaise en général, de consommer les produits importés, autres qu'absolument nécessaires. On mange aujourd'hui au Japon, par exemple, du riz national qui coûte plusieurs fois ce que coûterait du riz d'ailleurs... Et l'importation charitable de quelques Jaguar ou Cadillac, de lingots d'or ou de Van Gogh à 48 millions de dollars, ne vont pas changer ces tendances profondes. Quand les Japonais, aujourd'hui, sortent de leur poche leur argent de nouveaux riches, c'est moins pour acheter, chez eux, des produits étrangers que pour aller acquérir, sur place, de l'immeuble et des sociétés aux États-Unis ou au Canada...

Il y a donc, entre autres, un problème de culture. La mentalité économique américaine, avec son idéal individualiste, est d'abord orientée vers la consommation, tandis que la mentalité japonaise, collectiviste à sa façon malgré son capitalisme foncier, prône la production avant tout, le sacrifice individuel au service de la nation. Certains disent que c'est peut-être plus dans cette « façon d'être », différente, que

dans d'obscures pratiques déloyales, que se situe le noeud du problème.

Il n'est pas dit qu'en agitant son slogan, sa fameuse obsession de « l'emploi, l'emploi, toujours l'emploi » au cours de ce voyage oriental, et en reliant explicitement ce thème à l'ouverture du marché japonais comme clé du problème, George Bush joue la bonne carte. Les économistes font valoir, statistiques historiques à l'appui, que le chômage et le déficit du commerce extérieur ne sont pas aussi mécaniquement reliés qu'une certaine arithmétique populaire, agitée commodément par les politiciens, voudrait le faire croire.

Il y a donc concurrence, et elle est féroce. Le « gros », qui reste gros jusqu'à nouvel ordre sur les plans diplomatique-militaire, trouve cependant chaussure à son pied sur le plan économique. Mais le voyage de George Bush en Orient, qui a culminé à Tokyo avec ce résultat décevant — de charitables promesses de coopération et d'ouverture, mais pas de changement fondamental des règles du jeu commercial — avait aussi d'autres dimensions.

À Séoul par exemple, le président américain a agité une éventuelle menace nucléaire nord-coréenne, laissant entendre que dans cette région du monde, la Guerre froide n'était peut-être pas encore terminée. Mais les garanties stratégiques de Washington envers le régime sud-coréen — un autre « dragon » qui monte et qui pourrait un jour faire son petit japonais avec les Américains — ne peuvent faire oublier que dans ce domaine aussi, un retrait, voire un déclin américain s'amorce lentement. Aux Philippines par exemple, l'atmosphère est au départ des *marines*... Dans toute la région, on commence à s'interroger sur une Asie du Sud-Est éventuellement « abandonnée » à l'hégémonie des Teutons orientaux...

Un peu comme l'Allemagne en Europe, le « géant économique doublé d'un nain politique » voudra-t-il bientôt jouer un plus grand rôle sur les plans politique, diplomatique, voire militaire ? On raconte que la question d'un siège permanent du Japon au Conseil de sécurité de l'ONU a été évoquée par les officiels des deux pays au cours de leurs discussions.

Le contentieux nippo-américain, commercial, mais aussi culturel et peut-être demain politique, montre à nouveau qu'au-delà des couplets rebattus sur le « Nouvel Ordre mondial », la démocratie-qui-se-généralise et le libre-échange radieux tous azimuts, les logiques nationales sont loin d'avoir dit leur dernier mot : pour le meilleur ou pour le pire, le Japon, en tenant ainsi la dragée haute au géant américain, en est un puissant rappel.

FRANÇOIS BROUSSEAU



Michel Duquette

Le développement à deux vitesses

DEPUIS quelques mois, avez-vous remarqué les Cassandre qui font de sombres prédictions sur l'avenir économique du Canada ? Même les journalistes font de sombres prédictions pour 1992. Ce n'est pas mon cas : j'ai commencé bien avant. Ce n'est pas d'hier que des universitaires, souvent accusés à tort de vivre dans une bulle à l'écart des réalités du siècle, sont sollicités dans le cadre de nombreuses conférences sur l'économie, l'énergie, l'avenir du Québec, du Canada, des Territoires du Nord-Ouest, du pôle Nord et j'en passe, pour faire entendre leurs avis. On mesure, au vu du mince résultat de leurs interventions, à quel point ils ne sont pas écoutés. Leur présence donne de la légitimité à des « processus » rituels de consultation.

Dans l'Arche de Noé des conférences parlementaires et sénatoriales, on retrouve toujours les mêmes poteaux. Spécialistes d'une opinion publique sans opinion précise, vieux routiers du militantisme de l'option zéro et des droits inaliénables de la chlorophylle, ou philosophes classiques perdus dans les écuries d'Auquias. Ils n'amusent plus guère la galerie, car chez eux, un consensus s'est fait jour et les décideurs, qui soignent leurs rhumatismes, ne veulent plus les entendre. La clameur est générale : la situation de l'économie nord-américaine est grave, très grave. Il faut se retrousser les manches et vite, du côté des autorités politiques.

Aujourd'hui, le premier grand symptôme est le développement à deux vitesses, qui a acquis ses lettres patentes dans le tiers monde et qui, tel l'abeille africaine ou la moule zébrée, migre vers le Nord, en mal d'espace. Un système qui marche fort, n'en doutez pas. Qui a été pensé, désiré, appelé par les uns autant que craint des autres, et finalement choisi par le courant dominant de l'élite politique anglo-saxonne à la fin des années 70. Un système qui risque de triompher d'autant plus facilement en l'an 2000 que l'utopie socialiste s'écroule, avec ses rêves d'ascension sociale, d'égalité pour tous et de pouvoir populaire. Proletaires du monde entier, tenez-vous bien !

IL FAUT relire David Hume et tous ceux qui, à sa suite — les Adam Smith, les Friedrich Hayek, les Milton Friedman — ont balayé du revers de la main la simple notion de solidarité, de prise en charge collective des inégalités, de promotion des « plus mal pris de la terre ». Au nom de la réalité intangible de la différence des talents entre les hommes, qui commande une différence de la situation économique, de l'accès à la culture et à l'éducation, de la participation aux institutions du pouvoir. Non, dit Freedman, l'État n'est pas responsable de la pauvreté. Aucune entreprise social-démocrate basée sur une rationalité philosophique pernicieuse ne peut, pardon ne doit retirer aux uns, les bien-nantis, pour donner aux autres, qui ne le méritent pas. Et v'lan pour Rousseau, Marx et les autres brailards de l'histoire !

Faisons confiance aux lois du marché pour rétablir le dynamisme de la société. Premier principe, qui va de soi : les riches investiront si l'État leur fait des conditions favorables. Notez qu'on ne trace pas les limites du concept de « faveur ». On réduit les réglementations, on lève les obstacles, on réduit les privilèges des syndicats, qui nuisaient à l'accumulation. La force de travail va dès lors se mobiliser en fonction de ces nouveaux investissements. Deuxième principe, qui va aussi de soi : la masse des chômeurs créera une tendance à la baisse des salaires, élargissant l'offre d'emploi et facilitant la flexibilité des tâches. On embauchera et on congédiera plus aisément ; ce qui assouplira le cycle économique et entrainera la reprise.

DU CÔTÉ de la demande, dopée par les politiques sociales de soutien du revenu et par le recours au crédit, elle suivra une cure de désintoxication. Réduction de la demande artificielle par la fin des programmes sociaux, et restriction du crédit par la hausse des taux d'intérêt. Si ce régime-

minceur ne suffit pas, on y ajoutera des taxes, surtaxes et re-taxes à la consommation. La politique monétaire contrôlera tout cela : quand on baissera les taux, on montera les taxes.

À cette panoplie de mesures « réalistes » ne manquent plus que quelques ajustements de parcours, bien faits pour graisser les rouages de la locomotive néo-libérale. L'État se pâmera, chèque en main, au spectacle des mégalomanes qui font preuve de leadership en mettant la main sur toutes les actions qu'ils peuvent avec leur argent, ou celui du contribuable. Il fera pudiquement les yeux sur les agissements louches de certains ténors du système. Il continuera d'emprunter et de faire rouler la planche à billets, sans qu'on sache trop à quoi sert cet argent. On sait qu'il n'ira pas dans les hôpitaux, ni dans les universités ; ces dernières pratiquant désormais l'équivalent d'un ticket modérateur.



Le résultat après dix ans ? On a livré la marchandise. Plus de 85 % des emplois créés aux États-Unis sont temporaires et à faible rémunération. D'où l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail. Les autorités régissant les Caisses d'économie ont détourné des milliards de dollars sans être inquiétées. Les étrangers rachètent l'économie. Les équipements sont en voie de délabrement. Les groupes de solidarité sont laissés sans financement. Le sida progresse, faute de mesures et de recherche. Le banditisme réapparaît. Le tissu social se défait dans l'inquiétude générale.

C'est dans cet humus fétide que le développement à deux vitesses s'épanouit comme un champignon, sans lumière et sans soin. Quinze pour cent de la société accapare la moitié du revenu disponible, les classes moyennes sont écrasées de taxes et d'appauvrissement — voilà qui chagrinerait Hume, qui les voyait comme le fondement de la démocratie — tandis que la masse des pauvres survit comme elle peut en servant de cible aux mafieux d'une part, aux policiers de l'autre. Le marché noir fleurit et atteint tous les types de produits imaginables. Le travail au noir fait un bond spectaculaire. Il compterait maintenant pour 30 % de l'économie québécoise, selon des estimations prudentes. Ainsi nos apprentis sorciers avaient sous-estimé le marché ; ils auraient dû savoir qu'a priori on ne lui connaît pas de limite.

LA CRISE atteint les valeurs fondamentales : 53 % des Américains s'abstiennent de voter aux élections générales de 1989, près de 84 % des Canadiens ne font plus confiance à leur premier ministre. Le système d'éducation retourne à l'éhémisme, quand il ne se défait pas tout bonnement, comme dans maintes régions des États-Unis. Le décrochage s'accroît à tous les âges. Le niveau culturel en souffre. Un million d'emplois, au Canada, ne trouvent pas preneurs faute de qualifications suffisantes. La violence urbaine s'accroît sans commune mesure avec tout ce qu'on a connu, à l'exception des années 20 et de la Dépression. Curieux rapprochement. Les lois du marché vont-elles régler spontanément ce problème ? J'en doute.

Il n'est pas rose, le bilan du modèle néo-libéral en Amérique du Nord. Si rien n'est fait, il y aura de plus en plus un système à deux vitesses où le secteur de haute technologie nourrira une micro-société mieux nantie aux horizons internationaux, tandis que le gros de la population vivra dans le sous-emploi, survivant de petits contrats et retournant aux formes anciennes d'entraide qui caractérisaient la société rurale. Choisissez votre camp !

LETTRES AU DEVOIR

Sur fond de rumeurs

UN ARTICLE de Jocelyne Richer, paru dans LE DEVOIR du 18 décembre, faisait état de « toutes sortes de rumeurs » courant quant à l'attribution de l'aide gouvernementale aux écrivains et écrivaines. La journaliste, inspirée par une enquête menée par le critique, écrivain et sans doute demandeur de bourse à l'occasion, Jean Basile, laisse sous-entendre qu'un petit nombre d'écrivains « s'approprient », « s'accaparent » « ont rafié » des sommes d'argent qui somme toute, devraient être distribuées entre les 800 membres répertoriés dans un botin d'écrivains, peu importe qu'ils ou qu'elles soient admissibles aux bourses de création. Neuf photos accompagnent cet article et on est bien en droit, après avoir lu l'article, de s'interroger à savoir s'il s'agit de photos de neuf chanceux, de neuf brigands dangereux ou de neuf écrivains et écrivaines qui, depuis plus de deux décennies, participent activement à la vitalité de notre littérature.

Un sondage auprès des écrivains ou des fonctionnaires eut facilement permis de comprendre le processus à suivre pour qui désire obtenir une bourse de création. Il suffit, si on est admissible, de demander un formulaire, de le remplir, de décrire son projet, d'envoyer son c.v., ou deux livres, trois lettres de recommandation (quand il s'agit du Conseil des Arts) puis de poster le tout et d'attendre une réponse positive ou négative. De l'autre côté, il suffit que des fonctionnaires compétents) et ils et elles le sont en général) sélectionnent un jury dont la composition tient compte des différents genres littéraires et des diverses tendances qui composent la littérature québécoise actuelle. Une fois le jury composé, ses membres lisent, étudient, discutent les projets qui leur sont soumis pour ensuite en arriver à un consensus leur permettant d'attribuer un nombre ridicule de bourses aux candidatures jugées les plus méritoires.

Que les miettes accordées au secteur création littéraire par le ministère des Affaires culturelles et le Conseil des Arts ne réussissent pas à combler la demande fort légitime des auteurs-es est regrettable et on peut comprendre la déception et la frustration de ceux et celles dont la candidature n'a pas été retenue (cela m'est aussi arrivé). Que chez certains, cette frustration se transforme en paranoïa, soupçons et goût de vengeance, cela ne change rien au fait que tous les candidats et candidates sont soumis aux mêmes exigences, au même stress. Comme l'ensemble de mes collègues, j'ai toujours respecté le processus à suivre pour faire une demande de bourse et je n'accepte pas que rumeurs et mauvaises humeurs remettent en cause mon intégrité ainsi que celle de mes collègues.

On pourrait aussi se demander pourquoi la journaliste conclut « qu'il y a surreprésentation des poètes parmi les boursiers multi-

ples ». Cette remarque est-elle objective ou reflète-t-elle le dernier stade des attaques gratuites et bêtes que les chroniqueurs Jean-Pierre Issenhuth et André Maillet ont récemment menées contre plusieurs poètes ?

À un moment crucial où nous devons nous interroger sérieusement sur notre avenir collectif, sur le sens et la valeur que prendra le mot culture dans la société québécoise, comment peut-on imaginer que rumeurs, sous-entendus et procès d'intention occupent une place si importante dans un journal supposé être représentatif de notre vie culturelle et intellectuelle ?

Nicole Brossard
Outremont, 19 décembre 1991

Les relations publiques

DIMANCHE DERNIER, à l'occasion des assises du conseil national de sa formation, le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, s'est déguisé en dinosaure. Comme s'y est-il pris ? Simplement en déclarant que les relations publiques n'étaient pas une chose sérieuse. Selon Monsieur Parizeau, les relations publiques n'ont pour but que de donner le change à son interlocuteur, sans égard à la réalité. Avec une belle et rare harmonie, *La Presse* et LE DEVOIR ont d'ailleurs repris, dans leurs titres, ce jugement parisien sur les relations publiques.

Que le premier quidam venu se lance dans une charge en règle à l'endroit des relations publiques, soit. On ne lui demande ni de savoir en quoi consiste exactement cette profession, ni de se tenir au fait de l'évolution de toutes les sphères professionnelles de la société qui l'entoure. Ces deux exigences sont toutefois au coeur des responsabilités de qui-

conque affirme, jour après jour, à des centaines de milliers de lecteurs qu'ils devraient en faire un chef d'État aux prochaines élections. Dans le cas qui nous occupe, Monsieur Parizeau croit de toute évidence s'entretenir avec la société des années 50.

Si bien servi à de nombreuses reprises par cette profession, Jacques Parizeau affirme pourtant aujourd'hui qu'à l'époque où on était sérieux, on ne se contentait pas de faire des relations publiques. Mieux vaut entendre une telle déclaration qu'être sourd ! De deux choses l'une : ou bien Monsieur Parizeau aurait très bien ce dont il parle, mais préfère arrêter les coins au profit d'une formule choc qui frappera l'imagerie populaire (et celle des médias), ou bien il fait preuve d'ignorance et remet à l'ordre du jour ce que l'on pensait des relations publiques au milieu du siècle.

Dans un cas comme dans l'autre, on ne peut pas dire que le chef du Parti québécois ait fait preuve d'intelligence. Dans le premier, il s'est maintenu au niveau habituel du discours politique québécois, c'est-à-dire à celui du minimalisme intellectuel, et a cédé à la tentation du sensationnalisme. Dans le deuxième, il a semé de sérieux doutes sur sa connaissance de l'évolution rapide et profonde des relations publiques au Québec. À l'aube du XXI^e siècle, les relations publiques se taillent une place de plus en plus importante au nombre des principales fonctions de gestion des organisations et se situent, à ce titre, à des années-lumière de ce qu'en pense l'ex-professeur d'économie.

Venant de tout autre que lui, on n'aurait pas fait de cas d'un tel élan oratoire, si malheureux soit-il. Venant de quelqu'un qui essaie jour après jour de vendre un projet de société à l'électorat, de quelqu'un qui, en raison de ses fonctions, doit être un observateur avisé du changement social et économique, de quelqu'un dont le discours devrait témoigner d'intelligence et de modernité, il y a de quoi s'inquiéter.

Mathieu Sauvé
Montréal, 16 décembre 1991

Mille sabords !

LES YEUX me sont sortis de la tête quand j'ai lu dans votre « cahier du samedi » du 7 décembre le dithyrambe des albums rock de l'année 1991 par Sylvain Cormier.

En faisant l'éloge du dernier-né de *Dire Strait*, Cormier écrit : « C'est plus fort que du roquefort, comme disait Haddock » !!! Eh bien, il y a maldonne ! Il eut fallu dire : « C'est plus fort que du roquefort, comme disait Séraphin Lampron !!! » (Hergé, *L'Affaire Tournesol*, p. 43).

On a beau connaître son rock, il faudrait revoir sa bande dessinée ! Sans rancune !

Nadine St-Amour Nadon
Hull, 9 décembre 1991

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice : LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef et directeur de l'information Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints Jean Francoeur, Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information Pierre Cayouette, Jacques Chabot, Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS